

Le vrai combat



Jamais la Savoie du Nord n'avait accueilli une population aussi importante qu'en cette année 2008. 700 000 habitants vivent désormais sur notre sol natal. C'est un record. Notre pays est prospère, attractif. L'économie marche bien grâce à trois leviers fondamentaux : d'abord une industrie du décolletage inventive, besogneuse, puis un environnement montagneux propice aux joies du ski, de la randonnée, du grand alpinisme. Lacs et montagnes favorisent un tourisme familial en quête de belles découvertes.

Enfin la proximité de Genève et des cantons suisses, véritables aspirateurs d'emplois, attirent dans nos contrées des populations chercheuses de bien être. Nos villes s'agrandissent tandis que nos campagnes deviennent des cités dortoirs. Les Savoyards de souche par ce fait même deviennent minoritaires sur le sol de leurs ancêtres ; certains en oublient même leur origine happés par le tourbillon et la spirale d'une jouissance immédiate.

Pourtant, il apparaît que le grand frémissement que procure cette soif de matérialisme ne satisfasse pas complètement "l'homo economicus" que nous sommes devenus.

Quelles réponses et quel combat faudra-t-apporter?

Bien sûr, notre Pays de Savoie ne sesra pas seulement un espace de bonnes affaires et de spéculations, mais surtout un espace de culture, d'intelligence et de liberté. Le vrai combat que les Savoyards doivent engager, s'ils ne veulent pas perdre leur identité, ne sera pas celui de l'indépendance territoriale mais celui de l'esprit. Affirmer que l'histoire, la réflexion, l'esprit des lieux, face à ces nouvelles populations, sera fondamental à notre survie.

Qu'importe que le département disparaisse de l'espace géographique français. L'empire des Napoléon et de la République avaient fait disparaître nos provinces ; nous étions Chablaisiens, Genevois, Faucignerands, Tarins ou Maurianais, demain nous serons européens, citoyens du monde, peu importe, nous serons toujours issus de ce Pays de Savoie et nous garderons l'esprit des lieux parce que nous ne voulons pas perdre notre identité, c'est-à-dire nos racines.

Je voudrais rendre hommage ici à tous ceux qui contribuent à la rédaction du Petit Colporteur (dont les noms figurent au sommaire de la revue). Certes, ils ne sont pas historiens de la Savoie au sens académique du terme, mais comme des jardiniers amoureux sur le terreau historique savoisien, avec patience, ténacité, ils creusent, fouillent, grattent dans les archives. Ils recherchent les trésors de ces vies cachées, oubliées, en recueillant les témoignages, les souvenirs, en remontant dans les longues généalogies des familles, en cherchant dans les objets et les ruines, ces vies laborieuses d'hommes, de femmes, parfois héroïques, souvent silencieuses, qui honorent aujourd'hui leurs descendants.

Jardiniers, dans le grand potager de notre histoire, c'est leur travail, leur passion. Si les expériences de nos Anciens n'ont parfois que peu d'influence sur nos propres vies, au moins elles auront le mérite de nous éclairer sur les erreurs que nous pourrions éviter.

Nous irons ramasser dans le jardin savoyard les beaux fruits que nous ont légués nos parents. Voyez comment ils ont façonné notre sol. Voyez comment ils nous ont transmis leur savoir-faire, leur foi en l'avenir, leurs espérances. Regardez ces vieilles maisons, ces ateliers, ses chapelles, ces églises, ces champs cultivés, ces ponts, ces chemins, c'est le témoignage de leur intelligence, de leur histoire.

Ne nous laissons pas embarquer dans la déferlante matérialiste de notre temps, ce sera notre vrai combat.



SOMMAIRE

La vat and number of Panastuma	" 2		n 15
Le rat, ses puces et l'apostume	p. 3	Carrefour de la Gare	p. 45
Le magot de la Jeanne A Mathy Badin	p. 13	La Cécilienne	p. 47
Joseph Freyre dit Quinnolaz	p. 14	Alsaciens devenus Savoyards	p. 48
Exploit d'un enfant de 4 ans	p. 15	Réhabilitation du château de Faucigny	p. 50
Apparition des groupements	p. 16	Comment Turin devint capital	p. 51
Bien Etrange Instituteur à Marcellaz	p. 19	Devant d'autel	p. 54
Choix des mots	p. 21	Vierge du bassin	p. 58
A Table!	p. 22	Rencontre de trois personnages illustres	p. 60
Quand les Savoyards	p. 23	Le tourisme dans les années 30	p. 66
Un Denier carolingien	p. 24	Cinq mots - une Carte Postale	p. 73
Guerre 14-18	p. 25	Ecole de Savernaz en 1955-56	p. 74
C'est Noël	p. 27	Nouvelles du Petit Lonchet	p. 75
Visites royales à Contamine	p. 29	Fait divers	p. 75
Poèmes	p. 34	Epidémie à Peillonnex	p. 76
Règlement pour le Clerc et le Marguillier	p. 35	Peillonnex au secours de St-Gervais	p. 77
Histoire de Sans Papiers	p. 39	Lavrate	p. 78
Cousinade	p. 40	Litige en 1851	p. 79
Famille BLANC	p. 42	Anguisson	p. 80
Conscrits de Peillonnex- Faucigny en 1918	p. 44	,gaooo	•

GILBERT nous a quitté le 30 mars 2008

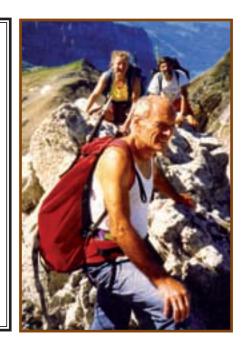
Gilbert était une des figures les plus attachantes de Viuz et Saint-Jean. Il fut un des discrets fondateurs de la revue le Petit Colporteur. Collaborateur fidèle, passionné par l'histoire des gens, il savait redonner vie aux choses et aux ambiances qui avaient marqué sa mémoire.

Gilbert aimait sa chère Savoie. La généalogie était son domaine préféré. Guide de montagne, il aimait faire apprécier à ses compagnons de marche la grandeur et la beauté de la nature.

Nous avons perdu un ami, un frère.

Le Petit Colporteur gardera toujours le souvenir d'un homme bon, fouilleur de l'histoire, soucieux de transmettre l'héritage des aïeux.

Merci à toi Gilbert pour tout ce que tu fus pour nous.



Marie-Thérèse ANDREONI
Andrée BLANC
François CHAMBET
Claude CONSTANTIN de MAGNY
François GAY
Marie Dominique GEVAUX
René HUSTACHE
Gilbert MAURICE - DEMOURIOUX

Laurent MONTFORT
Jean François NOVEL
Michel PESSEY - MAGNIFIQUE
Sandrine POYET
Jeanne REY-MILLET
Denis THEVENOD
Colette VERDAN
Pierre VICARD

ont participé à la rédaction de ce numéro.

Le Petit Colporteur
Revue d'histoire locale
Le Presbytère
74130 FAUCIGNY
Directeur de la publication :
PESSEY-MAGNIFIQUE Michel

n° I.S.S.N.: 1271 - 3864

<u>Contact</u>: reneh@lepetitcolporteur.fr <u>Site Internet</u>: www.lepetitcolporteur.fr

Visitez ce site où vous retrouverez les anciens articles et leurs illustrations.

Avertissement : Les auteurs rapportent des faits, écrits, rapports, etc. qu'ils trouvent dans les archives. Ils reprennent l'orthographe ancienne, aussi ne vous étonnez pas de trouver des "fautes".

LE RAT, SES PUCES ET L'APOSTUME*

* en vieux français : abcès, suppuration



Par une fraîche matinée de printemps, Maître Rat noir, tout engourdi de sommeil, ressent subitement comme un friselis sur l'estomac. Il lève un cil, mais ne voit rien. Est-ce la faim, le frisquet du matin ? Encore un chatouillement...! brr... Il s'ébroue vivement. Un nuage de puces saute incontinent. - Me voilà bien... à abriter cette vermine! grogrogne-t-il. Que les vagabonds passent leur chemin sans essaimer tous leurs biens!

Par une douce matinée de printemps, Discret Girard, tout engourdi de sommeil, ressent subitement comme un frisson et grande sueur. Il lève un cil, mais quel effort! Est-ce la fièvre, la Mâle Mort (1) ? brr... - J'ai chaud, j'ai froid... et mal par tout le corps! grommelle-t-il. Que n'ai-je refusé de rencontrer cet estranger sur le marché!... Pour quelques deniers escomptés, me voilà contaminé!

Par une belle matinée de printemps, Frère Jehan, tout engourdi de sommeil, trottine allègrement vers la chapelle. - Seigneur ! Seigneur ! marmonne-t-il. Quand cessera-t-elle, cette épidémie mortelle ? Voyez ces pauvres gens, gueux ou riches artisans, valets et nobles donzelles, tous couverts de bubons... Nul n'en sort vivant. Que Dieu les soutiennent et aussi me vienne en aide, quand je vaque de l'un à l'autre avec ces vils remèdes !

A titre préventif, avant de quitter sa cellule, il a sagement pris cet :

"autre préservatif

Prenès deux noix seiches que fairès brusler avec la cocque et icelles estant bien enflammèes ietterès dans un verre de vin, ou les laisserès tremper environ un miserere, puis boirès ledt. vin et en userès de mesme tous les matins.

voilà Mr. s'il me semble des bons specifiques contre la peste sur lesquels il faut prier le Seig.r de donner sa S.te benediction" Autre preletuatit
prener deux noix soiches que hire, bruster auec la lucque obicelles—
cottunt bien on flammer internit
dans un nowe de uin, on les—
laissort tromper onwiren un—
misorore, puis boirres Lest uin—
ut en words de mesme tons lus—
matins,
uila pet sillement le des binspecitiques
contre la petto pur losquels il tout point
le soig! de donner la se brunedistim

...lit-on au bas du feuillet de son précieux recueil dans lequel il choisit, selon le cas, le remède adéquat, l'accompagnant chaque fois de quelques Ave Maria. Il en a de peu coûteux pour les besogneux, escoffiers ou molardiers, de plus onéreux pour les riches messieurs, épiciers ou fromagers... Ainsi, pour faire 'mûrir' l'anthrax, il applique ce '*truc*' tout simple : un jaune d'œuf additionné de sel pulvérisé.

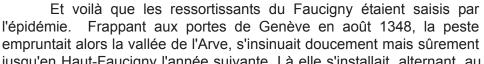
Et, comme chaque soir, au coucher, il appliquera celui-ci, fait à l'économie :

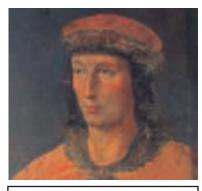
"preservatif de peste prenès sauge creüe enveloppès la d'un linge fin sur le nombril, elle attirerat tout le venin, et le Mauvais Air que l'on hume, elle noircira aussy Sur un corps mort de peste". prone lange Crowe unveloppe la d'un linge fin fur le nombril, alle attirorut font le nenin, et le manuais dir que l'on hume, elle noire na auffi

La peste est arrivée en Faucigny....et la peur envahit les esprits...



C'était au temps où, en Savoie du Nord, la population émergeait difficilement de la famine causée par les pluies torrentielles des années 1345-1346. Les récoltes étaient anéanties, la guerre mettait aux prises Hugues de Genève et le Dauphin Humbert II, héritier du Faucigny. Et voici que la Peste Noire (2) ravageait l'Europe, goulûment... Venue de Crimée (3), disent les uns, ou dans les hardes des rescapés de la '*Croisade de l'Archipel'* (4), assurent les autres. D'ailleurs, Marie de Baux, la femme d'Humbert, était morte à Rhodes en 1347, de la peste. Et Jacques Brunier, son chancelier, rapportait le mal de Terre Sainte et en mourait dès octobre 1347!





Humbert II, hérita du Faucigny en 1321

jusqu'en Haut-Faucigny l'année suivante. Là elle s'installait, alternant, au gré des saisons, les épisodes de forte activité, de somnolence, de recrudescence virulente, si bien qu'on l'y mentionne 'en 1360,1364,1371,1374' et encore dans les siècles suivants.



Frère Jehan a bien reconnu sa forme bubonique à cette fièvre brûlante qui fait sortir sur le corps "des petites taches rouges ou jaunes, violettes ou noires comme la petite verolle... avant de jetter la Peste, en Bosse ou Bubon ou Charbon". Il sait que "le Malade sent une Fievre lente mais grande & forte par dedans, laquelle vient de nuit avec foiblesse, debilité de Cœur, tristesse & pesanteur de tout le Corps, principalement de la Tête... la Langue noire, seiche, grand soif, l'Haleine courte & difficile... Piquotemens... urine trouble, obscure, noire & puante, Fiente glutineuse..." et moult autres signes aussi ragoûtants.

Difficile de prier quand on a l'esprit préoccupé. Comment va t-il trouver ceux qu'hier il a laissés "le Cœur foible, & le Corps chargé des humeurs corrompuës converties a qualité de Venin, par apostumes, ulcères, bubons, charbons, parpillots & semblables, comme si c'étoit de l'arsenic qui pourrit, ronge & brule le Corps par des Fievres ardentes & continuelles" ? S'il s'est empressé de "corriger l'air, purger, & fortifier le Cœur ; lesquelles trois choses il faut necessairement faire, avant qu'aucuns remedes puissent profiter", il ne peut rien contre "ce grand vent chaud qui tourne le vin, ces vapeurs infectées, provenant des cimetieres, latrines, fumiers, herbes corrompuës comme choux ou chanvre, lin pourri dedans l'eau ...".

Un fléau qui fait peur

Depuis les temps les plus reculés, la peste a embrasé l'humanité et causé des ravages incalculables. Mentionnée dans l'Antiquité, la Bible, l'histoire de l'Empire romain, elle frappe encore aux temps modernes. La première mention, en Suisse voisine, daterait de la seconde moitié du VIe s.. Celle de 1348 était-elle la première en Savoie du Nord ? que nenni ! mais on en parle encore.

Les Anciens en attribuaient la cause à quelque dérèglement de la nature que les théologiens s'empressaient de qualifier de manifestation de '*l'ire de Dieu*'. Aussi confondait-on dans une même appellation toutes les contagions.

Voici ce que dit <u>l'historien</u> Nicolas Chorier de celle de 1348 : "ce fleau de la Justice divine couvroit alors la Terre de funerailles sans nombre ; la Campagne et les Villes n'étoient que des Cimetieres. Une infinité de petits animaux, qui ressembloient des Sauterelles, etans tombéz de l'air dans les plaines de l'Inde, l'avoient tellement infectée par leur corruption qu'elle produisit cette maladie. Elle ravagea, durant trois ans, toute la Terre, aïant fait un progrez si funeste qu'elle ne finit que dans l'Angleterre, où l'on croïoit que finissoit la Terre habitable : elle se noïa dans cet Ocean..."

"Les <u>astrologues</u> en rapportent la cause aux mauvaises costellations, & malignes influences des Planetes, desquelles la substance de l'air soit changée, pervertie, & corrompüe, de sorte qu'êtant attiré par l'inspiration, il infecte le cœur & la chaleur naturelle, de laquelle se fait la Peste...". Un certain Bocace Guy de Gauliac attribuait la peste de 1348 "aux astres et à leur configuration, les Modernes, celle de l'an 1524...a la conionction de Mars & Saturne" etc.. Que peut faire un simple mortel pour rectifier un '*raté*' de fonctionnement du système planétaire? D'ailleurs, qu'en savait-on alors? Aujourd'hui, nos doctes

chercheurs, qui n'arrivent ni à prévoir un tsunami ni à dépolluer l'air, en savent-ils davantage?

Les théologiens, eux, avancent "que Dieu se sert quelques fois de cet instrument quand il voit en nous un endurcissement de cœurs, que nous continuons à outre-passer les saincts commandements au mespris de sa parole...". Pour eux, "le souverain remede seroit de nous amander, & avec confession, regret, & desplaisir de nos fautes avoir recours à la bonté & misericorde de Dieu, [le] supplier de nous pardonner, & de retirer de dessus nous la pesanteur de sa main...". Que peut faire, tout seul, un simple mortel ?

Et tout un chacun de penser que ces éternelles querelles des Grands attisent la Colère divine ; qu'il ne faut qu'un seul pape, à Rome, et non en Avignon ; que l'argent mène le monde, que les mœurs sont dissolues... jusque dans les couvents. La peste est sûrement la Punition des péchés de l'Humanité. Mais les Faucignerands, qu'ont-ils à se reprocher pour être ainsi frappés ? Ne serait-ce pas la faute des juifs ? Ces étrangers font si vite fortune... alors que même les paysans n'ont pas de quoi manger !

Et comme un malheur n'arrive jamais seul, la peste est toujours précédée de quelque glissement de terrain, pluie torrentielle, mauvaise récolte ou famine qui affaiblit l'organisme.

Une peur à répétition

Elle court, elle court l'épidémie... surgit brutalement, frappe sans distinction hommes, femmes, enfants. Elle hiberne un temps, pour se réveiller plus vorace encore, quasiment tous les dix ans. Elle a passé par ici, elle re-passera par là... Voici quelques dates significatives :

Epidémies en Faucigny et à l'entour

au XIVe s. la Peste Noire frappe à répétition jusqu'en 1386.

1348-1349 - arrive d'Orient, ravage l'Europe, passe par l'Italie, la France, Genève, le Faucigny etc.

1349-1360 - elle stagne en Faucigny, "particulièrement meurtrière en vallée de l'Arve", et "c'est là une de ses caractéristiques, réapparaît tous les dix ans".

au XVe s. "une nouvelle vague de type endémique s'installe".

1408-1411 - "années terribles dans les paroisses de plaines".

1482-1483 - "passe pour peu importante" alors que le chanoine Grillet déclare qu'elle "fit de grands ravages" à La Roche.

au XVIe s. des années tragiques, des reprises violentes.

1502, 1508 = "explosion"

1514 - Charles III de Savoie se réfugie à Genève pour échapper à l'épidémie.

1528-1530 et encore en 1542-1543 - Genève, La Roche. "En 1542, elle se déclare à La Roche, apportée de Genève où elle sévissait. Ses premiers ravages furent tels que les habitants épouvantés s'enfuirent de la ville... le nombre de morts fut considérable"..

En Faucigny : "pendant la seconde moitié du XVIe s. et le commencement du suivant, [le fléau] y fut à l'état endémique, avec recrudescences périodiques".

1560-1580 - le fléau "passe en Faucigny à l'état endémique...

1564 - "Emmanuel-Philibert perd la rive Nord du Léman l'année où la peste récidive".

En 1587 sévit la famine.

En 1589 peste + syphilis. "Ce sont les troupes savoyardes qui véhiculent la peste qui sévira dans les environs de Genève de juin à novembre 1598".

au XVIIe s. quatre vagues :

1611-1615 - contagion à Cluses ; "toute la Savoie du nord est atteinte" ; Thonon "est fortement frappée", La Roche... "En 1613 elle est à Magland".

1628-1640 - si le fléau de 1630, en Europe, est lié à la Guerre de Trente-Ans, la peste savoyarde de 1630 est liée à la 2e Guerre de Montferrat.

1629-1632 - "nouvelle peste en Faucigny, la pire, au lendemain de l'occupation espagnole"; elle récidive en 1636-1640. Charles-Emmanuel en serait-il mort ?

1640 - "la dernière en Savoie", dit-on! et pourtant nous relevons: "1713, peste à Bellentre et Pesey".



Comment lutter contre un Mal qui répand la terreur?

Quand un fléau s'abat, il faut s'unir pour le combattre. Partout, syndics et notables s'associent aussitôt avec le clergé pour organiser la sauvegarde des habitants. Nous ne mentionnerons pas les mesures prises à Genève tant pour lutter contre la contagion que pour soigner les pestiférés... on en trouve la relation, avec force détails savoureux, dans plusieurs ouvrages. Notons seulement que, lors des pestes de 1454 et 1469, il y fut décidé "d'exterminer tous les chiens et chats qu'on trouverait et de charger de l'exécution de cet arrêt Jean Blanc, guet, qui recevrait un sou pour chaque chien tué". En Savoie on tuait les gorets qui vagabondaient! C'était plus payant!

Nous ne parlerons pas non plus des mesures administratives prises dans chaque bourg ou cité de Faucigny pour protéger les habitants, ni de la création du Magistrat de Santé savoyard en 1557, mais seulement de certaines réactions instinctives, reflet de la mentalité.

La peur fait fuir

Longtemps on qualifia de peste toutes sortes de maladies infectieuses réputées mortelles. Aussi, dès qu'une contagion, quelle qu'elle soit, pointe le bout de son museau, chacun s'inquiète pour soi, son foyer, son entourage. C'est humain! On se tâte, on s'épie, on évite les voisins. Qu'une fièvre aiguë éclose... que l'abcès, charbon ou apostume paraisse, on s'isole et surtout on se tait. Si la maladie touche un membre du 'feu', il ne faut pas que cela se sache, tous seraient envoyés en 'capite hors la ville', en 'cabane' de quarantaine. Et chacun se replie en sa maison, ne connaît plus ses proches, semble même ignorer ses enfants, tant il a peur d'être contaminé. Les gens se terrent, s'enterrent, en silence. Où iraient-ils, ceux qui n'ont que ce toit, ce lopin de jardin? La terreur fait fuir ceux qui le peuvent. Notables et bourgeois se retirent en leur maison de campagne, loin du Mal, du Malin... oui, ce fléau c'est le Diable!

Le bruit court. Des suppôts de Satan empoisonnent fontaines et aliments, contaminent "les poignées de portes, les objets familiers, à l'aide d'onguents composés, selon les recettes de la sorcellerie, de bave de crapauds, de pus de bubons, de croûte de plaies, mélangés avec de la chandelle ou de la poix". Des "engraisseurs ou semeurs de peste sont soupçonnés de répandre volontairement la maladie". Saisis, ils sont exécutés ou brûlés vifs. Quand "à Thonon, en 1545, un dénommé Bernard Dallinge de Cerment est inculpé de répandre la peste et interné", il s'en tire à bon compte! Car certains sont arquebusés sur le champ. Parce que "de tels engraissements se font la nuict...", le couvre-feu est imposé. La peur panique engendre les pires réactions, on fait la chasse aux sorcières, aux miséreux, aux marginaux, sources de tous les maux. Si on le peut, il faut fuir, vite et loin.

Mais quand un peuple est profondément croyant, même si une certaine superstition ancestrale accompagne ses pratiques, il fait aussitôt appel à la miséricorde céleste. Ce Mal invincible est un châtiment envoyé par Dieu... alors, implorons-le, invoquons tous les intercesseurs pour infléchir Sa Colère.

La peur fait prier

Les autorités tant civiles que religieuses, dans un même élan, prônent en priorité le recours à la contrition et à la prière. Demander le pardon de ses fautes, promettre de se corriger... en principe c'est dans les cordes de chacun. Certains se remémorent quelque patenôtre, d'autres se retrouvent à l'église, tous tentent, un peu, de s'améliorer car, le pire, c'est la mort foudroyante en état de péché. Il faut un soutien religieux. Le clergé, la Vierge et les saints protecteurs reprennent du service.

Certains ordres réguliers ont pour charge de soulager toutes misères. Ponce de Faucigny a précisé en son "Sommaire" que les Augustins (il y en eut à Sixt et au prieuré de Peillonnex) devaient "assister les pauvres, visiter les malades, ensevelir les morts...". Bénédictins, Chartreux du Reposoir, moniales de Mélan prient. Les Franciscains se dévouent au chevet des mourants! Les Capucins aussi! Claude Favre ou Fabri, religieux de Saint-François, enterreur, meurt en 1556. Le 18 janvier1528, François de Bonivard, prieur de Saint-Victor (cité dans un n° précédent), donne son prieuré, à perpétuité, à la communauté de Genève à condition que les revenus en soient attribués à l'hôpital pestilentiel.

On fait appel aux <u>prêtres</u>. Bien que peu instruits, peu formés et le plus souvent non résidents, ils sont là pour inciter à davantage de rigueur morale, sauver les âmes, consoler les mourants. Faute de notaire, ils recueillent même les dernières volontés car ils acceptent de les approcher, au péril de leur vie, comme ce Philippe Blanchet, "prêtre titulaire en 1542, [qui] meurt de la peste en 1543".

Donner une messe, 'fonder' un oratoire, une chapelle (dont le choix du vocable n'est pas innocent), c'est prendre une 'assurance-vie' pour l'au-delà. Aussi voit-on fleurir les autels dédiés à la <u>Vierge</u> ou à un saint. Notre-Dame de Pitié est-elle réservée aux seuls lépreux ?

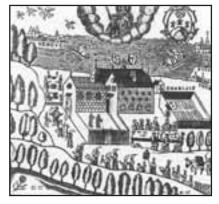
On implore Marie, qu'elle soit 'Vierge de Miséricorde' ou 'Dame du Bon Secours', en tant que Mère elle est la mieux placée pour obtenir la rémission des péchés, la cessation de l'épidémie.

On demande l'intercession de saint Sébastien et saint Roch, les 'anti-pesteux' par excellence. Mais, à l'époque, ils ne sont pas les seuls. Nombreux sont, dans la mémoire collective, les thérapeutes protecteurs contre les épidémies. En certains lieux on confie sa vie à saint Adrien, saint Antoine, saint Christophe, Côme et Damien, saint Fabien associé à Sébastien, sainte Marie-Madeleine, saint Nicolas, etc. Ainsi, Thônes recèle une statue de saint Sébastien (en pied sur un reliquaire dont le socle rappelle celui d'Arenthon). Cette dévotion apparut "probablement vers 1348, au moment où la terrible Peste Noire décimait la population", assortie d'une promesse "de lui élever une chapelle et de faire sa fête le 20 janvier, une fête vouée avec procession". Promesse tenue : la chapelle de l'ancien hôpital est fondée sous le vocable de Saint-Sébastien. Messes et processions furent perpétuées jusqu'à la Seconde Guerre en présence de deux statues, la deuxième, privée, était installée sur un rebord de fenêtre.

Michel Fol pense qu'une des premières raisons à l'origine de l'élévation de la paroisse de Sallanches au rang de collégiale serait "la terrible dépression que traverse l'Occident chrétien à la fin du

Moyen-Age. Depuis la mortelle pandémie de 1348, le temps des malheurs règne aussi dans les campagnes du Faucigny. Le trio maléfique - peste, disette, guerre - frappe sans pitié hommes et bêtes".

Chaque bourg, chaque village (hameau) organise réunions de prières, processions, pèlerinages. On ceinture églises et cimetières de cordons de bougies-boute-peste. "Les assemblées populaires, les cérémonies religieuses avaient lieu en plein air, des hommes d'armes, la hallebarde au poing, montaient la garde à l'entrée des paroisses". L'aspersion d'eau bénite accompagne cette prière du pape saint Alexandre III (1159-1181) : "oh Dieu! répandez la vertu de votre bénédiction... afin que votre créature reçoive l'effet de votre grâce divine pour chasser les démons et les maladies... que cette eau éloigne tout souffle pestilentiel, tout air corrompu...". La ferveur anime les cœurs, on est en guerre contre la peste.



Les Voirons, sanctuaire gravure du XVIIe s.

Exemples de ferveur en Faucigny

<u>Les Voirons</u> sont un lieu de prière au point que l'année 1501 fut appelée "l'année des pèlerinages tant étaient nombreux les cortèges montant sur la montagne",

En 1542, à <u>La Roche</u>, "deux chapelles commémoratives furent construites dans [les] deux cimetières de pestiférés" ; "dans la paroisse de Saint-Laurent, une seule femme aurait survécu".

A <u>Sallanches</u>, une ancienne confrérie de saint Sébastien (1465) implorait "l'assistance du <u>Saint-Esprit pour la délivrance de la peste spirituelle et corporelle</u>". Rétablie lors de la peste de 1572, approuvée par saint François de Sales, elle assurait '*une messe solennelle*' pour la fête '*vouée et chômée*', une procession chaque mercredi, etc. On dit même que la peste cessa dès le rétablissement de cette confrérie.

A <u>Reignier</u> en 1578 on relève une "chapellenie de la Bienheureuse Marie et des saincts Fabian et Sebastian ", une autre de "la bienheureuse Marie-Magdeleine",

"En 1580, les villages de Douvaine, Massongy, Bachelard infectés de peste...". Le calvinisme étant passé par là, on n'implore plus saint Sébastien! Tout de même, le Conseil pousse la population à assister aux offices pour "apaiser l'ire de Dieu",

A Bonne en 1580, les cérémonies religieuses ont lieu en plein air,

A <u>La Roche</u>, "on fait trois processions générales autour de la ville, l'une le 20 janvier, fête de saint Sébastien, vœu fait par les habitants en 1587 ; la seconde, le 16 août à l'honneur de saint Roch.. ; la troisième, le 27 décembre, jour de la fête de saint Jean-l'Evangéliste",

Le compte-rendu de la visite pastorale de 1606 à Saint-Pierre mentionne : "il y a une chapelle de Sainct Yve et S. Roch... une autre de S. Sebastien et S. Germain",

"Le 18 juin 1613, par peur de la contagion de peste, la ville de <u>Cluses</u> et la paroisse de <u>Saint-Sigismond</u> vinrent en procession à Sallanches où elles furent reçues par le Curé Bottolier, le Chapitre et les Syndics qui distribuèrent du vin aux pèlerins".

A <u>Cluses</u>, le 17 juillet 1613, "les sindicques...et tout le Conseil assemblé en la maison de ville, prirent dévotion de ceindre l'église avec un chapelet de cyre" (on en aurait usé douze livres, et le cordon serait resté en place toute une année) ; le 29 juillet 1613, le conseil délibéra que "la sainte

messe serait célébrée devant la porte de cette église sur un autel portatif ; que le saint sacrifice serait offert neuf jours durant et consécutifs, à l'honneur de Dieu, de la sacrée Vierge, de saint Sébastian et de tous les Saints et Saintes du paradis",

"Les paroisses entières, en procession, accomplissaient de longs pèlerinages. Bonneville vint à Cluses, en l'église de Saint-François, le 10 juin 1613...Le jour de saint Barnabé, 11 juin, la paroisse de Saint-Jeoire vint également..."

En 1630, "<u>Sallanches</u> fait vœu de célébrer solennellement les fêtes de sainte Marie-Madeleine et de saint Roch, et d'aller en procession à N.-D. du Château, N.-D. des Voirons et N.-D. de la Gorge".

A la veille de la Révolution, "la saint Sébastien étoit une fête voué dans la paroisse d'Arenthon". Il y avait une confrérie de frères et de sœurs dite de Saint-Sébastien, il en reste une statue dans l'église et des reliques.

Depuis que la peste est quasiment éradiquée, les saints anti-pesteux sont tombés en désuétude.



La peur élabore des précautions

Si le mot 'hygiène' était inconnu, on comprit bien vite la nécessité d'assainir les rues et les cours où divaguaient cochons et volailles s'engraissant d'ordures à l'envi (vagabonds et autres miséreux en faisaient autant), d'évacuer ailleurs qu'à la rivière toutes sortes de déjections, etc. Dès 1483, on annonça par une '*crie*' le nettoyage des rues, on mit en place surveillance et fermeture des portes de la ville, asile de nuit ou '*quarantaine gratuite en hostellerie*' des pèlerins, mendiants, soldats en congé... "On isolait les malades; on mettait un cordon sanitaire autour des endroits contaminés". Il fallait recenser les malades, organiser les soins, passer par le feu meubles, '*hardes et chiffons des infects*', aérer les maisons et y brûler des herbes odorantes (vers 1550, quand un pesteux nécessitait la désinfection d'une maison, "les autres habitants ne doivaient pas emprunter l'escalier mais sortir par les fenêtres à l'aide d'échelles". Il fallait refouler les forains (étrangers à la paroisse) etc.

Aux XIVe et XVe s. on ignore tout de la transmission de ce que l'on croit un microbe véhiculé par l'air respiré ou, comme les autres maladies contagieuses, par le contact et les vêtements. Dès 1473, on dit redouter tout ce qui vient de l'Orient (Venise) et "on interdit la vente de certains fruits et légumes... de viande fraîche, de pain". Pourtant, on ne prendra que tardivement des mesures quant aux marchandises importées. En 1568 les relations sont interrompues entre Genève et la Savoie pendant plusieurs mois ; le Pont d'Arve devient le lieu des entrevues, puis des marchés... à distance ! "l'argent passait dans de l'eau bouillante additionnée de vinaigre chaud".

A Genève vers 1550, la 'Porte des pestés', ou Porte Neuve, était réservée au transport, obligatoirement de nuit, des pauvres qu'on isolait hors les murs. Les "séquestrés et les fonctionnaires de l'hôpital ne devaient circuler qu'avec une écharpe blanche et bâton blanc long d'une aune à la main".

La peste chemine donc invinciblement.

La peur fait appel aux thérapeutes

"On combattait le fléau de toutes les manières. Les médecins déployaient les ressources de la science"... C'est une façon de parler car, en Faucigny, même dans les villes, il n'y aurait pas eu de médecins avant le XVIIe s.. Depuis le Moyen-Age, c'était le savoir des ecclésiastiques, notamment les frères mineurs et les chanoines de la cathédrale de Genève, qui pourvoyait au réconfort des malades avec, certainement, une bonne dose d'empirisme. En 1394, Pierre Chartrisii, chanoine licencié en médecine, fonda à Saint-Pierre la chapellenie des saints Cosme et Damien, saints invoqués à cette époque comme protecteurs de la peste.

Les Juifs, nombreux en Savoie dès le XIIe s., ajoutaient au métier d'usurier, de marchand d'épices,



Portrait du médecin juif Ephraïm Bueno, par Rembrandt, 1647

d'orfèvre etc., celui de médecin-apothicaire. Ne raconte-t-on pas que l'origine des Gets, Juifs en patois, remonte au XIVe s.. Béatrix de Faucigny aurait accepté que des Juifs de Florence, accusés d'empoisonner les puits pendant une peste, fondent un village en altitude à condition qu'ils reçoivent le baptême ! Boccace relève "on soupçonne les juifs d'être pour quelque chose dans la propagation. Comme les rats, on les détestait... ils ne travaillaient point les champs, ils s'enrichissaient par le commerce et l'usure, ils vivaient cachés et secrets, et d'ailleurs ils avaient mis en croix Jésus-Christ... on les lyncha...". N. Chorier confirme : "les malheureux Juifs furent accusez d'avoir empoisonné les Puits & les Fontaines... Ils y furent presque tous egorgez".

Il est vrai qu'on n'admettait pas ces médecins de ville, Juifs venus de l'illustre Faculté de Médecine de Montpellier, qui faisaient payer les riches pour soigner gratis les pauvres!

Seuls certains nantis faisaient appel aux rares médecins qui exerçaient, à prix d'or, à Genève ou à Thonon. Ces derniers demandaient déjà des honoraires exorbitants pour soigner à l'hôpital, alors, se déplaçaient-ils à domicile, dans les bourgs? Rien n'est moins sûr. En revanche, nombre de barbiers-chirurgiens et même d'apothicaires savoisiens postulaient un emploi à Genève, notamment à l'hôpital.

Le premier 'docteur en médecine' ne serait arrivé à La Roche qu'avec la peste de 1639, un certain Pierre Grospierre, même pas du pays ! Qu'y avait-il comme médecins en place au XVIIIe s. dans les bourgs qui nous intéressent ? "Un à Sallanches, un à Bonneville en 1726, deux à Thonon en

1743...curieusement à Cluses, bourg de moins de huit cents habitants, résidaient trois médecins en 1743 et encore en 1755, et le modeste village de Boëge en avait un, Spble Claude-Charles Mouchet...". On sait qu'à Bonneville MMr Deage et Jacquier sont signalés à la création de l'hôpital en 1743..

En 1523, on différenciait le médecin 'à *l'habit de serge noire*' du charlatan 'à *l'habit d'écarlate*'. L'accoutrement du '*médecin de peste*' était censé le préserver de toute contagion, l'odeur du cuir des gants repoussait les puces, la baguette (sceptre du pouvoir) assurant le toucher à distance (pour ne pas être soumis au séquestre), le masque aux herbes purificatrices, fort dispendieuses, filtrant les miasmes...

Les médecins étant rarissimes, "soit près d'un médecin pour dix-sept mille habitants, aux environs de 1720-1740", on faisait confiance au barbier-chirurgien. Lui acceptait d'approcher le malade, de nettoyer les plaies, d'inciser les bubons, de prendre tous les risques. L'apothicaire tenait boutique et vendait mille herbes et produits préparés. C'était lui le mieux loti, bien que très surveillé. Interdiction formelle lui est faite, en 1569, de concocter un remède selon "la recepte ordonnée par des empiriques, charlatans, femmes ou autres personnes ignorantes ni approuvées". Il a également "interdiction de la vente aux vulgaires de substances dangereuses, vénéneuses"... la vente est donc permise aux non-vulgaires!

C'est pourquoi, en temps de crise, on 'fait avec les moyens du bord'. On essaie les amulettes pendues au cou : pierre précieuse, concrétion calcaire, sachet rempli de poudres et de graines, trucs de bonne femme, sans aller jusqu'à ce qui se pratique en Pologne " sucer les dents des pesteux morts ". Quelle famille n'a pas essayé



Le premier costume du médecin de peste élaboré par +56Charles de Lorme médecin de Louis XIII

l'un de ces fameux 'secrets merveilleux' glissés sous le manteau ? Des 'préservatifs' réputés 'éprouvés' ! Comme ceux de ce :



Receüil

tres utile et Necessaire de plusieurs preservatifs et remedes contre la peste, et autres Maladies contagieuses domné par DeMrlle MrG.C.D.M. pour l'utilité du public

Autre costume de médecin de peste (gravure sur bois de 1721) Presite of Recellaire de pluham presonatif et remode lentre la proposation poste, et autremala mala diglantagions Domongo at Dem la M. G. C. Dim.

par exemple:

Beuvès de l'eau distillée de Saconet ou bien de vostre urine, et elle fairat dissoudre le charbon s'il est formé. Ou bien beuvès de Theriaque de Venise meslée, ou l'antidote composée par l'autheur, ou a son defaut avec huile d'olive, et fairat sortir le charbon sur lequel mettrès poix noire. bound de l'aan distiller de Saemet on bien de nostre verine, et elle-fairet disson louder de charben lilest forme; ou bien bouner de Theriugue De vorinesse, ou l'untidote (empuléo par l'autheur, ou a son de feut auce huile d'oline, ot fairat sorter les charbon sur lequel methos pure noise

La mort est au rendez-vous

En dépit de tous les efforts conjugués, la mortalité est impressionnante. Les historiens s'accordent à dire que la Mort Noire effaça la moitié de la population du globe. Le chroniqueur Froissart, décédé en 1410, est plus sévère encore : "par tous païs une maladie que l'on clame épidémie couroit donc bien, la tierce du monde mourut".

Au XIVe s. le Faucigny était quasiment surpeuplé, avec quelque 60.000 habitants, environ 35 h/km2, ce qui représentait une densité de 7,4 feux. La cluse de l'Arve, davantage encore, avec 20 à 22 feux/km2, essentiellement des ruraux. La chute démographique due à la Peste fut telle que, pour certaines paroisses, on trouve mention du recensement de la population en 1338-1339, peu avant, puis lors des visites pastorales, peu après. Ces quelques données, relevées plus particulièrement pour nos localités environnantes, sont éloquentes.

	en 1338-1339 Nombre de feux, d'habitants		en 1411, 1423 ou Nombre de feux,		
Ayse	162		50		
Boëge	160	800	52	260	
Bonne	160	800	120	600	
Bonneville	240	1200	84	443 en	1561
Magland	240	1200	80	400	
Marcellaz	52	260	26	130	
Saint-Jeoir	re 224	1200	116	580	

La peur de la mort

La population aux prises avec l'épidémie redoute la mort. La hantise de la contagion et d'une fin aussi douloureuse que brutale fait réaliser la précarité de la vie. Certains s'empressent de goûter chaque instant d'une existence si brève : - Profitons des plaisirs terrestres, Carpe diem ! D'autres prennent conscience de l'avertissement, il faut 's'installer dans une vie plus stable, humble, correcte'! D'autres enfin se lamentent : - Qu'ai-je fait au Seigneur pour mériter ça ? - Antienne qu'une religion de rigueur, d'interdictions, de châtiments, de punition divine véhicula jusqu'au milieu du siècle dernier. Comment ne pas vivre de remords, ne pas reprocher à son entourage mille fautes ?

On essaie d'exorciser la mort, source de toutes les angoisses, en la représentant. Ce sont les 'mystères', les mises en scènes théâtrales de 'La vie de saint Sébastien', tout un 'foisonnement rituel' parfois orchestré par les confréries. La 'Grande Peste' est à l'origine des 'Vanités' et 'Danses Macabres' (5). Eglises et cimetières sont ornés de ces scènes lugubres et effrayantes, traduction imagée de la précarité de l'existence mais aussi d'un mal



Apothicaire en son officine

qui entraînait sans distinction une farandole d'hommes de toutes conditions vers une issue fatale. XIVe et XVe s. en furent friands; Conrad Witz en aurait peint. Y eut-il ou peut-on encore trouver en Savoie du nord quelque fresque murale de Crâne ou de Danse Macabre?

On ne veut plus côtoyer la mort ni la toucher

A Cluses, le 29 juillet 1613, le conseil de ville s'assembla sur le cimetière. Il fut délibéré que l'église serait fermée afin d'éviter le mélange des pestiférés et des non pestiférés.

En 1615, les enterreurs ne portent plus les morts sur l'épaule mais 'avec des serviettes'. On défend les couvercles bombés des cercueils pour éviter le luxe et surtout gagner de la place,

A Scionzier, lors de la peste de 1630, on vit Mre Pierre Jay, curé, natif d'Aÿse, "assis devant l'entrée de la cure...[dicter ses dernières volontés le 28 août] au notaire et aux nombreux témoins. Il ne



Sur cet extrait d'une Danse macabre de Bâle, le premier au bras de la Mort, serait l'anti-pape Félix V (Amédée VIII de Savoie)

va pas même signer son testament, à cause du mal contagieux... et pour le doute que ledit testateur n'en soit atteint, ayant été serré et ses domestiques, par les commis à ces fins ".

Une difficulté matérielle complique l'existence, les cimetières affichent 'complet'

Dans les temps anciens il était d'usage d'enterrer dans l'église, non seulement les prêtres, qui se réservaient le chœur, mais aussi de nombreux fidèles... pour être plus près du Ciel. Les familles qui avaient fondé une chapelle y recevaient le repos éternel. Les autres étaient sépulturés dans '*l'enclos parroissial*' ou dans leur jardin (notamment les enfants). Dès 1792, il fut interdit, "même aux familles qui avaient, dans la nouvelle église, des places spéciales, d'y choisir le lieu de leur sépulture".

Lors de la terrible contagion de 1613, "les convois mortuaires ne passaient point par les rues, de crainte que les corps des pestiférés, en circulant, ne fissent de nouvelles victimes. On enterrait près des maisons, dans les jardins, dans les vergers, à côté des chemins". Devant l'ampleur de l'épidémie, il fallut créer des cimetières de pesteux à la périphérie des bourgs.

La peur 'fait fric'

Cette réflexion de Mr Fol dévoile bien la mentalité : "A l'automne du Moyen-Age, la mort, ça rapporte... elle est source de profits. Le Purgatoire devient un élément à part entière du paysage de l'audelà...La démocratisation des prières pour les défunts [engendre] une nouvelle vague d'offices, une gamme de services funèbres variés aux tarifs abordables, même pour les bourses les plus humbles". Aux XIV-XVe s., la sépulture dans les campagnes ne nécessite pas le passage à l'église, seuls les privilégiés bénéficient d'un office religieux, voire d'une inhumation sous le sous-pied de l'église. Tarifs : selon Mr Fol, vers 1450, l'inhumation coûte environ 12 deniers (= trois pains) ; l'office de 'bout de l'an' ou 'annuel' qui marque la fin du deuil : entre 9 deniers et 3 sous.

C'est alors que des vicaires besogneux songent à remonter leurs finances avec tout un panel d'offres de services, notamment pour abréger l'attente au Purgatoire. La répétition des prières : septains, trentains, quarantains accélère le passage au Paradis... et fait fric!

Les 'nantis' n'ont-ils pas prévu une 'fondation' avec rente perpétuelle pour faire dire des messes pour le repos de leur âme et celle de leur famille. D'où, "demande inflationniste de messes 'pro mortuis' et plus encore 'd'anniversaires'". Sans compter le développement du 'commerce de la cire', "viatique préféré et le moins cher". Le nombre des cierges et chandelles est signe extérieur d'offrande. Si bien qu'à Sallanches, au milieu du XVe s., "le produit de la taxation des sacrements funéraires (6) intervient pour plus de 90 % dans les ressources curiales extraordinaires... alors que les honoraires d'enterrements pour seulement 1 %".

On fait des vœux, offre un tableau, une statue. Sans parler des indulgences!



Conclusion

Ambroise Paré disait "si l'un est pris de peste, elle se communique ordinairement à tous" et La Fontaine de souligner "ils ne mouraient pas tous mais tous étaient atteints". On imagine le sentiment de culpabilité qui habitait chacun, l'impuissance de tous devant un Mal vengeur et la peur d'une mort foudroyante sans pardon.

Ces quelques aspects de l'impact de la peste sur une population croyante permettent d'imaginer l'état d'esprit des gens. Selon l'abbé Ducrettet, curé de Marlens, "Notre Savoie a été visitée bien des fois par l'épouvantable fléau de la peste... dans tout le cours du Moyen-Age, dès 1172 et 1318 ...". Mais les traces d'archives de cette époque font défaut. La peste de 1348, qui courut du lointain Orient à l'extrémité de l'Occident (Angleterre), n'épargna pas le Faucigny, provoquant une mortalité terrifiante. Le XVIe s. vit le fléau s'installer à l'état endémique, avec des recrudescences périodiques. Celle de 1630 était-elle l'ultime en Faucigny ? Quand on parla d'épidémie de "flux de sang', était-ce la 'peste sanglante' ?

La terreur s'était emparée des populations leur faisant adopter un comportement instinctif de défense. Tous les esprits étaient saisis. Ils ne savaient à quel saint se vouer pour être épargnés. Si quelques bons vivants prirent le parti de jouir du temps qui leur restait, la majorité des gens s'inquiétait de l'au-delà. Et tous, sans exception semble t-il, se trouvaient confrontés à un dilemme inquiétant : - Qu'ai-je fait qui ait déplu au Très-Haut ? Que puis-je faire pour mériter l'Eternel Repos ?

Si des mesures de bon sens se sont imposées, elles ne pouvaient endiguer le raz de marée d'un Mal dont on ignorait tout. A quelle époque commença-t-on à différencier les types de peste : la bubonique, la plus courante, véhiculée par la puce du rat noir, la pulmonaire, transmise d'homme à homme, ou la septicémique, dite aussi la sanglante, qui ne pardonne guère ? Il fallut attendre 1894 et la découverte du bacille de Yersin pour savoir quel traitement appliquer. Aujourd'hui il existe un vaccin, efficace, et encore utile, puisqu'il y a recrudescence.

L'histoire ne dit pas si notre '*Rat noir'* prodigua ses parasites à toute la bourgade, si Discret Girard réchappa de la fièvre récoltée... et si les receptes de Frère Jehan, enrobées de prières, le sauvèrent lui et ses protégés. Mais... méfiez-vous des rats et pis encore des puces !

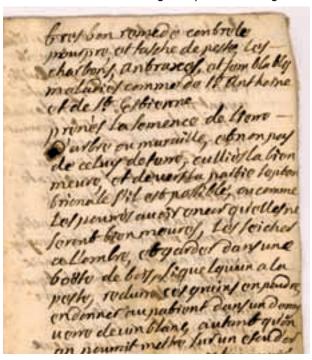
Claude Constantin de Magny

Sources:

- N. Chorier, Histoire générale du Dauphiné, Lyon, MDCLXXII.
- Philibert Guibert, Le medecin charitable, 24e édition, Chez Rolin Glaize, Lyon, M DC LXXIV.
- MDAS, divers articles de l'Académie Salésienne, dont T. X. *Peste à Cluses et en Faucigny*, T. XI, 1888 *La mort, des revenus pour la collégiale de Sallanches...* Michel Fol, T. 95, 1986.
- Mr Germain, J.-L. Hébrard et G. Jond, *Dictionnaire des Communes de Haute-Savoie*, Horvath, Lyon, 1996. Curieusement, aucune mention n'est faite de la peste à Contamine-sur-Arve dans l'ouvrage du père Bouchage.

Notes:

- Le terme de Mâle Mort était réservé à la peste pneumonique.
- 2 Parce que les corps des morts prenaient cette couleur.
- 3 Des marchands Génois, poussés par les récits de Marco Polo, se seraient fixés en Crimée près du port de Caffa. Assiégés en 1347 par les Tartares, ils se virent bombardés par les corps des guerriers assaillants, victimes d'une mystérieuse maladie. Cette affection mortelle se propageant rapidement intra muros, les assiégés, pour fuir le fléau, s'embarquèrent au plus vite pour rejoindre Gênes... emportant le germe avec eux.
- 4 Une des ultimes tentatives de croisade contre les Barbares, après que, vers 1310, le pape eut confié l'île de Rhodes aux Hospitaliers. Accompagné de nobles chevaliers du Dauphiné, Humbert Dauphin s'était embarqué à Marseille en août 1344 et revint en 1347.
- 5 On y retrouve les flèches, symboles de l'épidémie, le 'tableau de chasse' de la Mort armée de sa faux, souvent un arbre de vie dont les hommes chutent comme des fruits blets et surtout des squelettes animés donnant le bras à des personnages de toutes classes sociales.
- 6 L'office de sépulture n'est pas un sacrement.



Une page du recueil cité

Le Magot de la JEANNE A MATHY BADIN "la fille du meunier"

« Surtout ne va jamais te promener là-bas, il y a une vieille folle qui se cache dans la cave. Oui ! elle s'appelle la Jeanne à Mathy Badin ... si elle t'attrape ! » Combien de fois, étant enfant, ai-je entendu ces mots prononcés à voix grave par le frère de mon grand-père, Benjamin.

"Chez Benjamin" est la grande ferme, aujourd'hui restaurée, située entre la carrière du Bouchet (1) et le Foron, sur le chemin du Limonet. Cet endroit était pour moi, autrefois, un but de promenade familiale. En contre bas de la ferme, à peu de distance du Foron, des ruines ainsi qu'une cave voûtée (2), le tout caché dans les bois, rendaient ce lieu un peu sinistre. Ajoutées à cela des histoires de folle ou de sorcière, il n'en fallait pas plus pour faire frémir un enfant. Autant dire que j 'évitais bien de passer dans ces lieux, j'avais trop peur de voir surgir une sorcière. Sûr que certaines sorcières courent plus vite que les enfants.

J'oublie de dire aussi que selon Benjamin la veille folle cachait un magot.

Bien des années ont passé et c'est par hasard que ces ruines font une nouvelle apparition.

Au cours de recherches concernant les moulins et autres artifices (3), je retrouvais, à la mairie, les plans d'ensemble de ces lieux. Cette partie précise du cadastre sarde de 1736 n'existe plus aux archives départementales pour cause de détérioration. Et c'est lors d'un procès qu'un relevé a été établi par le géomètre Antoine Gavard, en 1865. Il nous indique :

en A: maison et moulin
I: un autre moulin
X: une cave et un grenier
O: masure.

Après avoir retrouvé les moulins, il me restait l'histoire de la Jeanne et du magot à vérifier. Tout allait ensemble : la sorcière, le moulin et le magot.

Quelle ne fût pas ma surprise lorsque je questionnai un voisin, aujourd'hui décédé, qui, sans hésitation me parla du trésor. «Oui, la Jeanne à Mathy Badin avait des sous : un tas de pièces d'or, mais après sa mort personne n'a jamais rien retrouvé».

Cherchant à en savoir davantage, je rencontre une autre personne susceptible de connaître l'affaire, et, là aussi même réponse. «Oui, il y avait un gros magot, un vrai trésor, mais il a disparu. Pour moi il y a deux possibilités :

- la première, à l'époque sarde, les banques

n'existaient pas. Les banquiers (4) venaient de Genève, passaient lors des foires dans les villages et échangeaient l'or contre du papier ou bien le plaçaient pour le faire fructifier. Certains de ces banquiers étaient des escrocs et l'argent disparaissait avec eux.

- la deuxième ... bien, comme je te l'ai déjà dit, la banque n'existant pas, une marmite avec son couvercle faisait office de coffre-fort, le tout bien caché ...»

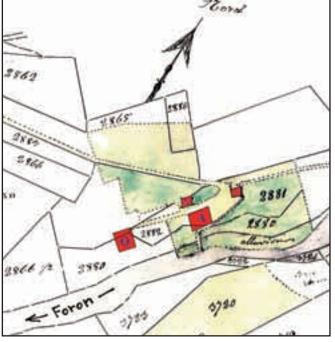
Je vous laisse imaginer la suite ...

Quant au nom de la Jeanne à Mathy Badin, c'est, sans doute, un surnom donné à la fille du meunier qui devait être un Mathieu Pellet-Collet.



Notes:

- 1/ Bouchet toponyme courant pour désigner une carrière, ouverture, bouche.
- 2/ Dans cette cave voûtée, abandonnée on pouvait récolter du salpêtre afin de fabriquer de la poudre.
- 3/ Artifice ensemble de mécaniques actionnées par l'eau (moulin, battoir, scie)
- 4/ Jacques Balmat, vainqueur du Mont Blanc, fût lui aussi escroqué par ces faux banquiers. Il eut le malheur de leur confier l'argent gagné au cours de ses périples. C'est ainsi qu'il se retrouva pratiquement ruiné. Il perdit la vie en cherchant un hypothétique filon d'or dans les montagnes de Sixt.



Joseph Freyre dit Quinnolaz

Joseph est né le 15 janvier 1881 à Ville-en-Sallaz, fils de Alphonse et de Julienne Menod. Joseph était curieux de tout, il avait réponse à tout, sa patience était sans égale, il avait ramassé en autodidacte une foule de connaissances.

Je me souviens d'avoir vu, chez lui, un fouillis de livres et de documents techniques, des piles de "*Science et Vie*", certains datés de 1913.

Chez lui, c'était un lieu mystérieux plein d'objets hétéroclites, de pièces de mécaniques, de plans empilés, ainsi que le vieux poste à galènes qu'il avait monté lui même, tandis que l'horloge comtoise rythmait le temps avec son balancier.

L'endroit le plus extraordinaire était la forge, avec son foyer rougissant, qu'il ranimait avec un vieux soufflet noir. Des gerbes d'étincelles jaillissaient sous les coups de marteau, avec cette odeur de métal surchauffé, d'acier et de poussières de charbon. C'était un magicien capable de maîtriser le feu et de tordre le métal.

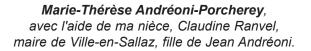
Mon parrain aurait pu faire fortune en faisant breveter ses ingénieuses trouvailles.

- la scie ambulante de 1920
- la machine à battre le blé, construite après la guerre de 1914.
- la machine à laver le linge, fabriquée pour ma Grand-Mère.

En automne la cour s'animait. C'était tout un charrois de sacs de crésons et de poires maudes. On venait de loin pour faire le cidre, avec l'incroyable machine qu'il avait conçue et assemblée dans le hangar. Son énorme moteur pétaradait dès le jour levé. Il suffisait de verser

les pommes dans un wagonnet qui déversait sa charge dans le pressoir, tandis que le cidre coulait; le marc pressé servirait plus tard à faire la goutte, quand l'alambic viendrait près de la fruitière.

Mon parrain préférait réparer l'irréparable, en trouvant des solutions inédites, car il aimait rendre service et n'a jamais eu l'appât du gain.





Croisière aérienne sur le Mont-Blanc en 1923 A droite, Joseph Freyre



Scie conçue et réalisée par Joseph FREYRE

On remarque:

- un moteur automobile avec chassis et ressorts de suspension
- de roues de machine agricole : tourneuse, faucheuse, charrue...
- un ventilateur pour récupérer la sciure
- deux selles de faucheuse en tôle emboutie, disposée de part et d'autre du volant pour éviter de faire marche arrière.

Cette scie a sillonné toutes les communes environantes de 1920 à 1930. Elle se basculait à plat pour le transport.

Exploit d'un enfant de 4 ans

Membres du Club Alpin, habitués de la haute montagne, fervents de la varappe et de l'escalade des cimes vertigineuses, cette histoire authentique n'est pas pour vous si vous vous placer au point de vue exploit tel que vous savez les faire, mais elle est pour nous de même comme pour tous les lecteurs, parce que ce que je vais vous raconter a été fait par un gamin de 4 ans, qui ne considérait pas lui même avoir fait quelques chose d'extraordinaire. Les parents de l'enfant ont trouvé la chose tout à fait normale, les voisins me l'ont racontée, car ils estiment, à juste titre, qu'elle est remarquable. Vous serez sûrement de l'avis de ces derniers.

Voici se qui s'est passé :

A Saint-Jean-de-Tholome, au hameau de Vers Château, Mr Chatel-Laley a deux enfants, son aîné François est âgé de 4 ans, c'est de lui qu'il s'agit.

Mr Chatel-Laley possède sur un épaulement du Môle, entre Saint-Jean et Saint-Jeoire, deux chalets dans lesquels il habite pendant la saison d'été, pour garder le bétail en pâturage, et l'un de ces chalets sert de buvette, fort connue de ceux qui ont fait l'ascension du Môle. Ce sont les chalets de l'Ecutieu. Du hameau de Vers-Château jusqu'aux chalets, il faut près de deux heures de montée. Un habitué du pays, pour descendre, mettra une bonne heure. Le sentier est assez dur, d'un coté la montagne, de l'autre, toujours dans les bois, une pente abrupte qui a déjà donné le vertige à plus d'un touriste.

Pour effectuer des réparations à ses chalets, Mr Châtel-Laley était monté, emmenant avec lui le petit François. Un, deux jours se passent bien ; une nuit, le père est pris de douleurs vives. C'est la traditionnelle crise de rhumatismes, qui en le faisant beaucoup souffrir, l'oblige à garder le lit, pas de remèdes. Que faire?

Le père appelle son fils.

- François tu veux être gentil?
- Oui, papa.
- Tu vas descendre seul à Saint-Jean. Tu vois, je ne peux pas bouger, tu diras au grand père que je suis malade et qu'il faut qu'il monte au plus vite, je vais te mettre ça par écrit.
- Bien papa.
- Tu feras attention, ne te presses pas, tu as le temps, ne passes pas trop près des précipices.
- Non papa.
- Tu connais bien le chemin.
- Oh! oui.
- Tu n'as pas peur, tu sais d'ailleurs que tu n'as rien à craindre.
- Non, non, je n'ai pas peur.
- Va mon petit, et encore une fois, fais très attention.

Et le gosse est parti. Et le papa, dans son lit a poussé un soupir, en voyant quelques heures après, son père arriver.

Car le petit François avait bien fait la commission consciencieusement.

Vous amis lecteurs, qui avez des enfants de l'âge du petit François, avouez avec moi que c'est beau ce qu'a fait cet enfant. Combien de grandes personnes, n'auraient pas osé en faire autant.

Progrès de la Haute-Savoie du 28/05/1936

Le petit François est né en 1931. Agé de 77 ans, il continue à monter au Môle.

Gilbert Maurice-Demourioux



L'Apparition des Groupements d'Agriculteurs

Suite de l'article paru dans notre numéro 14

Nous vous présentons différents documents pour compléter cet article, notamment les signatures originales des différents membres de la Société.

En dia nuel cent dus la Societé de
la fuitier de Manellaz a vote et ace.
ple quet de conseil de la funtion ce
renouvellerait toutes les annies par
numired qui de suivent di dans le
cal un on plutient membres refutent
la Dace Par doit presidre les me
must Suivante ainte cette annie
cet fet numeral Suivants our deivent
adminitue pour l'annie dix neuf
cent quatil, le conteil ett composé
Auther Francoit Secretaire
Sollez Edouard trisonice
Youtfort Julet membre
Demonal Françoit
Moinne Climedie
Finget Georgel
D
- Fast a Manuellag to Sent Jeft
december des neuf could hois
Pait a Manuellaz le Mint. Sept décembre dix neuf conts trois Le peresitent
J. Berthet
J. Jo Clinice

Lebarner Ramon Garellet Marie esterier Trom
Chavanne Ramon Garellet Mondel Sieth Wilhel
Corone Soul Marianne Cera Teleurone Count
Carne Soul Marian Manfort the Hagneur
Carne Soul Marie Delecement and Marie Jacobs

flow Corone Chromopore

John Corone Chromopore

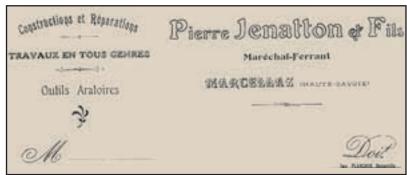
Soule Grand Slie

Gentlet Steering Southol Slie

Good Steering Southol Slie

Goldes Steering Steering Steering Steering





En-tête de factures d'entreprises de Contamine et de Marcellaz ayant travaillé pour la Société de Fruitière

Company of Mon cher Ministre et ami,

Je m'empresse de vous informer que, dans sa dernière réunion, le Conseil d'administration de l'Office national du Crédit agricole a attribué à la Société coopérative fruitière de Marcellaz en Faucigny (Haute-Savoie) une avance de 60.000 frs remboursable par annuités dans un délai de 15 ans.

Veuillez agréer, Mon cher Ministre et Ami, l'assurance de ma haute considération et de mon affectueux dévouement.

Le Directeur général,

P.S. Cette attribution sera définitive lorsque l'avis du Service du Génie rural sera parvenue à l'Office national.

M. Fernand David, Sénateur de la Haute-Savoie Ancien Ministre

Crédit accordé à la Société Coopérative Frutière de Marcellaz en 1925, pour la rénovation de ses bâtiments (maison Delerce François, actuelle)

Fernand David est né d'Annemasse où une rue porte son nom. Il a été le fondateur de la caisse de Crédit agricole de Haute-Savoie. Il a fait don d'un terrain situé 4 rue Alfred Bastin à Annemasse au profit de la Mutuelle Agricole de Haute-Savoie qui y a construit son siège.

Laurent Montfort

Commune de Marcellaz

SOCIETE COOPERATIVE FRUITIERE

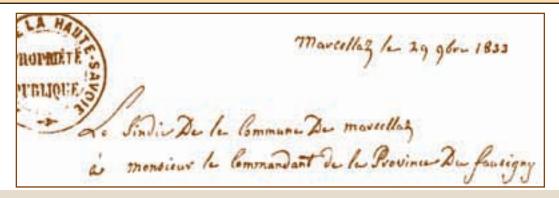
Projet de construction d'une Fromagerie et Porcherie

	THUMAL	IEKI	t
1er Lot. Terrassement, maçonnerie,	grosse serrurer	ie, béto	n armé, peinture :
Travaux à l'entreprise	179.258 fr.	50)	
Somme à valoir pour imprévus	10.741 fr.	50 }	125.000 francs
2e Lot. Charpente, couverture, ferbl	anterie, vitrerie	:	
Travaux à l'entreprise	22.287 fr.	- 1	
Somme à valoir pour imprévus	3.713 fr.	_ }	26.000 francs
3e Lot. Parqueterie, menuiserie, peti	ite serrurerie :		
Travaux à l'entreprise	21.530 fr.	- 1	**************************************
Somme à valoir pour imprévus	2.470 fr.	_ }	24.000 francs
	PORCH	ERIE	
1er Lot. Terrassement, maçonnerie,	grosse serrureri	ie, bétor	n armé, peinture :
Travaux à l'entreprise	114.476 fr.		
Somme à valoir pour imprévus	10.524 fr.	_ }	125.000 francs
2e Lot. Charpente, couverture, ferbl	anterie, vitrerie	:	
Travaux à l'entreprise	42.772 fr.	- 1	
Somme à valoir pour imprévus	2.228 fr.	_ }	45.000 francs
Auteur du projet, F. DUCUPET, Ar	chitecte diplômé	par le	Gouvernement, à Thonon-les-Bains
Les concurrents à l'adjudication devi	int le mardi 15 décei ront joindre à leurs ns de même importa huitaine suivante de	mbre 193 soumissionce. Ce co s résultats	ons un certificat de capacité constatant qu'ils ont certificat devra être visé par l'Architecte auteur du s de l'adjudication.
On peut prendre connaissance des p GAVILLET Président de la Société	olans, devis et cahie	r des ch	arges au Bureau de M. DUCUPET, ou chez M.
Le	Président de la Soc	iété Coop	pérative Fruitiere,
	(CH. C	GAVILLET

Affiche d'adjudication de travaux de la fromagerie-porcherie de 1931, à l'emplacement d'un immeuble actuel

Un bien Etrange Instituteur Marcellaz 1833

Ce 29 octobre 1833, le syndic de la commune de Marcellaz, M. Gavillet, prend sa plume pour relater au Commandant de la province du Faucigny un comportement étrange de la part d'un jeune instituteur.



Je viens vous faire part qu'il s'est introduit dans cette commune (il y a trois semaines) un jeune homme faisant profession d'instituteur pour les enfants sans être muni d'un certificat de capacité de M. le Réformateur de la province et entre autre qui s'est permis de causer des scandales publiquement à l'église.

Dimanche dernier, pendant les vêpres, il entra à l'église où il prit un enfant qui était placé dans un banc appartenant à sa famille. Cet instituteur se permit des propos délibérés de vouloir sortir le jeune homme de son banc en le maltraitant quoiqu'il avait ou moins encore de la place pour en placer quatre.

A la sortie des vêpres, un jeune homme, frère de l'enfant mal traité, voulut lui dire paisiblement que ce n'était point sa place de s'aviser à sortir le monde de leur place qu'il en serait réprimandé.

Cet instituteur d'un air furieux et en présence de plusieurs personnes couvrit cet homme d'infamies et de toutes sortes d'injures en le traitant de fou qu'il ne connaissait pas le B à BA et plusieurs mauvais propos.

Lundi matin, 25 courant, j'ai voulu moi-même lui faire une réprimande en lui demandant de quoi il s'avisait de causer des scandales publics surtout dans le lieu saint, je n'ai aussi reçu pour réponse que des insultes et des mauvais compliments.

C'est pourquoi je recours à M. le Commandant et qu'il veuille bien m'indiquer quels moyens nous aurons à prendre pour nous débarrasser d'un scandaleux le semblable, et bien loin de donner des bons principes à ses élèves, ne peut leur montrer que de mauvais exemples.

J'ai l'honneur d'être avec la considération la plus distinguée votre très humble et obéissant serviteur Gavillet Syndic

ya: L'honneur Ditor avec le Consideration la plus Distinguée votenties humble et abiliant Serviteus C. Gavillete Syndin A regarder de près, cette lettre est le reflet typique de la société dans laquelle se trouvait Marcellaz dans la première moitié du XIXe siècle : tout d'abord le personnage, mis en cause, l'instituteur, un jeune homme qui exerçait son métier de maître bien qu'il ne possèdât pas de certificat de capacité.

L'enseignement en Savoie durant cette période piémontaise-sarde (1815-1860) ne fut pas un modèle d'éducation scolaire pour tous, mais sans pour autant tomber dans des excès qui consisteraient à nier tout effort d'enseignement de la part de l'Etat, il faut dire que le système des petites écoles mises en place déjà avant la période républicaine (1792) permit d'élever le niveau scolaire général de l'instruction. C'est ainsi qu'en Faucigny, 33 % de la population savait lire et écrire. Le catéchisme obligatoire pour tous les enfants des paroisses fut également un facteur important et on trouvait parfois, dans certaines communes un peu fortunées, un vicaire qui exerçait la charge d'instituteur.

Chaque village se faisait un devoir d'offrir aux enfants un enseignement primaire dont les communiers supportaient eux-mêmes les charges financières. Les maîtres d'écoles étaient recrutés sur la base de leur capacité à enseigner l'écriture et la lecture, le calcul et quelques notions de géographie, d'histoire, sans oublier les leçons de choses. On n'était pas trop exigeant sur les diplômes de l'instituteur pourvu qu'il présenta une bonne moralité et de bonnes mœurs.

La vie religieuse rythmait le quotidien des gens. On voit combien l'emprise du religieux sur l'homme était importante ici à Marcellaz : on participait aux vêpres du dimanche après-midi après avoir assisté à la messe le matin. Chaque famille possédait son banc à l'église. On vivait dans une société fortement hiérarchisée, ballottée entre foi et tradition où chacun épiait son prochain. Il apparaît ici que l'autorité civile veille avec scrupule au bon déroulement de la vie communautaire. Les conflits, bagarres, dans ce petit microcosme de Marcellaz devaient être réglés au plus vite. L'ordre moral, l'ordre social devaient régner. D'ailleurs, on voit avec quelle célérité le maire Gavillet s'empressa de désamorcer le conflit naissant en référant immédiatement à l'autorité supérieure. Il fallait éradiquer immédiatement le voyou, la racaille, le désordre.

Dans sa formule de politesse, Gavillet signe votre très humble et obéissant serviteur. Il marque ainsi les limites de son autorité et sa subordination à une autre autorité.

Sous le règne de Charles Félix (1821-1839), le retour à l'ordre moral aussi bien dans la société civile qu'en économie, fut l'action dominante de ce roi de la restauration de l'Ancien Régime en Savoie. La Savoie n'était pas encore prête pour une émancipation.

Suite à cet incident, nous ne savons pas ce que devint l'instituteur, ni quel était son nom. Cette affaire dut alimenter les conversations dans les chaumières le soir à la veillée, dans les cafés ou sur la place du village. On raconte même que l'affaire fut l'objet de bavardages à Faucigny, à Contamine et jusqu'à Viuz.

« Dites donc ! vous ne savez pas ce qui s'est passé à Marcellaz dimanche aux vêpres ? »

175 ans plus tard, même le Petit Colporteur s'en fait le rapporteur.

L'Etincelle du Volcan

Le Choix des Mots

Dès le début de la Grande Guerre, de nombreux réfugiés venant de Belgique et des départements de l'Est refluaient en nombre dans nos villages. Ils prenaiant le chemin le plus court, c'est-à-dire traversaient la Suisse. Arrivés en France, ils étaient placés dans des familles d'accueil.

Ces familles touchaient une petite indemnité versée par l'Etat via le département. Pour ce faire, un document devait être dûment rempli par le maire de chaque commune, intitulé :

"réquisitions concernant les bouches inutiles et les étrangers"

Ceci pour parler de femmes seules ou de vieillards contraints de quitter les départements ravagés par la guerre n'est sans doute pas un exemple d'humanité.

Denis Thévenod

Haw	lu ee adissuum de 0	Mequisitions canam le boucher inutiles canam de Tim - en des allocations payies 1915 an 1 = août	u h. Soil	lan.	
Un: dinda	Nom a fricom	Som et ag des rifugiñ kiebayês	-	Carry de Daltonolois	
1	blin Rufly Delpur	Moynot Jules 68 am	31		18.75
3	4	Maynot hicloin 27 ans	31		31.75
4	Buncy Joseph buchman Chiques Von Gielolf Hickel	Humbus Micola 16 am	31		18.75
5	Suchonal Chiggs of Ve	Odufhi Main 15 mi	31		18.75
6	Vtebolf-Michael	Juis Corners	31	1.15	11.50
	Arr somme de	êté le présent état deux east heute	- reci	a Rily	latif o la
	centimes	· Ving w fally	le	10 ac	rut 1915





Table!



MANIFESTE

MAGISTRAT DU PROTOMÉDICAT,

DE LA ROYALE UNIVERSITÉ DES ÉTUDES.

En date du 9 avril 1842.

Relatif à la prohibition de colorer avec des substances minérales les liqueurs, pâtisseries sucrées, confitures, pastilles et autres objets semblables.

Oronger l'article 97 du Réglement annexé aux Royales Patentes du 16 mars 1839 ait défendu aux personnes exerçant les professions qui y sont indiquées de mêler au produit de leur fabrication respective, des matières qui puissent nuire directement ou indirectement, il résulte néanmoins que, pour donner aux liqueurs, pătisseries, confitures , pastilles et autres objets d'une nature semblable, des teintes plus vives et plus agréables à la vue, l'usage de les colorer avec des substances minérales et nuisibles s'est introduit abmiyement, et s'est étendu jusqu'aux gelées de toute espèce et d'un usage journalier dans les repas.

C'est pourquei, sfin d'assurer l'entière exécution de l'article sus-énoncé, et de donner en même temps aux distillateurs, confiseurs, pâtissiers et autres personnes exerçant des professions analogues, des règles de conduits de nature à prévenir toute infraction à une disposition aussi importante pour la santé publique, nous nous sommes déterminés à notifier, ainsi que nous notifions ce qui suit :

On considérera comme nuisible à la santé publique et prohibé par l'art. 97 du Réglement annexé aux Patentes Royales du 16 mars 1839:

I. La colorisation des liqueurs, confitures, pătisseries sucrées , pastilles et autres objets de nature semblable au moyen de substances minérales, et notamment avec celles désignées ci-après , savoir ;

Le vert de Schöele (arsénite de cuivre);

Le vert de Scherveinfurt, ou vert d'Allemagne (Mélange d'arsénite et d'acétate de cuivre);

Le vert de Brunswick (chlorure de enivre basique); Le vert-de-gris, verdet ou vert de cuivre (sous-acétate Le cinabre ou vermillon (sulfure rouge de mercure); Le cinabre vert (mélange de chromate, de plomb et

de bleu de Prusse); L'orpiment (sulfure jaune d'arsenie);

Le minium, (oxide rouge de plomb);

Le réalgar (sulfure rouge d'arsenic) :

Le jaune de Naples composé d'oxide de plomb et d'autimoine);

Le blen de cobalt (iclicate de cobalt).

Il est également défendu d'employer pour colorer les objets ci-devant énoncés, la gomme-gutte, le tournesol on l'orseille et le vert de vessie.

II. Le mélange des liqueurs avec des feuilles d'or ou d'argent faux ; l'emploi de ces fenilles n'étant permis que lorsqu'elles sont d'or ou d'argent très-pur, et qu'elles sont tres-minces.

III. L'enveloppe et la filtration des matières sucrées au moyen de papiers colorés avec des substances minérales, ainsi que l'emploi , pour les parfumer , de l'em cohobée de feuilles de lauvier-cerise.

IV. Enfin la clarification des liqueurs par le sel de Saturne (acétate de plomb), la litharge et la céruse.

Les distillateurs, confiseurs et revendeurs de liqueurs qui ne se conformeront pas à tout ce que dessus, outre les peines rappelées à l'art. 97 du Réglement annexé aux Patentes Royales du 16 mars 1839, seront, d'après les circonstances, suspendus de l'exercice de leur profession.

Mandons et ordonnous que le présent manifeste soit publié dans toutes les villes et communes du Duché ... Donné à Turin, ce 9 avril 1842. Pour ledit illustrissime Magistrat, SOBRERO, Secret.

Depuis une décennie un nombre incroyable de publications faisant l'éloge de la cuisine mijotée par nos grand-mères, apparaissent en librairie. Leur savoir-faire, la qualité des produits, le temps de cuisson, voire même le secret de préparation, font d'elles, selon ces ouvrages des cuisinières de premier ordre.

Mais en fin de repas, en apportant sur la table quelques friandises, cette bonne cuisinière, sans le savoir, pouvait mettre à mal certains estomacs fragiles.

Un décret du gouvernement sarde datant de 1842 nous fait soudain découvrir qu'un siècle et demi avant nous, l'usage des colorants était déjà courant. Bien sûr, ce décret ne concerne que la réglementation des colorants laissant de côté les conservateurs, les acidifiants, les stabilisants, les émulsifiants, et j'en passe. Il faut dire que les produits incriminés ont de quoi faire frémir.

Mais quand même ! une première prise de conscience voit le jour.

Grâce aux multiples associations défendant le bien manger (et celles luttant contre la mal bouffe) des mesures sont prises par simple précaution.

Aujourd'hui un numéro mystérieux a fait rentrer tous ces colorants dans l'anonymat.

Alors bon appétit

Denis Thévenod

Quand les Savoyards quittaient leur pays

En tant que conseiller municipal, pour une raison que j'ai oubliée, j'avais rencontré Mr Levret, maire de Viuz-en-Sallaz. Il m'avait confié sa passion de recherches sur les familles de Viuz, et moi, la même passion pour les familles de St-Jean. C'était notre point commun.

Par le plus pur des hasards, Mr Jean Clavel, neveu de François Levret, en classant des papiers de famille, a retrouvé une partie de ces documents qu'il a bien voulu me confier.

Paru dans le journal, un très bel article. voici cet article mot pour mot

Une gloire nationale de la cité

C'est une révélation inédite que notre Journal est à même d'offrir aujourd'hui à ses lecteurs. Conseiller municipal de Viuz-en-Sallaz de 1935 à *1945*, et maire de Viuz de 1945 à 1975, conseiller Général du canton de Saint-Jeoire pendant 18 ans, Mr François Levret s'est détourné des affaires publiques pour couler une retraite très largement méritée.

Il ne reste pas inactif pour autant et consacre de nombreuses heures à sa passion de l'Histoire et c'est ainsi que Mr François Levret a fait une découverte dans l'histoire locale de Viuz et a pu nous faire une révélation dont notre journal offre la primeur à ses lecteurs.

En fait tout a commencé le jour où Mr Levret a eu son attention attirée par un article qui indiquait que le général français qui commandait la place en 1814 s'appelait Jordy. Un déclic s'est produit et Mr Levret, curieux d'en savoir plus, a effectué de longues et patientes recherches aux archives de Genève, aux archives de Strasbourg, aux archives de l'Armée, à Paris, à l'académie Florimontane à Annecy.

Après deux ans de minutieuses recherches, voici ce que Mr Levret a pu nous révéler :

Le petit-fils d'un colporteur émigrant de Viuz-en-Sallaz est devenu une gloire nationale sous le Premier Empire.

Maréchal de camp, officier de la Légion d'Honneur, chevalier de Saint-Louis. chevalier de Maximilien de Bavière, général de division, Nicolas Louis Jordy est le petit-fils de Claude François Maurice Jordy né à Viuz-en-Sallaz le 26 janvier 1701. Ce dernier, c'était un colporteur, se maria le 18 janvier 1724 à St-Quirin (Meurthe) et eut neuf enfants dont un, Nicolas, né en 1729 qui devint marchand de papiers. Ce dernier eut à son tour dix enfants dont le premier, Nicolas Louis Jordy, né à Abreschviller, est notre héros de ce jour dont nous vous donnerons les extraordinaires et brillants services.

Une gloire nationale de la commune (suite)

Nicolas Louis Jordy fut décoré par Louis XVIII, bien que général de Napoléon Ier, à cause de son humanité.

En effet à Nancy, il s'opposa au massacre de l'abbé Dumont, chanoine, aux prises avec une bande de fanatiques, et, en Vendée, il libéra 127 Vendéens, dont les nobles.

Il fut même proposé «hors la loi» pour n'avoir pas fait fusiller 500 à 600 locaux.

Il fut commandant d'armes à Landau, ville bavaroise, où il avait acquis une telle estime du fait de son humanité, que le Conseil de ville demanda au Ministre français qu'il reçoive plus tard la décoration bavaroise.

Commandant d'armes à Strasbourg, il eut droit aux mêmes honneurs, puis ayant été placé à la tête de l'armée d'Helvétie, il obtient également la reconnaissance de ses qualités humaines en recevant les remerciements du gouvernement du canton d'Uri.

Voici comment Mr François Levret explique le changement d'orthographe dans le nom patronyme. Le nom de famille était Jourdil, mais en patois lou Jourdy ; comme Nanjod «lou Nanjoud», le grand-père de Nicolas, aurait ainsi donné le nom tel qu'on le disait à Viuz-en-Sallaz.

Les Genevois, qui étaient très hostiles aux occupants, durent reconnaître qu'il a fallu une

véritable grandeur d'âme au général Jordy pour ne pas obéir aux ordres de Napoléon en n'ayant pas un esprit de vengeance et en conservant une vue réaliste de la situation. Peut-être a-t-il aussi pensé que malgré tout, Genève était la capitale économique de son pays d'origine. Son humanisme rejoignit celui du grand Dessaix, qui occupant Carouge, reçut l'ordre de tirer sur Genève mais, qui refusa ne voulant pas utiliser de moyens aussi barbares.

Nous en reparlerons plus tard en ajoutant dans un petit aperçu historique de notre pays du «Sallaz» de plus amples détails sur le général Jordy et sa famille et aussi en signalant d'autres émigrants de chez nous, célèbres : Les Forel, Gay, Gavard, Jorat ; ainsi que les Tournier, Duchosal et Magnon.

Mais les recherches demandent beaucoup de temps, de patience et surtout beaucoup d'amour pour son petit pays. Mr François Levret effectue en effet des recherches sur l'histoire de Viuz et son mandement. Nous aurons l'occasion de lui rendre de prochaines visites ; il a accepté de nous accorder la primeur de ses découvertes.

Pour les historiens nous publierons dans deux prochains articles les différents titres et citations de Nicolas-Louis Jordy.

« signé Claude Didier » à suivre ?

Hélas je n'ai pas la suite!

Gilbert Maurice-Demourioux

Un DENIER CAROLINGIEN

La découverte d'une monnaie carolingienne trouvée lors d'un chantier au bourg de Viuz-en-Sallaz, nous fait penser que, suite au vicus gallo-romain, la population s'est bien maintenue sur ce territoire.





Denier à la légende chrétienne

Monnaie frappée entre 822 et 840. Sur l'une de ses faces la légende chrétienne "XPISTIANA-RELIGIO" (la religion du Christ), montre bien l'union entre le pouvoir politique et l'église.

Cette monnaie, frappée sous le règne de Louis le Pieux ou le Débonnaire, nous fait connaître un des fils de Charlemagne, Louis le Pieux né entre juin et août 778, mort en 840. Il était le fils de Charlemagne et petit-fils de Pépin le Bref, roi des Francs.

Louis reçut, après la mort de son père, en premier partage, la totalité des terres et le titre d'Empereur, excepté le royaume d'Italie.

Tout son règne ne fut qu'une suite de mésaventures diverses. Un nouveau partage de l'empire, en 831, amena le souverain à subir une véritable humiliation. (sic. Journal de France. Marcel Brion)

Après une année de vicissitudes les armées des deux parties se trouvèrent en présence. La guerre devait éclater entre père et fils qui se retrouvèrent le 24 juin 833 dans les plaines d'Alsace, bien décidés à se livrer une bataille décisive. On négocia pendant cinq jours pendant lesquels les révoltés travaillaient à détacher du parti de leur père tous ceux qu'ils pouvaient gagner par des promesses et des cadeaux. Au matin du 20 juin Louis le Pieux constata que ses dernières forces étaient passées à l'adversaire.

Dans son camp vide il n'y avait plus qu'une poignée de fidèles. A la suite de cette infamie le lieu de la rencontre porta le nom de Lûgenfeld : le champ du mensonge.

L'histoire ne se reproduit jamais mais souvent se ressemble. Sur le champ des élections, par la suite, retourner sa veste a été certainement plus facile quand l'an 833 où l'on portait l'armure.

La GUERRE 14-18 : A travers la Carte Postale

Si l'on parle de guerre mondiale, ce fut bien, en l'occurrence, celle de 14/18 qui, la première, portera ce triste nom.

Les pays alliés, à commencer par les Anglais, entrèrent dans le conflit dès le 5 août après l'invasion de la Belgique, puis l'armée américaine en 1917, avec le Général John Pershing à sa tête.

Tous se battront sur le sol français, au côté de nos soldats. Comme l'armée française, les Anglais avaient à leur service des troupes coloniales ainsi que les Canadiens et les Australiens. La Russie participera au début des hostilités mais signera l'armistice avant la fin de la guerre, la révolution ayant changé les données politiques du pays. Nos voisins beiges seront les premiers à subir l'invasion, mais ils devront subir la retraite. L'armée anglaise combattit sur terre et sur mer.



Un Prêtre belge en équipement de guerre





Nos alliés, les Russes :







Amiens - Groupe de soldats anglais





En représentant nos alliés sur tous les fronts, cette correspondance montrait notre force et laissait également supposer aux familles de soldats que leurs enfants n'étaient pas seuls au combat mais bien aidés par ces troupes venant de tous horizons.

Moins courantes sont les cartes représentant nos ennemis, car souvent leur présence indique un lieu sur le sol français. Ce n'est pas bon pour le moral !







N'ayant pu prendre Paris, il prend un "mémé-cass"



Luneville - Groupe de soldats allemands

Bien vite, les cartes, dites satiriques, anti-allemandes, viendront se mêler aux clichés de guerre.







Même nos voisins suisses furent de la partie.



Denis Thévenod

Dans un prochain numéro et pour clore le sujet nous parlerons des marques militaires sur lettres.



C'est la Noël

Th

Coupez le gui ! Coupez le houx !
Feuillage vert, feuillage roux !
Mariez leurs branches !
Perles rouges et perles blanches.
Coupez le gui ! Coupez le houx !
C'est la Noël ! Fleurissez-vous !
Charles Frémine

Coupez le gui, coupez le houx ! C'est la Noël ! Réveillez-vous.



Je me suis réveillée. Un Noël de plus. Je vieillis et j'essaie de remonter le temps. Tous les ans j'assiste à une escalade dans les réjouissances : de plus en plus d'illuminations et qui durent de plus en plus longtemps, des tonnes de jouets, de victuailles, des vitrines à faire damner un saint, des spots publicitaires qui nous harcèlent à longueur de journée à la télévision.

Je me suis réveillée. J'ai pensé aux noëls d'avant la guerre de 1940. Les gens étaient plus raisonnables, plus économes et, en un éclair, ma mémoire m'a restitué un conte : "Le petit sapin de Noël".

J'ai beaucoup aimé cette histoire lue dans un manuel de lecture du niveau classe primaire au groupe scolaire d'Annemasse. L'auteur, j'ai oublié son nom, me pardonnera de l'avoir empruntée et arrangée pour mes amis faucygnerands.

Il était une fois, dans une belle forêt, peut-être *le plan de Lachat*, *sur le Cou* ou *vers la Biole*, peut-être *sur le Mont*, à Ivoray hameau de Mieussy, un petit sapin.

Il vivait tranquille, à l'ombre de ses parents qui le protégeaient. Il chuchotait avec ses frères et sœurs. Il grandissait sagement.

Chaque année, courant décembre, il entendait des bruits sourds et demandait :

- qu'est-ce donc tout ce bruit ?
- ce sont les coups des cognées des bûcherons qui viennent couper des sapins de Noël, lui répondaient ses parents.
- c'est quoi, un sapin de Noël?
- c'est un beau sapin, que l'on coupe, on l'emmène très loin, dans une maison, on le décore de boules brillantes, de guirlandes étincelantes, il devient le roi de la fête le 25 décembre. Les enfants l'adorent, le chantent, le proclament "roi des forêts".
- je veux devenir sapin de Noël!
- non, non, disaient ses parents. Il est préférable de rester un joyeux sapin qui chante avec le vent et joue avec les écureuils.
- non, non, lui chuchotaient tous les arbres, il est préférable d'écouter les oiseaux et le murmure des ruisseaux.

Les années passaient, sapineau grandissait. Il faisait beaucoup d'efforts pour devenir le plus beau. Il se tenait bien droit : il étendait ses branches le plus loin qu'il pouvait. Il tirait sa tête très haut ; il faisait monter sa sève pour avoir des aiguilles bien vertes. Il fit tant et si bien, qu'un jour, un groupe de bûcherons s'arrêta devant lui.

- baisse la tête, courbe-toi, lui dirent ses parents. Mais rien à faire. Le petit têtu se

redressa, étala ses branches et pria pour devenir sapin de Noël.

Une joie folle s'empara de lui lorsqu'il entendit un homme dire :

- celui-ci est magnifique, je n'ai jamais vu un arbre aussi majestueux. Je pourrai le vendre à Annemasse ou à Genève, il ira très bien dans une riche famille.

Et tout d'un coup, avec un grand ahan, la cognée s'abattit sur le tronc de notre ambitieux. Il eut très mal, il cria ; il eut le temps de dire "je serai sapin de Noël" et il s'évanouit.

Il ne garda aucun souvenir de son voyage en camion, et lorsqu'il rouvrit les yeux sur la place du marché d'Annemasse, il n'avait plus mal et attendit que son rêve se réalise.

Il fut vite repéré par un couple accompagné d'enfants, et avec beaucoup de soins transporté dans une grande maison. On l'installa au salon et la décoration fut le principal souci de la famille.

Ce fut une avalanche de boules multicolores, une cascade de guirlandes brillantes, une débauche d'étoiles argentées, une multitude de petites bougies dans leur support doré et, tout au sommet, une étoile filante qui jetait tous ses feux.

Le maître de maison et sa femme étaient fiers du résultat. Les enfants battirent des mains. Il y eut un défilé d'admirateurs ; même le chat et le chien vinrent le renifler.

Le jour de la fête, les chants, les danses, la ronde des cadeaux, lui firent tourner la tête. Son cœur gonfla d'orgueil et il murmura :

- je suis le plus beau, je suis sapin de Noël, je suis le roi.

Oui,oui. Mais finie la fête!

Au bout de quelques jours, on ne le regarda plus et un beau matin, la femme de ménage vint enlever les ornements qui sagement regagnèrent leur boîte. Et redevenu sapin tout nu, il fut transporté à la cave.

Il faisait sombre, l'air sentait le moisi. Mise à part la bonne qui venait remplir le seau de charbon, il ne revit personne. Seules les souris et les araignées lui tenaient compagnie. Sapineau s'ennuya. Il ne put même pas pleurer puisqu'il n'avait plus ses racines pour fabriquer la sève. Ses aiguilles devinrent jaunes, puis brunes, et se mirent à tomber.

Il repensa à ses parents, à son berceau de mousse dans la forêt. Il revit les oiseaux, les écureuils, les myrtilles et les nuages qui paressaient dans le ciel bleu aux beaux jours de l'été.

Je regrette, que j'étais fou de vouloir devenir sapin de Noël. Si j'étais resté "Sur le Mont" je serais devenu plus grand, plus fort et devenu vieux on m'aurait choisi pour faire une belle poutre. Je serais devenu utile au milieu d'une charpente de ferme ou de chalet. On m'aurait admiré longtemps, longtemps.....

Au printemps le maître de la maison nettoya sa cave. Il vit le squelette du sapin, le prit et le jeta dans la chaudière. Et c'est sous la forme d'un filet de fumée grise que l'âme de sapineau s'envola dans l'espace.

Vous trouvez mon histoire cruelle?

Tant pis. Je me suis réveillée et j'essaie de vous dire : "ne gaspillez plus". Toujours plus de tout peut conduire à la perte de tout.

Oui, mais c'est la Noël, alors, que vous soyez croyants ou non, que vous apparteniez à une religion ou à une autre, le 25 décembre, il faut célébrer avec simplicité et humilité le "grand Mystère de la Vie".



Colette Verdan



Visites Royales à Contamine

La découverte des glacières, comme on disait au XIXe siècle attirait vers la vallée de Chamonix et son célèbre Mont-Blanc une foule toujours plus importante de poètes, peintres, écrivains, musiciens et autres romantiques dans laquelle se sont mêlés parfois quelques cortèges royaaux ou princiers.

Genève était généralement le point de départ de ses expéditions et tout ce beau monde s'émerveillait de la majesté des lieux.

Quittant les rives du Léman, le voyageur empruntait une route chaotique, poussiéreuse et très souvent pressés d'arriver, les cochers accéléraient le pas des chevaux, passaient en trombe le gros village d'Annemasse, poussaient encore un peu plus sur Nangy, Findrol. Le convoi suivait l'ancien chemin juste au-dessous du château de Villy, là où le coteau offre aux vignobles une belle plage de soleil.

Depuis la lucarne de la diligence, le voyageur pouvait observer les sommets environnants qui annonçaient qu'à partir d'ici on entrait dans une vallée glaciaire.

La pointe d'Andey, avec sa crête rocheuse, ressemble toujours à un vieux coq orgueilleux, quant au lion de Brison, il paraît bien innocent. Le Mole semblable à une grosse marmotte endormie, donne encore l'impression d'un paysage paisible, mais déjà derrière ces sommets s'élèvent des pics et des aiguilles enneigées dans un décor de tourmente.

La traversée de Contamine était considérée comme dangereuse et il était recommandé aux conducteurs de modérer la vélocité pour aborder de façon raisonnable le virage, en S prolongé, entre le couvent des Pères et l'auberge du Lion d'Or. Les gens de Contamine fulminaient régulièrement contre ces touristes empressés et envahisseurs. Tous étrangers avaient regard ces un condescendant envers ce peuple savoyard.t Beaucoup, d'ailleurs, ne savaient pas très bien situer ce pays ; certains croyaient que c'était toujours la Suisse, d'autre pensaient traverser une région du Piémont, bref on venait voir le glaciers, peu leur Mont-Blanc et ses importaient de savoir où il se situait.

Le maladroit Pichenot, promu archevêque de Chambéry en 1873, écrivait dans la première lettre pastorale à ses ouailles savoyardes : "la Savoie nous était à peine connue, nous avions seulement rencontré dans notre enfance cette noire tribut de petits montagnards". Le journal "le Petit Illustré" en 1864, se lamentait sur l'agitation des rues parisiennes, affirmant que ces enragés de Savoyard depuis l'Annexion avaient envahi les pavés de Paris.

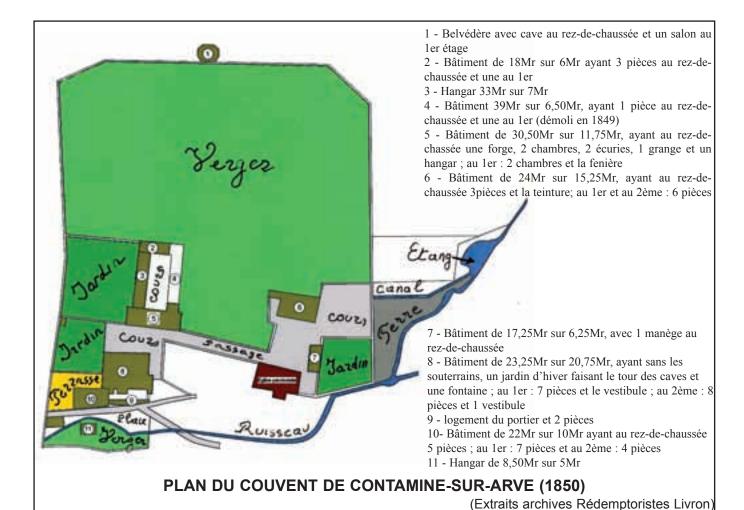
Et quand une bonne âme demanda un jour à un de ces braves savoyards : "mon ami quelle langue parliez-vous avant ?" celui-ci malicieux lui répondit : "Madame, avant on ne parlait pas !"

Le flot des touristes ne cessa pas de grossir et parmi eux se glissa des cortèges royaux.

Le 29 mai 1805, Victor Emmanuel, roi depuis l'abdications de son père Charles Albert en mars 1849, passa à Contamine pour se rendre à Thonon. Le roi rendait visite à ses sujets. Bien sûr la municipalité ne put éviter manifestations d'usage. François Bugnet dit Genève, syndic du village cette année-là, donna l'ordre de dresser un arc de triomphe ; il leur en coûta la somme de six livres et sept sols, plus une livre et 10 sols pour la poudre des tireurs boëtes.



Contamine - Rue Principale



En haut de l'arc de triomphe un grand placard : "vive le roi, vive la constitution, vive la loi Siccardi" suscita des remous dans l'opinion des catholiques.

Cette loi annonçait le divorce en l'Eglise et l'Etat ou du moins supprimait les privilèges du clergé séculier (curés) et régulier (religieux); elle n'était pas du tout du goût des Pères rédemptoristes installés depuis peu à Contamine et qui pensaient trouver là un refuge après leur départ forcé du canton de Fribourg pour les mêmes causes.

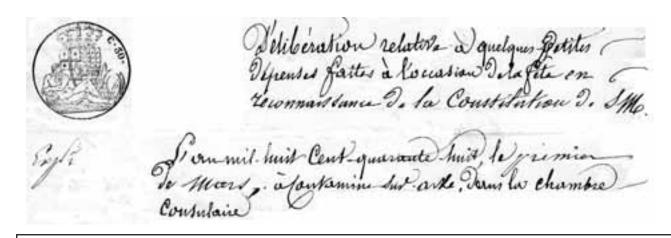
Le révérend Engelin, curé de Lancy, celui de Compesière, et Mr Barbel ayant aperçu le roi à son arrivée au village le stigmatisèrent en présence d'un grand nombre de personnes, et dirent hautement que cette loi était contraire à la religion. Pour ne pas l'approuver par leur présence, deux Pères et le curé Bochaton se portèrent hors du village à la rencontre du roi qu'ils saluèrent, et qui leur rendit leur salut.

Le roi passa au milieu de quelques gardes nationaux du village sans s'arrêter, et sans que l'on entende les "vivats" ordinaires en pareille occasion ; tout a été froid.

Cette réception contrastait extraordinairement avec celle faite à monseigneur Rendu, dix jours auparavant le 19 mai, aux sons des cloches, des "boëtes" et des démonstrations de joie. Le maire de Contamine, Mr Burlaz, et le curé Bochaton lui avaient fait un accueil chaleureux.

Si les pères rédemptoristes et les milieux conservateurs catholiques manifestèrent leur désapprobation des lois Siccardi, le peuple avait l'air satisfait des nouvelles dispositions de l'Etat. La délibération du conseil municipal de Contamine faite à ce sujet était révélatrice de l'état d'esprit de la population.





Le Conseil Double de cette Commune réuni aux personnes de Mrs François Decroux, Vice-Syndic, Joseph Chambet et de Guillaume Dupraz, Conseillers ordinaires, et de Mr Charles Burlat, Antide-Désiré Gorin, et Claude Tramel désignés par Mr l'Intendant parmi les plus imposés pour redoubler, assistés de Mr Joseph-Marie Delagrange, secrétaire,

Mr le Vice-Syndic a présenté la note des dépenses faites à l'occasion de la fête publique qui a eu lieu le février dernier en témoignage de reconnaissance du bienfait dont S.Mr a gratifié ses Etats.

Cette note se compose des articles suivants :

Un drapeau aux couleurs nationales 5.35

Cent cocardes aux mêmes couleurs 4

Onze livres de poudre 13,20

Nourriture et rafraîchissement de six tireurs de boëtes payés à l'aubergiste Gay 7,50

Cent fascines de bois payés au Sr Moachon tuilier (pour un feu de joie)

une 4.30

Deux nouvelles peaux remises à la caisse du tambour de la commune

Total 50,35

Le conseil, après examen de la note produite, la reconnaissant exacte et les prix modérés, Vu l'urgence et l'élan spontané auquel il a du lever pour concourir par une fête à l'enthousiasme et aux émotions d'amour et de reconnaissance de tous les citoyens, à la vue de l'immense bienfait que notre Auguste Souverain vient de répandre dans ses états ; Le Conseil croirait se faire injure à lui-même et à tous les habitants de la commune, en articulant des considérations pour modifier une modique dépense dans une circonstance aussi intéressante et enivrante pour tous les cœurs.

Le Conseil n'a donc qu'à déterminer sur quels fonds l'on peut puiser pour le payement de cette dépense :

Il arrête en conséquence qu'il sera délivré à Mr le Vice-Syndic mandat de la somme de cinquante livres et trente cinq centimes à prendre au budget de l'année dernière. Ainsi fait et délibéré, sous l'approbation de Mr l'Intendant.

En foi de quoi tous les nommés signeront ci-après sauf Joseph Chambet et Guillaume Dupraz illittérés, qui feront leur marque.

Rentai appeared Decrees

Maryon + Deficiple Chamber,

mungur + D. Guillaum Dugraf Govings

Mentan

Mentan

Maynomy or Jacob Sharmele

Quelques mois plus tard, les syndics du royaume reçurent du gouvernement l'ordre de transmettre un état de tous les biens ecclésiastiques appartenant soit au clergé séculier soit aux communautés religieuses et le père transcrivit en marge du cahier des annales :

" O tempora : O mores !

Le pays depuis la Révolution présente le spectacle d'hommes sans religion qui lèvent la tête tandis que les justes gémissent".

Au cours de l'été de 1859, le village de Contamine connut une fébrilité un peu particulière : le bruit courait depuis quelques jours que les jeunes princes de Savoie, Humbert et Amédée, viendrait en visite à Contamine.

Trois voitures de quatre chevaux chacune composaient ce princier cortège qui le 24 août dans l'après-midi se présenta au village sous les vivats de la population curieuse de voir ces jeunes princes et leur suite. Ceux-ci, gais et enjoués comme des écoliers en vacances, remontèrent la petite rue du couvent qui mènait à l'église. L'aîné, Humbert prince de Piémont, âgé de 15 ans, était d'une taille élancée, mince, fluette. Les traits de son visage avaient une parfaite ressemblance avec ceux de son aïeul le roi Charles Albert. Son frère cadet, Amédée duc d'Aoste, 14 ans, était plus petit et ressemblait plus à leur père le roi Victor-Emmanuel. Tous les deux avaient le type aristocratique sans être des Adonis et, à voir leur teint, on aurait dit qu'ils avaient fait les dernières campagnes d'Italie.

La visite du prieuré fut conduite par le curé Bochaton, quelques pères rédemptoristes étaient là, mais également tout le conseil municipal et le syndic Charles



Burlaz, tous un peu gênés et d'allure apprêtée en cette circonstance.

En réalité, ce voyage était celui d'un retour aux sources sur la terre des ancêtres dont les jeunes princes avaient pris les patronymes. Ce fut, aussi très certainement, un voyage d'adieu à cette terre de Savoie dont ils connaissaient déjà l'engagement de séparatisme qui s'était annoncé.

La visite des lieux fut pour ces jeunes un moment plein d'émotion puisque c'est dans cette église de Contamine, que leurs lointains ascendants avaient institué là-même un ordre de chevalerie pour défendre les plus pauvres et la trêve Dieu qui réglementait ou limitait les engagements guerriers.

Le prince Humbert déclara après la visite qu'il voulait intéresser son auguste père, le roi, à cette église.

Il savait que cette terre de Savoie allait s'écarter à tout jamais du jeune royaume d'Italie qui allait naître moins d'un an plus tard. Humbert, duc de Piémont, devint roi d'Italie le 9 janvier 1878 et tomba sous les balles d'un anarchiste italien à Monza en 1900, quand à son frère, le duc Amédée, sa vie fut courte, trop tôt enlevé à l'affection des siens à l'âge de 45 ans en 1890.

En avril 1860, la Savoie fut annexée à l'Empire français et le couple impérial, Napoléon III et Eugénie, rendirent visite à ce bon peuple de Savoie. Un livre se fermait, le premier chapitre d'un autre s'ouvrait. Ce voyage impérial, du 27 août au 5 septembre 1860, n'a laissé dans la mémoire des Contaminois que quelques souvenirs qui relèvent de l'anecdote.

Cependant le père Muller, dans le livre des annales des rédemptoristes en fait un compte-rendu assez élogieux : "aujourd'hui, premier jour du mois de septembre, le village de Contamine a le bonheur de voir et de saluer Sa Majesté l'empereur Napoléon et sa majesté l'impératrice Eugénie. La Savoie, heureuse de son annexion à la France, fait l'accueil le plus enthousiaste à ces deux augustes visiteurs et notre communauté partageant l'allégresse universelle dresse en leurs honneurs un magnifique arc de triomphe sur la route où ils doivent passer". A l'arrivée de leur majesté, le R.P. recteur s'avance respectueusement vers la voiture impériale et, au milieu du silence le



plus profond de la foule immense accourue de toutes les communes voisines, il leur adresse un charmant petit discours qui est suivi d'une bruyante acclamation de la multitude qui s'écrit plein d'enthousiasme : "viva l'empereu, sa fene avoué".

L'empereur remercia le P. recteur à plusieurs reprises et lui remit la somme de 100 F pour la destiner aux pauvres de Contamine. Il fit de même au maire et au curé de Peillonnex présents à cette réception, ce qui provoqua quelques petites rumeurs de jalousie de la part de quelques Contaminois qui se croyaient amputés de petits subsides.

Et puis, les vieilles querelles de clochers, après le départ de l'empereur, reprirent le dessus et la municipalité ne vouluut pas régler la dépense de l'arc de triomphe du chef-lieu affirmant que c'est l'affaire des Rédemptoristes ; il faudra en référer à la sagesse du préfet.

Les dépenses pour l'accueil de leurs majestés s'établirent de la façon suivante :

12 petits drapeaux 9 F

2 grands drapeaux 6 F

1 aigle et 4 étoiles dorées 11 F peinture de 18 lettres 6 F

réparation de l'écharpe de l'adjoint 2,50 F 4 kg de poudre 9,60 F

payer les tireurs de boëtes (Cochet et Lambert) 4 F.

La sous-préfecture adressa une note de dépenses de 20,35 F à la charge de Contamine, pour un aigle en zinc, 4 drapeaux pris chez Lavillat le peintre, et le ferblantier Dubois ; ce que le conseil municipal refusa,

déclarant qu'il ne paierait que les dépenses organisées par lui.

Cependant si l'enthousiasme des populations semblait se manifester à l'encontre du couple impérial, un événement dramatique plongea la contrée dans le deuil.

Ce 1er septembre 1860, l'image d'une Savoie romantique baignant de soleil et de cimes enneigées va changer brusquement. A peine le couple impérial avaitil quitté Contamine, vers la mi-journée, que le ciel s'assombrit subitement et la pluie se mit à tomber. Il plut en trombe d'eau quand le cortège passa le pont pour s'engager vers Cluses. Un déluge de feu et d'eau s'abattit sur la vallée et les célèbres voyageurs durent faire une halte inopinée à Sallanches avant de monter vers Chamonix, tout d'un coup, inaccessible ce soir-là.

Le drame se produisit le lendemain au retour sur Bonneville quand le maire de Ponchy, un nommé Bally-Renaud et quelques passagers voulurent emprunter une barque pour traverser l'Arve en crue. Un fort courant grossi par deux jours de pluie abondante emporta l'embarcation à la dérive. Les passagers, pour échapper aux tourbillons, se jetèrent à l'eau pour tenter de se sauver. Malheureusement, le maire et deux autres passager disparurent dans les eaux furieuses de l'Arve.

Malgré le drame, beaucoup de Savoyards attendaient une nouvelle ère de progrès et d'espoir mais ceci fut une autre histoire.

Michel Pessey-Magnifique

Sources : Extraits des annales des Pères Rédemptoristes, années 1850, 1860, et des archives municipales de Contamine-sur-Arve

POÈMES de Sandrine Poyet

Ecumes et orée

Le silence, tout autour, envahit la paix sombre de la chambre. Tout est calme encore. La mer là-bas, fait l'amour à la terre. On entend son cri d'ivresse. Mystère... Et à côté du mien, ton corps d'ambre... L'amour je n'en voulais plus. Je me cachais à l'orée du plaisir. Ne pas m'attacher, ne plus laisser mon cœur parler. Les galets sous leur caresse font la mer gémir. Et nos jambes en désordre emmêlées... Je me dissimulais dans la bouche écumante du désir. Mais la nuit a eu raison de ma méfiance. La mer m'a quidée. Au delà des barrières, elle m'a entraînée sur ses vagues. Et ton visage est celui de mon bonheur. J'avais oublié... Oublié d'aimer, de croire en la vie, d'écouter mon cœur qui divague. Sur tes yeux fermés, j'ai déposé de tendres baisers, hésitants. J'avais oublié d'être une enfant... Et ton corps près du mien appelle mon amour, beau. J'ai fermé la porte à toute la douleur, tous les maux. La mer m'a murmuré son amour pour l'existence, Elle a tracé de son écume des signes de bonheur sur mon corps. Son baiser m'a rendu l'espérance...

Tout est calme ici dans le noir... J'ai envie de rester ainsi, Recroquevillée sur mon espoir, Retirée de la vie. Je vis en apesanteur, L'air me porte dans ses bras. Je suis bien, écartée la terreur. Je vole, oui je vole, je ris aux éclats. J'ai du soleil plein le cœur! Je suis bien, atterrie au creux de mes rêves... Je suis heureuse! Ces mots si simples sont si difficiles à dire... Je navigue sur des rives enchanteuses. Je n'espère rien de l'avenir. Qu'il vienne à moi, Si doux guand on le croit. Je marche sur les nuages de mes pensées. Je ne veux pas voir cet instant se briser. Je suis pleine et vide de tout,

Je sens mon âme s'envoler, Parmi ses nuées, mon bonheur joue, S'ébat, si gracile... Tout accélère, si rapide, si vite, Je marche dans une ronde folle, Ma vie n'est pas si fragile! Tout défile dans une farandole. Que reste la magie de ce moment, Si doux si intense, Comme un autre firmament. Une nouvelle innocence... Je garde ce sentiment au fond de moi, Je l'entoure de l'anneau de mes bras, Le dépose sur l'oreiller, Le berce dans ma sérénité... Je suis heureuse encore! L'espoir est toujours fort... Laissez-moi rêver Que je puisse encore aimer...

Règlement pour le Clerc et Marguillier La Tour 6 janvier 1817

Règlement fait par le Conseil conjointement avec le Révérend curé pour le Clerc et Marguillier

Le conseil de la paroisse de la Tour désirant mettre un terme aux nombreuses réclamations qui lui sont faites depuis longtemps par le clerc au sujet des rétributions qui doivent lui être payées par les habitants pour le salaire dû à sa charge et dont il dit n'avoir retiré que peu de chose depuis la Révolution.

Considérant que pour y parvenir il est essentiel de faire connaître à tous les habitants de la paroisse leurs obligations à cet égard, qui sont peut-être ignorées de la plupart et en même temps tenus de prescrire au clerc et marguillier la règle de ses fonctions et de ses devoirs.

Considérant que cette affaire a été de la compétence de la fabrique pendant son établissement, que dans ce moment elle vient d'être supprimée, ce qui regarde le marguillier ainsi que le salaire du clerc doit être de la compétence du conseil et pour ce qui regarde la nomination de ce dernier, la direction de ses fonctions dans l'église, c'est de celle du curé ainsi que cela se pratiquait anciennement.

Considérant enfin qu'il est moins dispendieux pour la paroisse et plus avantageux pour celui qui remplit la place, de laisser ensemble les fonctions de clerc et de marguillier, parce qu'elles sont, pour ainsi dire, liées, et que le même peut souvent faire les deux fonctions en même temps, ou sans perdre beaucoup de temps de plus.

Pour parvenir au but désiré, les membres du présent conseil qui sont les Sieurs Claude Dufresne syndic, Joseph Gavard et Joseph Marie Rey-Millet dit Prosper conseillers se sont réunis aujourd'hui six janvier 1817 dans le presbytère du dit lieu conjointement avec le Révérend Jean-Louis Claresy Recteur de la dite paroisse de la Tour, et ont de concert arrêté le règlement suivant.

- 1 -

Les fonctions de clerc et de sonneur ou marguillier restent unies ensemble dans la même personne, comme par le passé. Mais dans le cas où des raisons de convenance ou la nécessité de quelques familles l'exigeraient, elles pourront être divisées en deux familles, et alors elles feraient alternativement le service par semaine, en commençant par l'Angelus du samedi soir. Chacun sera tenu à faire tout le service qui tombera en sa semaine, et aura le casuel seul, il leur sera cependant facultatif de s'arranger différemment avec l'agrément du Révérend curé, et en tant que le service n'en souffrira point ; dans le cas de la nomination d'un second, le conseil et le Recteur le feront de concert.

- 2 -

L'année pour le clerc et marguillier commence au premier janvier de chaque année et au trente et un décembre sont échues les rétributions annuelles qui en sont le salaire. Il ne pourra être changé qu'au commencement de l'année, à moins qu'il y ait des raisons bien légitimes pour le faire mais dans ce cas il pourra l'être en quel temps que ce soit, et alors le salaire fixé sera divisé entre le sortant et le preneur à raison du temps ; il en sera de même si on en nomme un second, qui peut l'être en quel temps que ce soit pour la première fois. Si au commencement de l'année on ne fait point de nouvelles nominations, celui ou ceux qui seront en exercice continueront pendant l'année, hors les cas prévus ci devant.

- 3 -

En qualité de clerc, il est tenu d'assister le Révérend curé ou recteur et ceux qui en font les fonctions, dans toutes les fonctions ecclésiastiques où son assistance est nécessaire ou d'usage, tant dans l'intérieur que dans l'extérieur de l'église, de tenir propre l'église, de la balayer

tous les samedis depuis Pâques jusqu'à la Toussaint, et de quinze jours en quinze jours depuis Toussaint jusqu'à Pâques, et en cela il devra éviter d'entasser les banquettes à confession, mais il devra les remettre à peu près à leur place, afin d'éviter le tumulte et souvent des indécences que laisse leur déplacement. Il devra chaque mois au moins enlever la poussière de depuis l'autel et les araignées dans l'église ; il aura soin des meubles et du luminaire, et de tenir l'église dûment fermée dans les temps qu'elle n'est pas fréquentée, de veiller à la sûreté des serrures et des portes, de mettre la main à de petites réparations journalières et qu'il peut faire sans frais et de porter l'eau bénite dans chaque maison de la paroisse une fois la semaine, et si le Révérend Curé le juge nécessaire, il lui prescrira un règlement particulier pour le service de l'église auquel il sera tenu de se conformer.

Comme marguillier il est tenu de sonner lui-même ou de faire sonner tout ce qui est nécessaire par quelqu'un sur qui il puisse compter et non par des enfants, sous peine d'être tenu aux dommages qui pourraient résulter de par sa faute ou par négligence, de tenir la porte du clocher fermée à clef, d'empêcher qu'une foule d'enfants court par-dessus les voûtes de l'église, de veiller à tous les manquements qui peuvent survenir tant au clocher qu'aux cloches et au couvert de l'église; et d'en donner de suite avis au conseil et même pour les choses de peu de conséquence qu'il peut faire et à peu de frais, il est tenu de le faire ainsi que de fournir l'huile pour tenir les torillions des cloches dûment graissés. Il fera d'après un règlement pour l'ordre de sonner pour les différents exercices dont il en sera fait publication, afin que chacun puisse entendre et comprendre ce qui l'on sonne, et auquel le marguillier se conformera ponctuellement.

Pour être clerc et marguillier, il faut jouir d'une bonne réputation, être de bonnes mœurs, ne point exercer de profession contraire aux lois de l'état ou de la police ni même suspecté.

- 4 -

Le clerc et marguillier doit s'acquitter de toutes les fonctions partout dans l'église avec la décence et l'exactitude qu'exigent l'office divin et l'édification des assistants. Dans le cas qu'il viendrait à manquer à tous ses devoirs, à s'en acquitter mal, ou à être sujet de scandale, le Révérend curé l'avertira et le réprimandera si ce manquement regarde l'intérieur de l'église, soit en choses spirituelles, mais si c'est en matière temporelle ou qui intéresse la paroisse, ce sera alors M. le Syndic qui l'avertira et le réprimandera. Si après cet avertissement, il ne se corrige pas, on pourvoira à son remplacement sans autre.

- 5 -

Le salaire du clerc et marguillier se compose en rétribution fixe et en rétribution casuelle.

En rétribution fixe, tous les habitants de la paroisse, sont obligés de lui payer comme par le passé dans les temps des moissons, et lorsqu'il se présentera dans les champs, une gerbe de chaque blé, froment, seigle et menu bled, s'ils en sèment, sans qu'il puisse réclamer après où il ne se sera pas présenté.

Dans le cas où il serait à partager entre deux, un retirera la première année le seigle et le menu bled et l'autre le froment et changeront l'année suivante et ainsi alternativement.

En argent il recevra annuellement de tous les habitants la rétribution fixée dans le tarif suivant.

Celui qui cultive un bien pour tenir une vache payera	2 sols
Celui qui en tient deux payera	3 sols
Deux vaches et une jument ou cheval	6 sols
Quatre vaches sans chevaux	6 sols
Deux juments et plusieurs vaches jusqu'à dix	8 sols
Trois juments	10 sols
Quatre juments ou chevaux	12 sols
Quatre juments et plus de dix vaches	15 sols
Enfin celui qui vit de ses revenus quoiqu'il n'ait point de bêtes	12 sols

Pour porter l'eau bénite, il sera payé en pain comme par le passé, ou recevra de chaque habitant quinze sols par an. Pour le service des stations pour les morts, il recevra de la boîte des âmes à raison d'un sol chaque dimanche.

Quant aux rétributions casuelles, il sera payé selon le tarif ci-après.

Pour assistance au baptême	4 sols
Pour sonnerie des baptêmes	10 sols
Pour la bénédiction des femmes après les couches	2 sols
Pour sonnerie des morts, pour grandes personnes	14 sols
Pour sonnerie des morts, pour les enfants	4 sols

- 6 -

Le temps pour la sonnerie pour les baptêmes est fixé à un quart d'heure, le marguillier ne pourra excéder pour qui que ce soit ce temps sous peine de pays vingt Sols d'amende qui lui sera appliquée par le conseil et qui sera versée dans la bourse pour l'entretien de l'église.

- 7 -

Pour l'exécution des rétributions en argent dans l'article 5 du présent, le clerc et marguillier devra chaque année faire un Rôle portant les noms de tous les habitants de la paroisse avec la taxe que doit porter chacun, ce Rôle sera visé et rendu exécutoire par le syndic ou en son absence par le premier conseiller, et aura sans autre force de poursuite devant le châtelain ; dans ce Rôle il pourra porter les arriérés des années précédentes jusqu'à la concurrence de cinq, passé ce terme si le débiteur oppose la prescription, et qu'il n'y aie pas de compte et promesse de payer, il ne pourra exercer de poursuite. Ceci n'est que pour l'avenir, pour le passé il ne peut y avoir de demande que pour l'année qui vient de s'écouler.

-8-

Toutes les difficultés non prévues par le présent ou qui pourraient s'élever à l'occasion, seront décidées par le curé si c'est en matière spirituelle, et en matière civile et temporelle, par le conseil, et par l'un et l'autre réunis si les deux cas se trouvent réunis.

- 9 -

L'impôt établi par la fabrique sur les cloches et sur les bancs de l'église pour l'entretien du luminaire et du service divin, est maintenu, n'ayant d'autres ressources.

- 10 -

Le présent sera lu et publié dans l'église au prône par M. le curé en jour de fête ou de dimanche. Il sera soumis à l'approbation de Monseigneur l'Evêque et de M. l'intendant s'il est nécessaire.

Rôle des contribuables (en sols) pour le salaire du marguillier conformément à l'article 5 du règlement de paroisse à ce sujet.

ENTREVERGE	Chevaux	Vaches	Doit		Chevaux	Vaches	Doit
François Marie Bur	in 2	4	8	Marie Pellisson	2		6
George Burin	1	4	6	Joseph Pellisson		1	2
Joseph Lieuppoz	3	5	10	Nicolas Moget	1	1	3
Guillaume Layat	2	2	6	Charles Mugnier		1	2
Joseph Layat		3	3	Pierre Freyre		1	2
Pierre Panisset	1	2	6	Joseph Mojon		1	2
Pierre Panisset la fi	lle	2	3	François Burin		3	3
Joseph Burin		2	3	Aimé Mojon		1	2
Gaspard Roman		3	3				

CHEZ MILLET	Chevaux	Vaches	Doit		Chevaux	Vaches	Doit
Jean Pierre Pacthod	1	3	6	Claude Chevrier		2	3
Claude Pacthod		1	2	Marie Cheminal		3	3
François Chevrier	1	2	6	François Chatel		1	2
Joseph Chevrier		1	2				
Village de l'EGLIS	E Chevaux	Vaches	Doit		Chevaux	Vaches	Doit
Marie Rey-Millet Pro	sper 3	3	10	François Rey-Millet		3	3
Pierre Lieuppoz	4	8	12	Nicolarde Monge		1	2
George Ruin	3	3	10	Marie Ruin Colletaz	3	2	10
Claude Rey-Millet	4	5	12	Georgina Dufresne		1	2
François Pacthod	2	4	8	Joseph Chatel		1	2
Nicolas Moget	3	3	10	Claude Chatel		1	2
Joseph Moget	3	6	10	Nicolas Chevrier		2	3
Jean Mottier	2	5	8	Marie Gay		2	3
Mamert Dufresne		3	3	·			
La TOUR d'EN BA	S Chevaux	x Vaches	o Doit		Chevaux	Vaches	Doit
François Dufresne		1	2	Joseph Ruin		2	3
François Michaud		2	3	Marie Ruin	1	4	6
Claude Layat		1	2	Marie Dufresne Trécca	az 2	3	6
Pierre Pellet Lagé		1	2	Joseph Dufresne Tréco	eaz	3	3
Claude Verdan		1	2	François Dufresne dit	Capier	2	3
André Layat	1	2	6	Claude Gavard		2	3
François Layat		2	3	Marie Michaud		1	2
La Veuve Ruin		2	3	Madame Dufresne	4	11	15
Claude Besson	1	2	6	Marie Verdan Duret	1	2	6
Joseph Séraphin		2	3	Baptiste Layat	2	3	8
Pierre Ruin Grivois		2	3	Marie Pellisson Conch	ie 1	2	6
Pierre Vigny		1	2	Michel Pellisson	1	3	6
Claude Dufresne synd	dic 4	8	12	Marie Pellisson	1	1	3
Joseph Besson	1	2	6	François Pellisson	1	2	6
Marie Dunand		1	2	Joseph Cheminal		1	2
Joseph Dufresne Prév	odet 1	3	6	François Cheminal	1	2	6
Joseph Gavard		4	6	Claude Cheminal		1	2
Joseph Métral		1	2	Marie Briffoz		1	2

Commentaires:

Revenus pour le clerc et marguillier : 363 sols Nombre de chevaux/juments : 64

Nombre de vaches : 186 pour 77 familles d'agriculteurs répertoriées

(en comparaison, actuellement en 2007, il y a quatre exploitations agricoles sur la Tour,

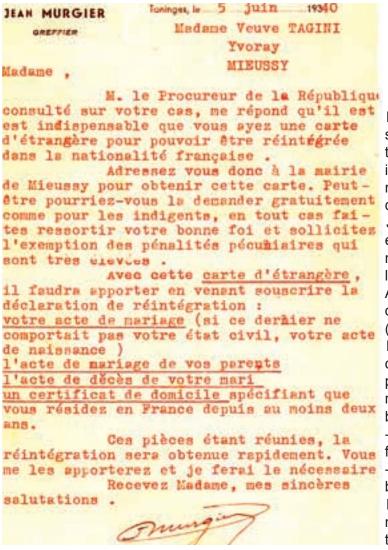
avec un total d'environ 370 vaches et génisses).

Jeanne REY-MILLET

Histoire de « Sans Papiers » (suite)

Dans le numéro 10 du Petit Colporteur, c'était en 2003, je relatais la mésaventure peu banale vécue par ma grand-mère Gervaise Tagini dite "la Vé".

Or, il n'y a pas très longtemps, en nettoyant et en rénovant la vieille ferme d'Ivoray, ma famille a trouvé de vieux documents qui éclairent toute l'affaire. On apprend que non seulement ma grand-mère était une étrangère, mais qu'elle devait payer une forte amende pour n'avoir pas régularisé sa situation en 1938, date de son veuvage.





Née Verdan, à Mieussy, n'ayant jamais quitté son village d'Ivoray, elle était devenue, sans tambour ni trompette, une étrangère, une italienne. Verdan par son père, Briffaz par sa mère, on ne peut pas trouver plus savoyard, donc français depuis 1860.

J'étais très jeune à l'époque des faits. Mon exposé était surtout nourri par les récits des membres de ma famille. Je savais que l'identité de « ma grand » avait traversé les Alpes, sans que personne ne le sache, le jour où elle a épousé Jean Tagini, né au Piémont (Italie).

Du 25 janvier 1894, date du mariage, jusqu'au début de « *la drôle de guerre* » en 1939, personne n'a trouvé rien à redire. Il a fallu un remue-ménage administratif pour déclencher bien des tracasseries.

- -pour avoir droit aux tickets d'alimentation, il fallait une pièce d'identité
- pour avoir une carte d'identité, il fallait... beaucoup de démarches!

Heureusement, l'histoire s'est bien terminée, mais avouez que les bizarreries et les tracasseries de l'administration n'ont pas fini

de nous étonner, de nous angoisser et pour finir nous rendre fous. Faut-il en rire, faut-il en pleurer ? Faut-il oublier le sentiment d'humiliation ressenti par la famille ?

... et si le prochain président de la république française était un savoyard ? Quelle revanche mes aïeux !

Colette Verdan, baronne de Pracu

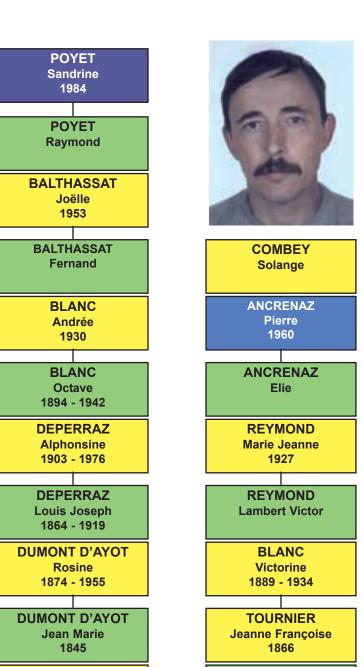
```
Comme suite à votre rapport du 17 Février 1941
concernant la ressortissante italienne :

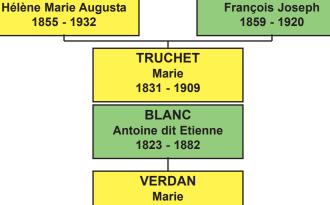
TAGINI, née VERDAN Gervaise, le 4 Juillet 1856 à Mieussy,
qui sollicite la resise des pénalités de retard qu'elle a encourues
pour n'avoir pas demandé la régularisation de sa situation dans
les délais prescrits, j'ai l'honneur de vous faire connaître,
qu'adoptant vos conclusions, il y a lieu d'accorder à
l'intéressée la resise totale du montant des pénalités soit II75fra

P. le Secrétaire Général pour la Police
P. le Directeur de la Police
du territoire et des étrapers
Le Chef du 6º Bureau
```









BLANC

Marie 1791 - 1855 BLANC Jean Marie 1792 - 1849 BLANC
François
1985

COMBEY
Solange

SIMEON
Marie Catherine

BLANC
Marc
1960

1955

ENAZ MILLOT Gisèle

OND BLANC Roger Jean 1929 - 1977

MOND TEDESCHI
ert Victor Armande Rosine

IC BLANC François 1899 - 1985

NIER GROS
ançoise Thérèse Françoise
6 1865 - 1944

BLANC François 1860 - 1926

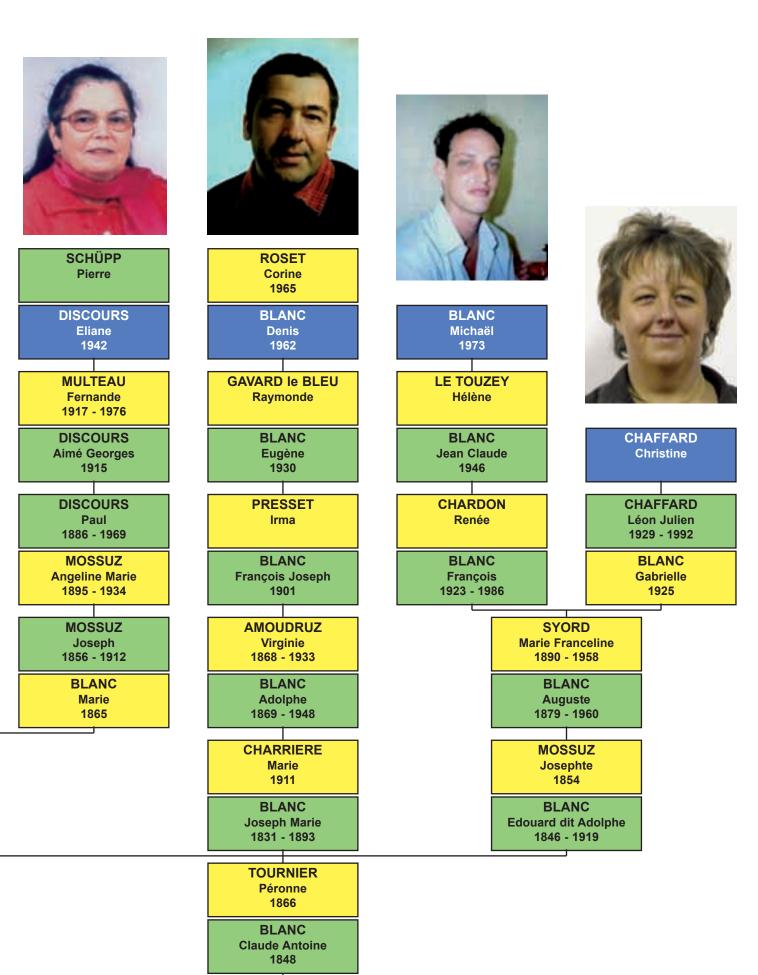
> CAVEX Mélanie 1834

BLANC Jean Pierre 1825 - 1898

Sandrine Poyet et François Blanc

BLANC

METRAL COURT Jeanne Claudine 1770 - 1842



BLANC Pierre François 1775 - 1848

UNE FAMILLE BLANC

Aussi lointain que la lecture des documents m'est possible, on trouve des familles portant ce patronyme à Thorens.

Déjà en 1472, Jean Blanc et son épouse Henriette Perreard intentèrent un procès à Pernette Cheneval.

Nous remontons notre lignée sans interruption jusqu'à Jehan qui décéda avant 1595.

Au cours des siècles, ses descendants s'allièrent avec de nombreuses familles Thorennaises, jusqu'à Claude, veuf de Antoinette Lombard qui s'établit à La Côted'Hyot avec ses enfants : Pierre-François, né le 24 janvier 1775 au hameau de La Touvière à Thorens, Nicolas, Antoinette et Andrée.

Entreprenants et courageux, ils acquirent des terres, notamment le long de la

route conduisant de Genève à Bonneville. Ces biens firent l'objet d'un partage entre Pierre-François et Nicolas, en 1818.

Précoce, l'aîné épousa en 1789 Jeanne-Claudine Métral-Court, âgée de 19 ans. La cérémonie se déroula dans notre belle église médiévale de Contamine. Les parents respectifs semblaient à l'aise, dotant généreusement leurs enfants. notamment sommes rondelettes et d'un cheptel relativement conséquent.

Le jeune couple s'installa "Chez les Courts", vivant avec les parents Métral.

Ce lieu-dit se trouve sur la commune de Faucigny depuis 1870. Auparavant, il faisait partie de la Côte-d'Hyot, dont cette portion dépendait de la paroisse de Contamine-sur-Arve.

Célibataire, Antoinette Blanc logeait dans la maison de sa belle sœur et de son frère. En 1830, elle testa en faveur de ses neveux.

Les quatre fils de Pierre-François et de Jeanne-Claudine se fixèrent, Claude-Antoine et Pierre-François à Saint-Jean, Jean Marie – père de quatorze enfants - demeura dans la maison natale, et Jean Claude épousa Jeanne forestier de Saint Laurent

Du hameau de "Chez le Court" à celui de "Chez Les Syords" (Saint-Jean), il n'y a que quelques centaines de mètres à travers prés, que les garçons franchirent allègrement pour "fréquenter" leurs belles san-dian-naises.

Ainsi, le patronyme Blanc est porté par une nombreuse progéniture à Saint-Jean-de-Tholome, (San-dian en parler local) et aux environs.

En 1873, poussés par les promesses d'une vie meilleure, Jean-Pierre 48 ans, Mélanie Cavex son épouse de 38 ans et leurs deux jeunes enfants François 11 ans et Marie 7 ans décidèrent de tenter l'aventure algérienne. Ils fondèrent leur foyer à l'Oued



Maison des Familles Blanc "chez le Court" à Faucigny

Ghoul, lieu-dit situé à proximité de Teniet-el-Haâd, centre colons ainsi que l'on appelait ces futurs villages.

Jean Pierre et Marie eurent trois enfants connus à ce jour, dont un décéda assez jeune. Les deux survivants François et Marie retourneront en Haute Savoie pour s'y marier, en 1881 à Saint Jean de Tholome pour elle et 1884 à Faucigny pour lui.

Après son mariage, François vécut encore quatre ans avec ses parents, mais la taille de cette concession ne suffisait plus pour subvenir aux besoins des deux fovers.

François fit une demande de

concession dans le village voisin, centre ne demandant qu'à être peuplé : Trolard-Taza.

C'est dans ce village, loin de la Haute Savoie que cette branche de la famille Blanc va s'enraciner pour revenir en France au moment de l'indépendance de l'Algérie et se disperser au hasard des opportunités.

Après des années, les descendants de ces Pieds Noirs se mirent à la recherche de leurs racines.

C'est ainsi que les cousins François Blanc (arrière arrière petit fils de François) habitant actuellement la Touraine et Eliane Discours (arrière petite fille de Marie) résidant dans le Midi, qui ne se connaissaient pas, ignorant jusqu'à leur existence, furent mis en relation par nos soins.

Ils sont ensemble sur le tableau généalogique avec une petite partie de leur parenté savoyarde.

Michaël Blanc, actuellement détenu à Bali, y figure également. Tous ces cousins lui adressent un bonjour amical, leurs meilleures amitiés et leurs souhaits pour un retour proche.

Andrée Blanc

Merci à François, Eliane, Marie Dominique.

Sources:

Registres paroissiaux de Thorens, Contamine sur Arve, Faucigny, Saint Jean de Tholome

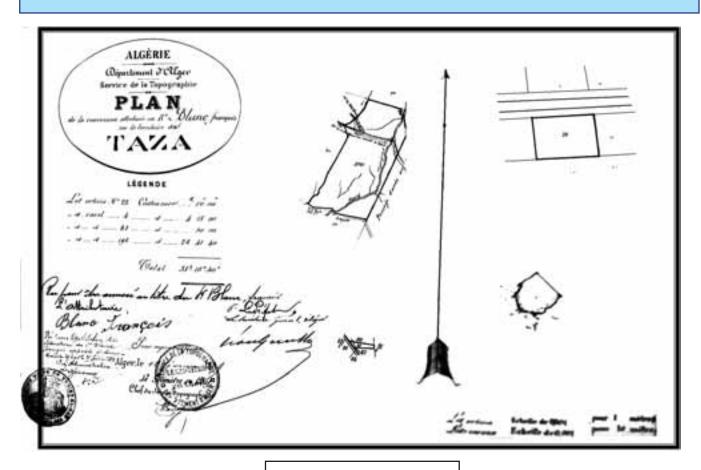
Aux Archives Départementales de Haute Savoie :

 $Tabellions\ Bonneville\ 1789/1\ fo\ 264-\ 1818/1\ fo.618-1823/3\ fo.147\ -1830/6\ fo.510-1831/1\ fo.42-1831/4\ fo.214-1830/6\ fo.510-1831/1\ fo.42-1831/4\ fo.214-1830/6\ fo.510-1831/1\ fo.42-1831/4\ fo.214-1830/6\ fo.510-1831/1\ fo.42-1831/4\ fo.214-1831/1\ fo.42-1831/4\ fo.214-1831/1\ fo.42-1831/4\ fo.214-1831/1\ fo.42-1831/1\ fo.42-$

Tabellion La Roche 1765 fo.117 Actes notariés : Me Costa (Thorens) Comptabilité Conseil Genevois B 4 folio 19.

Passeport 1873 : 6 M 421

Pour venir en aide à la famille Blanc Jean-Claude : Association "Soutien à Michaël Blanc", 509, rue de Genève, 74130 Bonneville



Plan de la concession de Taza

CONSCRITS CLASSE 1918 Peillonnex - Faucigny



1	2	3 4	(5)	6
(7)	8	9	10	11

1 - 2 - CHAVANNE Joseph 3 -

4 - 5 - MOSSUZ Jean
7 - 8 - JOURDIL François Cyprien
6 - BERTHET Alfred
9 - BIOLLUZ Paul

10 - PELLET Léon 11 -

Certains conscrits n'ont pas été identifiés.

Si vous reconnaissez des personnes, ou si vous découvrez des erreurs d'identification, vous seriez bien aimable de nous en informer.

Voici les noms des hommes nés en 1898 qui n'ont pas été reconnus sur la photo, ou qui n'y sont pas :

TINJOD Adrien METRAL Jérémie METRAL Emile BASTIAN Jean JANIN Louis HUDRY Louis César GAVARD Charles MOSSUZ Jean Claude

Dupraz Léon MOSSUZ François BEL Arthur

François Chambet

UN TOPONYME DE TRANSITION LE CARREFOUR DE LA GARE

Il est inutile de préciser le nom du village sur lequel cette gare était implantée. Pour les habitants de Viuz-en-Sallaz ou des villages voisins. Le «lieudit» familier à chacun était situé à la jonction entre deux voies de communication, l'une partant de Bonneville en direction de Thonon, l'autre reliant Annemasse à Sixt.

Il est à noter que le tracé de cette seconde voie, en fond de vallée, le long du Foron, doublait en parallèle l'ancienne voie dite romaine. Cette dernière empruntait le Pont Morant pour déboucher au niveau du hameau de Boisinges, et redescendre doucement en direction de Viuzen-Sallaz.

En 1891 la mise en service d'un train à vapeur longeant la route départementale ainsi que la construction d'une gare desservant le village de Viuz-en-Sallaz donnera à ce noeud de communication le nom de « *carrefour de la gare* ».

Dès les années 1930, viendront s'ajouter au café et à la forge déjà existants d'autres activités : entrepôts de marchandises, scieries, bâtiments des Ponts et Chaussées, sans oublier l'adjonction de nouveaux bistrots.

Il est difficile d'imaginer que, jusqu'en 1956, une scierie, tenue par la famille Thevenod-Sory,

était implantée au centre de ce labyrinthe.



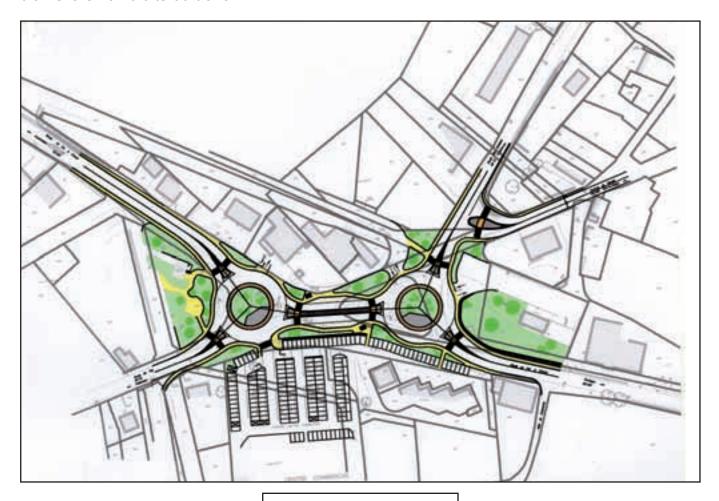
Au fil des années, ce carrefour subira de nombreuses modifications. La disparition du CEN (Compagnie Economique du Nord) en 1959 ne laissera plus qu'une gare comme seul témoin de ce passé ferroviaire.







La construction, en 2007, d'un carrefour giratoire a transformé profondément l'aspect du lieu. Deux ronds-points, formant une suite de voies ondulantes, doivent permettre, en principe, d'améliorer la fluidité du trafic.



Plan du nouveau carrefour

Cette transformation s'est accompagnée du retour à l'ancienne dénomination « carrefour des Brochets ». Ce nom "Les Brochets" est celui attaché au pâté de maisons accroché au bas du Bourg.

Il est intéressant de connaître l'origine du mot "Brochet" :

Si l'on s'en tient à la définition du dictionnaire: «brochet poisson d'eau douce, à la mâchoire garnie de dents pointues» il faut chercher une définition plus plausible si l'on ne veut pas affubler les habitants du quartier d'un trait de caractère peu satirique.

Aussi, il semble plus vraisemblable que ce nom "Les Brochets" soit issu d'un patronyme. En effet, un hameau sur la commune de Grésy-sur-Aix porte le même nom et l'on retrouve trace des "Brochets" sur la gabelle du sel de 1561. On peut citer d'autres patronymes tels "Les Mogets", "Les Pellets", "Les Hudrys" ou "Les Théziers".

Denis Thévenod

LA CECILIENNE

L'historique de cette Société musicale centenaire a déjà fait l'objet de plusieurs articles, il restait cependant une zone d'ombre concernant sa naissance.

Si l'on connaît bien l'un de ses fondateurs l'abbé Bunaz, le 1er président de « La Cécilienne » restait à découvrir.

Premier président de la fanfare paroissiale de Viuz-en-Sallaz et co-fondateur : M. PELLET DOYEN François.

Né en 1875, il fait ses études au collège de Mélan. Ce collège est tenu dans un premier temps par les Jésuites, et sera repris en 1848 par le diocèse d'Annecy et confié à la congrégation des missions de Saint François jusqu'en 1911, date à laquelle il deviendra orphelinat départemental.

C'est donc sous l'égide des professeurs de cette mission que François Pellet Doyen apprendra, entre autres, le solfège.

De retour au village, il créa une école de solfège et fonda les bases de la Société musicale « La Cécilienne » avec l'abbé Bunaz. Il en fut donc aussi le premier président dès 1903.

Parmi les premiers membres musiciens de La Cécilienne, certains avaient été formés dans le cadre de leur régiment. Cependant, le manque de personnes aptes à jouer d'un instrument se fit sans doute bien vite sentir.

C'est certainement pour palier à cela que fut créée, à l'initiative de François Pellet Doyen, une école de solfège dont il fut le professeur.

Denis Thévenod

Parmi ces enfants
PELLET DOYEN François
au collège de Mélan
vers 1885

Ecole de solfège de Viuz - 1905 -Futurs musiciens entourant leur professeur

Combattants Volontaires de la Résistance Ces Alsaciens devenus Savoyards

Pendant la seconde guerre mondiale de nombreux jeunes Alsaciens ont quitté leur région occupée par les Allemands. Plusieurs sont venus dans le Faucigny ; certains y ont élu domicile.

Au début, ces Alsaciens avaient quelques difficultés à comprendre et à parler le français. Cela s'explique facilement. Dans la vie courante, en famille, la langue usitée était le dialecte alsacien. Certes, à l'école, ils avaient appris le français, mais ils ne le pratiquaient pas. Quant à leurs parents, ils avaient été scolarisés à l'époque où l'Alsace faisait partie de l'Allemagne. Ajoutons que, dans nos villages, dans les années 1940, le patois savoyard était encore largement utilisé, ce qui ne facilitait pas la communication de ces jeunes.

Antoine Senné

L'un d'entre eux, Antoine Senné, demeure Chez Folliex à Saint-Jeande-Tholome. Agé de 83 ans, il n'a pas oublié ces années difficiles de sa jeunesse.

"Nous ne voulions pas être enrôlés dans l'armée allemande, souligne-t-il. Nous désirions répondre à l'appel du général de Gaulle et nous engager dans la Résistance. Nos parents ne se sont pas opposés à notre évasion, mais, à cause de cela, ils ont été déportés par les Allemands. Mon village, Moernach, dans le Haut-Rhin, où je suis né le 19 octobre 1924, est situé à moins de vingt kilomètres de la Suisse. Je me souviens très bien de notre départ dans la nuit, au mois de décembre 1941. J'avais 17 ans".

Conduits par un passeur, muni du strict minimum vestimentaire, ils sont une dizaine à marcher dans la neige, à travers bois, afin d'échapper aux patrouilles allemandes. Dans ce groupe se trouve Charles Zundel qu'Antoine connaît bien.

Quel soulagement lorsqu'ils arrivent sans encombre à la douane suisse de Delemont. Après avoir séjourné à la prison de Neuchâtel, ils prennent la direction de la Haute-Savoie. Ils arrivent à Gaillard puis ils sont conduits au

centre d'accueil à Annemasse. Pour pouvoir rester dans ce secteur, ils doivent être embauchés très rapidement. La plupart vont

travailler dans des fermes. Antoine Senné travaille pendant quelques temps chez un maraîcher à Gaillard. Puis, il est ouvrier agricole à Saint-Jean-de-Tholome, chez Edouard Châtel au lieu-dit Vers Château, et ensuite à la ferme de François Verdan à Larseney.

Antoine s'engage d'abord dans la Résistance, puis, dans l'armée où il est affecté au 7ème chasseur alpin. Il participe à plusieurs opérations militaires en Haute-Maurienne, en Tarentaise, dans la vallée d'Aoste, puis en Autriche pour relever la 1ère Armée. Libéré en décembre 1945, il est titulaire de la carte du combattant. Ces papiers militaires se trouvent au musée de la Résistance à Bonneville.

Le 25 juillet 1946, il épouse **Ida Folliex**. Il travaille alors à la ferme de sa femme qui est également tenancière d'un café. Plus tard, il cessera cette activité et trouvera un emploi à la C.P.O.A.C. à Bonneville, emploi qu'il occupera durant onze ans, jusqu'à l'âge de la retraite.

Son épouse étant pensionnaire dans une maison de retraite, Antoine Senné vit seul au hameau de Chez Folliex où il reçoit des amis pour jouer à la belote.

Un grand merci pour son témoignage!



Coiffé d'un chapeau, en haut à droite, Antoine Senné.
A sa droite un compatriote,
Joseph Muller



Le chasseur-alpin Antoine Senné

Charles Zundel

Il est né le 14 mars 1923 à Koestlach dans le Haut-Rhin. Ses parents étaient agriculteurs. Ayant reçu l'ordre d'incorporation dans l'armée allemande, il s'évade par la Suisse en même temps qu'Antoine Senné. Il a 18 ans. Il arrive au centre d'accueil d'Annemasse le 2 janvier 1942. En tant que réfugiés alsaciens, il est embauché à la ferme de Clément Gay au lieu-dit Chez Moiron à Faucigny comme ouvrier agricole, le 2 février 1942. Gentil, travailleur, Charles reste dans cette famille où il est considéré comme un fils, jusqu'à son mariage.

Tout en travaillant, il fait partie du maquis. Il participe à plusieurs opérations militaires, en Maurienne, en Haute Tarentaise, à Cluses.

Il sert dans les forces françaises de l'intérieur (F.F.I.), secteur du Giffre, du 1er au 19 août 1944. Puis, il appartient à la Prévôté d'Annecy du 20 septembre 1944 au 31 mars 1945.

Il est titulaire de la carte de patriotes réfractaires suite au refus de subir le régime d'annexion de fait de sa province d'origine.

Le 28 février 1946, Charles épouse Madeleine Jacquier, l'une des filles de la ferme voisine chez Moiron. Avec son épouse, il travaillera dur pour développer cette petite exploitation agricole. Ils auront trois fils.

Charles n'est retourné que très rarement en Alsace. Il s'est bien intégré dans le village où il a été conseillé municipal. Il s'est éteint en 1995. Il repose au cimetière de Faucigny où la rejoint Madeleine décédée en 2003.

Leur fils Alain et leur petit-fils Jérôme assurent la pérennité de l'exploitation.

Merci aux enfants de Charles pour le prêt de documents et de photos.

Albert Zundel

Il est né le 5 février 1920 dans le même village que son cousin Charles, à Koestlach dans le Haut-Rhin.

Il quitta également l'Alsace et travailla en qualité d'ouvrier agricole chez Édouard Gevaux à Saint-Jean-de-Tholome où il demeura jusqu'à sa mort le 5 juillet 1961.

Il repose au cimetière de ce village.



Albert à la ferme Gevaux



Avec d'autres conscrits de Faucigny en

en haut : à droite, Charles Zundel à gauche, Fernand Jolivet en bas : à gauche, Francis Bel à droite, Constant Lagnieux



Carte d'identité de 1942



Au camp de Sathonnay

Château de FAUCIGNY

Tout au long de l'année, de nombreux visiteurs montent sur ce site qui domine la moyenne vallée de l'Arve et où subsistent encore quelques murailles quasi millénaires, vestiges du château médiéval.

La réhabilitation des ruines du château constituait une tâche trop lourde pour la petite commune de Faucigny. C'est la communauté de communes des Quatre Rivières (regroupant Faucigny, Fillinges, Marcellaz, Peillonnex et Viuz-en-Sallaz) qui est le maître d'ouvrage pour l'aménagement de ce site. En premier lieu, il était urgent de consolider les murailles où la chute de pierres présentait un réel danger pour les promeneurs.

Commencés en juillet 2007, les travaux destinés à consolider les murs et à les rendre étanches ont été exécutés par une entreprise spécialisée, agréée des Monuments historiques. Les maçons ont utilisé la chaux. Le sablage final donne un bel aspect à l'ensemble.

Ce projet se poursuivra en 2008 avec divers aménagements : un sentier piétonnier, la pose de panneaux explicatifs, l'engazonnement à l'intérieur de l'enceinte, des éclairages publics, une table d'orientation.

Au chef-lieu, il est prévu une aire de pique-nique avec des sanitaires.

Des subventions sont attribuées par la Région et le conseil général.

Avant la mise en place du chantier, un état des lieux a été effectué par le service départemental d'archéologie. Des travaux de fouilles plus approfondies auraient duré au moins une année, et cela n'était pas inscrit dans le projet.

Mais, que l'on se rassure, le site est protégé.



François Gay

Comment Turin devint capitale de nos Etats de Savoie

Si faire de la politique relève du grand art, on peut dire que celle-ci fut au duc de Savoie ce que la haute voltige est à nos gymnastes olympiques. En effet, le XVIème siècle fut pour nos Etats la période la plus périlleuse, la plus sombre, et jamais le pays ne fut aussi proche de sa disparition de la carte géopolitique européenne.

Les Etats de Savoie s'étiraient du lac de Neuchâtel à Nice et des portes de Lyon à Verceil à l'entrée du duché de Milan. A cheval sur les Alpes, l'Etat présentait un intérêt stratégique évident, en même temps qu'un lieu de convergence des rivalités entre les deux grands de ce moment : François ler et Charles Quint.

Il fallut beaucoup d'habileté politique et de diplomatie au duc Charles III (1504 – 1553) pour maintenir l'équilibre entre ces deux puissants dont il était par ailleurs oncle du premier et beau-frère du second. Seul lui manquait une puissance militaire et les finances suffisantes pour exister entre les deux afin de pouvoir imposer une neutralité. Le duc usa de finesse en s'alliant tantôt à l'un, tantôt à l'autre, sans trop savoir où le mènerait pareille stratégie ; on pourrait appeler cela aujourd'hui un certain pragmatisme politique.

Deux événements ébranlèrent l'unité de l'État de la Savoie. D'une part, Genève, jusque-là vassale du duc de Savoie (1534 -1536) secoua le joug de cette tutelle en accueillant la réforme calviniste et s'allia avec les villes du Nord : Fribourg et Berne. D'autre part, les Bernois venant au secours des Genevois réformés occupèrent les terres savoyardes du pays de Vaud, de Lausanne à Neuchâtel et une partie du Chablais, d'Annemasse à Thonon, jusqu'aux limites de la Dranse. Dès qu'il prit connaissance de cette action militaire des Bernois à l'encontre du duc de Savoie, François 1er emboîta le pas de ceux-ci pour occuper lui aussi le terrain savoyard du côté de la Bresse, du Bugey, et passa au-delà des Alpes pour atteindre la plaine du Pô et le Piémont qu'il considérait comme l'héritage de sa mère Louise de Savoie.

Pris en tenaille par ses deux adversaires, Charles III, duc de Savoie, ne tenait plus que Verceil et Nice. La situation



Turin - Place Saint Charles Monument à Emmanuel Philibert

était désespérante. Genève devenait la Rome calviniste. Berne imposait la réforme en pays de Vaud et en Chablais. Le reste de la Savoie se voyait, doté d'une direction française, imposé un Sénat à Chambéry et une cour des comptes qui siégeait en alternance en Savoie et à Turin. Le ays vivait la pire des situations qu'il lui fut donnée de connaître.

Victimes de l'affrontement des deux plus grandes puissances européennes, à savoir la France et l'Espagne, l'État de Savoie dut sa restauration à l'énergie et à l'intelligence d'un prince qui ne désespéra jamais de son destin.

Spolié d'une grande partie de ses terres, dénué de ressources, le jeune Emmanuel Philibert, fils de Charles III, succéda à son père (1553 - 1580) dans des conditions inconfortables.

Cependant très vite, il comprit qu'il pouvait se servir de sa qualité de neveu de Charles Quint en devenant un des grands capitaines de son temps, pour tenter de reconquérir son héritage à la pointe de l'épée.



Mais il eut la sagesse de consolider lentement un présent fragile pour préparer un avenir plus certain.

Né à Chambéry le 8 juillet 1528, Emmanuel Philibert était un enfant chétif couvé par une mère qui avait vu mourir tous ses enfants. Malgré tout, il fut un prince habile, intelligent. Il parlait plusieurs langues mais surtout il possédait une volonté de fer.

A 17 ans, en mai 1545, il rejoignit son oncle l'empereur Charles Quint à la cour d'Espagne puis participa à toutes les campagnes que celui-ci avait engagées sur le sol d'Allemagne, au Pays bas, au côté du jeune Philippe II, futur roi d'Espagne.

Nommé à 25 ans capitaine général de l'armée des Pays-Bas, il fut à la mort de son père, le duc Charles III, investi duc de Savoie le 15 juillet 1554. Mais la partie n'est pas encore gagnée puisqu'il dut attendre la restitution de ses terres.

L'année 1558 s'avéra difficile pour le jeune prince Emmanuel Philibert qui dirigea en Picardie les troupes de Charles Quint contre celles du roi de France Henri II, confiées au duc de Guise.

Finalement épuisés par ces guerres d'influence, en butte à une situation financière des plus catastrophiques et aux constants progrès des Protestants dans le royaume de France, Henri II et Philippe II décidèrent de suspendre leurs querelles par le traité de Cateau-Cambrésis (1559).

Les plus grosses difficultés s'aplanirent

quand les mariages princiers eurent été décidés. Élisabeth, fille d'Henri II, épousait Philippe II, et Marguerite, fille de François ler, épousait Emmanuel Philibert. A cette occasion, la France rendait la Bresse, le Bugey, la Savoie et le Piémont, mais conservait Turin, Pignerol et Chivasso.

Lorsque le couple ducal visita le Piémont, Emmanuel Philibert avait déjà décidé du choix de Turin pour sa capitale, mais il dut patienter encore trois ans avant de pouvoir prendre possession de la ville moyennant un solde de 100 000 écus d'or en échange du départ des garnisons françaises.

Finalement, les Français sortirent de Turin le 12 décembre 1562.

L'entrée officielle du cortège ducal se fit le 7 février 1563.

Cette récupération fut un triomphe diplomatique ; elle allait permettre de doter l'Etat savoyard pour la première fois d'une capitale à la hauteur de ses ambitions. Désormais les Etats de Savoie entraient dans modernité. Des réformes politiques, économiques, administratives devaient se mettre en place avec un gouvernement central, un conseil d'État siégeant à Turin. Cependant, Chambéry conservait le Sénat pour les affaires judiciaires et administratives, pouvant procéder à des arrêts généraux concernant les notaires, la forêt, la chasse et la police. Chambéry comptait aussi une chambre des comptes dont l'attribution principale s'attachait à administrer le domaine





Turin - Palais royal : Salle du trône et salle d'armes

ducal, ainsi que les actes d'albergement, la vérification des comptes des agents domaniaux.

Une réforme fiscale était à l'ordre du jour. Il fallait que l'Etat puisse trouver les moyens financiers de sa politique moderne. Un impôt nouveau taxa les denrées alimentaires : sel, blé, bétail et les produits dérivés. Le foncier fut créé.

S'engager dans une paix durable fut pour Emmanuel Philibert une constante volonté. Pour cela, il devait posséder une armée permanente faite de soldats de métier, mais aussi complétée par une troupe de réserve composée de paysans choisis parmi les hommes de 18 à 50 ans.

Il fallut consolider les frontières de l'Etat par des forteresses capables de protéger efficacement les grands axes routiers, comme à Montmélian ou l'annonciade à Rumilly donnant sur Genève.

Peu à peu, Turin s'embellit. On fit venir les plus grands architectes du moment et on retiendra par la suite le nom de ceux qui bâtirent la capitale : Castellamonte, Juvarra, Vittozzi. La ville devint une vraie capitale avec palais, jardins. Elle fut commerçante autant que centre diplomatique ; de l'Europe entière les ambassadeurs descendaient à la place du château. Les plus belles églises s'élevaient aux quatre coins de la ville et les palais montraient leurs orgueilleuses façades.

Les raisons profondes de ce choix ?

Les bonnes relations de la Savoie avec le Saint Empire et la puissante Espagne, la bienveillance du Saint-Siège, les alliances matrimoniales avec la France et les princes portugais et espagnols, contribuèrent à ce choix d'autant plus que l'accord avec les Suisses, et la proximité de Genève passée au protestantisme, n'écartaient pas les menaces d'invasion, y compris de la part des Français. Ce qui se confirma par la suite. Pour ces raisons, Turin fut préférée à Chambéry. La part sentimentale en faveur de Turin ne doit pas Déjà Yolande, être négligée. épouse d'Amédée IX en 1475, ainsi que Béatrice, épouse de Charles III, se plaisaient à séjourner sur les bords du Pô.

La cité turinoise avait pris de la vigueur à la faveur de la Renaissance et Emmanuel Philibert appréciait la fidélité du peuple de ce côté-là du territoire. Le danger d'invasion semblait s'écarter vers d'autres pays aux prises avec l'empire ottoman.

C'est ainsi que Turin en cette année 1563 devint une belle capitale des Etats de Savoie. Le Saint Suaire par la même occasion est lui aussi déplacé de Chambéry à Turin pour constituer une auréole supplémentaire pour la nouvelle métropole.

Mais c'est peut-être aussi, à partir de ce moment-là que la lente dérive savoyarde vers la France amorça sa première avancée.

L'étincelle du Volcan

On peut lire à ce sujet :

- La Savoie de la Réforme à la Révolution française par Devos et Grosperin.
- Histoire de la Savoie par Guichonnet.
- Savoie millénaire par Bernard Iselin.

Un Devant d'Autel en cuir doré

Découverte et restauration d'une œuvre d'art religieuse du 17ème siècle à Viuz-en-Sallaz

1. La Découverte

Dans les années 80, la commune de Viuzen-Sallaz décidait de protéger la chapelle du hameau des Palluds située à mi-chemin entre Viuz et Bogève près du site du Déluge. Un drainage fut effectué ainsi qu'une consolidation de ce bâtiment Cette 18ème siècle. opération indispensable car suivant les saisons, la chapelle était inondée et une couche d'eau stagnait à l'intérieur. L'eau et l'excès d'humidité ont progressivement occasionné le pourrissement de la partie basse d'un retable en bois et la détérioration parfois définitive des vêtements liturgiques, des livres et du mobilier religieux.

Cette chapelle avait été construite au début du 18ème aux frais de Laurent Pallud de ce hameau et bénite le 24 août 1717 par révérend Charles Paris, curé de Viuz, sous le vocable de Notre Dame du Puy, de Saint-Laurent, de Saint-Bernard de Menthon, de Saint-Guerin et de Sainte-Agathe dans le but d'obtenir du ciel exemption d'incendie, de tempête, de mortalité du bétail et d'éboulement. En effet les saints cités sont des protecteurs très populaires et vénérés dans la population rurale de ce temps. Saint Guerin (né vers 1050 et mort vers 1150), abbé de l'abbaye d'Aulps et évêque de Sion, est invoqué pour la protection du bétail, sainte Agathe, martyre italienne en 251 à qui on a coupé la poitrine,





protégeait de la foudre, des incendies et des éboulements. C'est également la patronne des nourrices. Et saint Laurent est un diacre espagnol martyrisé à Rome en 258, que la tradition fait mourir sur un grill. Le choix des saints vénérés dans cette chapelle protégeait des catastrophes naturelles mais aussi des maladies : sainte Agathe était priée pour les maux d'estomac, les ulcères - saint Guerin pour la rage, la fièvre, les rhumatismes et les maladies de la peau et saint Bernard contre les fièvres et les possessions diaboliques. Ainsi ces saints protégeaient les humains et le bétail et étaient priés aussi bien pour les catastrophes naturelles que pour les maladies physiques et psychiques contre lesquelles à l'époque on était bien démunis.

La population fît donc appel à un bon groupe de saints protecteurs.

Il faut se souvenir que deux ans avant la bénédiction de cette chapelle, le 29 juillet 1715, l'éboulement du Déluge, tout proche (300m), a représenté un véritable cataclysme naturel. Au milieu de la nuit, la montagne s'est effondrée et a englouti trois hameaux de Viuz : les Fontaines, Gresard et Etrable, écrasant 20 maisons et tuant 34 personnes dont un seul corps a pu être retrouvé.

Dans cette chapelle, vraisemblablement au 19ème siècle, a été placé un retable baroque anciennement installé au bourg de Viuz. De ce



retable, il ne reste que la partie haute très belle malgré qu'elle ait perdu son décor peint d'origine.

Les 4 statuettes conservées laissent penser qu'il s'agit d'un retable, lié à la chapelle Saint-Etienne, dédié à ce saint ainsi qu'à la Vierge, à saint François de Sales et à saint François Xavier. Cette chapelle a été fondée dans l'église par égrege Etienne Presset du Bourg en 1703.

Le curé Bouchet en 1777 explique dans le 'livre du bénéfice' que Etienne Presset a donné à cette chapelle une maison située derrière l'église avec jardin, chenevier et verger, 13 poses ½ de terres et un revenu annuel de 200 florins.

Α cette date son chapelain est appelé chapelain régent. Ce mot régent, encore utilisé dans les années 1950, désignait un instituteur et un professeur. Cette chapelle finançait donc un enseignement à Viuz. De ce fait, selon l'abbé Rollin dans sa monographie de Viuz, dès 1703, les garçons du bourg de Viuz ont bénéficié d'une école grâce à cette fondation. Le vicaire deux fois par jour, leur enseignait gratuitement lecture, l'écriture et le latin.

Quant au retable, la partie haute arrivée jusqu'à nous est aujourd'hui conservée à la cure de Viuz-en-Sallaz.

On peut trouver un retable semblable en l'église d'Abondance.

Lorsqu'il y a 20 ans, des membres de la paroisse mirent en lieu sec ce retable, quelle ne fut pas leur surprise lorsqu'ils ouvrirent la porte du tabernacle du retable baroque de constater qu'il était tapissé de panneaux de cuir décoré, grossièrement cloués avec des clous forgés.

Ces panneaux de cuir furent soigneusement stockés afin d'en connaître l'origine.

2. L'Enquête

C'est 20 ans plus tard que la restauration d'un devant d'autel en cuir de la paroisse de Chevaline près de Faverges permettait de comprendre que ces morceaux de cuir de Viuz faisaient partie d'un devant d'autel en cuir, découpé, réutilisé pour habiller l'intérieur du tabernacle. Nous avons pensé à cette époque qu'il s'agissait d'un cuir de Cordoue comme on appelle ceux qu'on trouve dans toute la Savoie mais surtout en Maurienne et Tarentaise devant les autels baroques. Mr Alain Piccamiglio de Faverges qui avait participé à la mise en valeur du devant d'autel appelé aussi antependium de Chevaline nous donnait l'adresse du grand spécialiste français du cuir doré Mr Jean-Pierre Fournet que

nous avons rencontré à Paris, les 5 éléments de cuir sous le bras. Il était accompagné d'une spécialiste italienne. Tous deux ont confirmé qu'il s'agissait bien d'un devant d'autel du 17ème siècle très intéressant mais qu'il n'était pas de Cordoue (Espagne) ni de la Vallée du Rhône comme celui de Chevaline mais bien d'Italie. Nous voulions conserver et restaurer un seul morceau, un panneau représentant la crucifixion mais la rencontre avec Mme Celine Bonnot-Diconne restauratrice à Moirans nous convainquit que le bon état des cuirs et le fait que près de 80% de l'ensemble d'origine était conservé amenait à le restaurer en totalité.

3. La Restauration

En fait cette restauratrice est une des rares restauratrices spécialisée dans ce travail très particulier. Elle travaille aussi bien pour des musées que pour des particuliers.

Après un nettoyage initial, elle a d'abord procédé par symétrie grâce aux motifs pour retrouver comment était construit l'ensemble à l'origine (photo ci-contre en haut). Puis elle a remplacé les morceaux de cuir manquant par du cuir moderne de kangourou de tannage végétal. Les carreaux de cuir ont été cousus ensemble copiant les coutures existantes datant du 17ème siècle. Ensuite la couche picturale a été décrassée et consolidée.

Le médaillon peint central qu'un pli en son milieu avait abîmé était restauré (ci-contre). Puis les zones argentées ont été protégées de l'oxydation.

Car en effet le cuir doré et ciselé est une technique particulière très utilisée du 16ème au 18ème siècle consistant à enduire un cuir souple (de chèvre, mouton ou veau) de colle de peau ou de blanc d'œuf puis d'appliquer une fine feuille d'argent sur toute sa surface (183,5 cm x 53 cm à Viuz). Cette feuille est de nouveau couverte d'une colle de peau qui reçoit un vernis jaune pour donner l'idée d'un métal doré. La peinture est appliquée au dessus là où c'est nécessaire.

Le financement de cette restauration a été assuré par l'association Saint Blaise qui accueille volontiers la participation de généreux donateurs.







Devant d'autel restauré

4. Importance de l'œuvre

Le cuir décoré est une technique ancienne répandue. Elle a été utilisée en Espagne et notamment à Cordoue, dès l'an 1000, par les Arabes, les Maures qui dominaient le pays. Leur tradition vient du Moyen Orient (Bagdad...) et se poursuit au Maroc... d'où vient le mot maroquinerie. Les personnes qui ont visité les tanneries de Fès ou de Marrakech savent l'importance du travail artisanal du cuir dans la culture marocaine. En Europe on peut dire que le

17ème et le 18ème siècle ont connu un boom du cuir doré. En effet il fut utilisé comme tenture contre les murs dans les maisons nobles et bourgeoises. Le musée de l'art du cuir à Vic près de Barcelone rassemble des objets décorés en cuir : bouteilles de l'Inde, masques africains, figures de théâtre d'Indonésie, selles de cheval du Maroc. Et aussi de nombreuses malles de voyage, des fauteuils, des paravents, des tapisseries et des devant d'autels. Les décors de ces devants d'autel

reprennent les motifs des textiles de l'époque qu'on retrouvait sur les soieries, les brocards. Ces décors souvent végétaux sont joliment stylisés. Le décor de l'antependium de Viuz est typique d'un motif végétal Renaissance.

Un travail du cuir consistant à le repousser légèrement avec des petits fers sur lesquels on frappe lui donne de la vie. Plusieurs petits fers utilisés des milliers de fois ont ciselé et enrichi le cuir de Viuz-en-Sallaz. Ces décors ont ensuite passé de mode et été remplacés principalement par les textiles bon marché issus de l'industrialisation et par le papier peint. Peu nombreuses sont ces œuvres parvenues jusqu'à aujourd'hui. Sur le plan religieux, les Savoyards aux 17ème et 18ème siècles ont décoré les devants

d'autel (antependium) soit par des sculptures, soit par des étoffes soit par un cuir de 'Cordoue'.

En ce qui concerne la Haute-Savoie le père Fernand Roulier dans son livre de référence sur le baroque constate « qu'hélas, presque tous ont disparu et la grande valeur de ceux qui subsistent ne peut qu'intensifier nos regrets ». C'est en parcourant les chemins du baroque en Maurienne et en Tarentaise que l'on découvrira le plus grand nombre de devants d'autel en cuir conservés en France (St-Sorlin-d'Arve...). Beaucoup ont été fabriqués en Avignon. Ainsi la découverte d'un antependium à Viuz-en-Sallaz et sa restauration de qualité dotent la paroisse d'une rare et magnifique œuvre d'art du 17ème siècle originaire d'Italie.

5. Quelle sera sa place dans le futur ?

Son utilisation future reste une question très ouverte. Il convenait tout d'abord de faire connaître cette trouvaille aux paroissiens et aux passionnés de la Savoie. Cet article du Petit Colporteur le permet largement. Une exposition marquant le 150ème anniversaire des apparitions de Lourdes est ouverte à Viuz-en-Sallaz dans la salle Notre Dame (sous la cure - entrée côté immeuble médical) depuis le 10 février jusqu'à la fin octobre 2008. Les visiteurs pourront découvrir le retable et l'antependium qui sont conservés actuellement dans cette salle.

Par ailleurs, le centre de l'antependium est décoré par une peinture représentant le Christ en croix avec à ses pieds Marie-Madeleine. Ce motif permet de présenter ce retable dans nos églises ou chapelles en tout cas lors de célébrations liturgiques précédant Pâques. Ou lors d'évènements permettant de rappeler la crucifixion.

Une poursuite de l'enquête permettra peutêtre de confirmer que cet antependium était bien lié dès l'origine au retable dans leguel on l'a trouvé. Cette enquête devrait nous conduire en Italie peutêtre à Venise qui était un grand centre de fabrication de cuir décoré. Mais des ateliers existaient dans d'autres villes d'Italie du Nord. Les outils pour ciseler le cuir et leur utilisation pourraient nous aider à identifier l'atelier qui l'a réalisé mais l'art du cuir n'a pas encore été très étudié en Italie, si riche dans d'autres techniques. Enfin une demande a été faite auprès de Madame Catherine Marion de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) afin de poser la question du classement de cet antependium qui est une œuvre d'art du 17ème, rare et de qualité. Cette œuvre permet à la communauté de Viuz de remonter 3 siècles dans son histoire et sa vie religieuse.

Jean-François Novel

Sources:

Revues : - CORE <u>Conservation et Restauration du patrimoine culturel</u>, n°17 dec 2006 - Article de Jean-Pierre Fournet et Celine Bonnot-Diconne : La restauration des cuirs dorés, historique et techniques.

- L'estampille L'objet d'art,n° 413 mai 2006 - Article de Jean-Pierre Fournet : Tentures et décors en cuir doré du XVIème au XVIIIème, pages 62 à 79

Dossier : Centre de Conservation et de Restauration du cuir MOIRANS

Celine Bonnot-Deconne : « Restauration de carreaux en cuir doré polychrome Viuz-en-Sallaz (74), mai 2007 (non publié)

Catalogues : - l'art en la Pell, cordovans i guadamassils de la collecio A COLOMER MUNMANY- Generalitat de Catalunya departament de cultura

- guadamassils antics a catalunya », 2001 museu de l'art de la pell

Livres : - Rollin Edmond : Monographie de Viuz-en-Sallaz, Mémoires et documents de l'académie salesienne Niérat Annecy 1896

- Devos Roger « Vie et traditions populaires savoyardes », ed Horvath, 1991

- Roulier Fernand « Richesses de la Haute-Savoie, églises et chapelles baroques, un art retrouvé » Ed Rossat Mignod, 2001

- Fernand Roulier : Un art retrouvé tome 1 (page 57 et 78)

La Vierge du bassin

Sur la place de Viuz-en-Sallaz, le très joli bassin ovale est surmonté d'une Vierge qui est posée sur le pilier en son centre. Mme Terra-Vecchia a très bien su dans son aquarelle montrer la beauté et l'équilibre de ce petit monument.

Les habitants de Viuz y sont tellement habitués qu'ils ne remarquent même plus la statue.

Visiblement il s'agit de Notre Dame de Lourdes ici en bronze et sans les couleurs bleues et blanches qui caractérisent ses vêtements. Mais quand donc a-t-elle été placée à cet endroit ?

La première apparition de la Vierge à Sainte Bernadette, enfant, à Lourdes date du 11 février 1858 et même si le site a attiré très vite de nombreux pèlerins, les premières statues à l'extérieur datent d'après 1860 donc de la période française du village qui a été avant cette date une partie du Royaume de Sardaigne et dépendait de Turin la capitale de la Maison de Savoie.

Dans les bulletins paroissiaux de Viuz dont les premiers datent de 1910, aucune trace de la statue. Il aurait d'ailleurs été difficile, après la séparation de l'Eglise et de l'Etat de mettre une statue religieuse ainsi à l'honneur sur la place. A Viuz, la lutte entre les "rouges et les blancs" a été virulente, les processions religieuses dans le village ont été interdites en 1904. Même la fanfare nouvellement créée par le curé Bunaz a été interdite de défilé en 1905. Ainsi donc l'établissement de cette statue se situe entre 1860 et 1900. La mémoire collective ne garde pas le souvenir de son installation sinon qu'une personne du bourg se souvient qu'un grand oncle, Joseph Bozet-Camus du Cret, enfant, a porté avec ses camarades cette statue lors de son installation. C'est en consultant les archives paroissiales que la date a pu être précisée.

C'est lors de la mission de 1883 que la statue de Notre Dame de Lourdes a été placée sur le bassin et elle a été bénite le 25 novembre 1883.

Les missions étaient des temps forts organisés par l'église catholique pour rechristianiser le pays après la révolution et pour remotiver ses fidèles. En Haute-Savoie elles étaient la spécialité de religieux prédicateurs souvent brillants : missionnaires de Saint François de Sales, Capucins, Redemptoristes... Ces missions qui pouvaient durer 2 à 3 semaines se terminaient souvent par la mise en place d'un monument religieux en "souvenir de la mission de ..." placé à la croisée des chemins. De



nombreux habitants, dans les années 1950, avaient coutume d'enlever leurs bérets en passant devant ces oratoires et pour certains de faire une prière.

A Viuz la croix du Faubourg au carrefour près de l'école Saint Joseph a été érigée lors de la mission de 1838. Celle de Chez Pagnoud au carrefour près de l'ancienne école et celle de chez les Theysiers ont été mises en place lors de celle de 1866. Notre Dame de Lourdes a été posée sur le bassin à la fin de la mission de 1883. La croix du carrefour du sommet du bourg récemment restaurée a été bénie en 1895. C'est lors de cette mission de 1895 que fut réalisée une quête et lancée une souscription pour élever la statue de saint François de Sales qui sera placée l'année suivante en 1896 à l'entrée du village.

Mais revenons à la mission de 1883 : La statue de Notre Dame de Lourdes érigée sur la fontaine de la place et portée en procession par les jeunes garçons de la paroisse le dernier jour de la mission, bénie sur son socle, vient de Lyon. Elle a été fournie par L. Villard et Tournier. Elle pèse cent nonante cinq kilos (archives paroissiales, état de la paroisse p29).

Elle a coûté avec le transport 357 Francs payés grâce à une souscription assurée par 304 familles sans compter les dons anonymes. Une fois la statue payée, il restait 206 Francs affectés en 1890 à la troisième campagne de peinture de la nef de l'église réalisée par Marc Soldati.

Les dons varient de 0.10 franc à 1 franc (229 personnes), de 2 à 3 francs (49 personnes), 5 francs (29 personnes), 10 francs (6 personnes) et 20 francs (1 personne).

Ainsi c'est toute la communauté de Viuz qui, portée par l'élan de la mission, a cotisé pour payer la statue de la place.

La mise en place de la statue a "engringé", mécontenté la femme de Claude Louis Gavard née Marie Duchosal que l'on voit devant son magasin sur la carte postale ci-jointe. Elle n'était pas contente car Notre Dame de Lourdes lui tournait le dos. Ce à quoi le curé a répondu que c'est avec les gens dont elle était proche, que ça n'avait pas d'importance. Des petits plaisantins ont fait également tourner la statue dans les années 1980 pour lui faire regarder la terrasse animée de l'Hôtel de France mais elle fut très vite retournée pour regarder l'église.

Le bassin, sur lequel elle se trouve, mérite de bénéficier de la même recherche, recherche qui pourrait faire l'objet d'un prochain article. En effet il n'existait pas sur la mappe sarde en 1732. Et il existe sur un plan de 1858 proposant une rectification du bourg après son incendie. Des notes des archives paroissiales, il ressort que c'est grâce à la fondation du curé Terrier par son testament en 1712 que les fontaines publiques ont été établies. Le curé de Viuz gardant un droit privilégié sur celle installée sous l'escalier sud de l'église. Il serait utile de clarifier tout ce travail de mise à disposition de l'eau potable aussi bien au bourg de Viuz que dans les hameaux.

La date de 1883 n'a pas été choisie au hasard pour ériger cette statue. En effet les apparitions de la Vierge à Lourdes date de 1858. La statue a donc été placée sur le bassin de Viuz pour le 25ème anniversaire des apparitions.

Ainsi Viuz-en-Sallaz honore la Vierge Marie et rappelle l'évènement de Lourdes par cette statue.

Bien rares sont les places publiques qui sont ainsi ornées, que ce soit dans les alentours, ou même dans toute la France.

En 2008, c'est le 150ème anniversaire des apparitions de Lourdes. Une exposition dans la salle Notre Dame sous la cure marque cet évènement. Ainsi la statue de Notre Dame de Lourdes se dresse sur la place depuis 125 ans.

Ad multos annos

Jean-François Novel



RENCONTRE DE TROIS PERSONNAGES ILLUSTRES

1582. Château de Thorens. Duché de Savoie

.3 A l'aube blanche d'une journée de l'automne 1582, dans la cour du château de Thorens, trois hommes se disposent à entreprendre un long voyage qui, pour eux, revêt des fastes d'aventures. Il y a là, en tenue de route, Jean Déage, le précepteur et Georges Rolland, le valet de chambre. Ils sont tous deux chargés de guider, de protéger et de servir, le jeune François-Bonaventure de Sales, tout juste âgé de quatorze ans. Il s'en va à Paris, étudier la rhétorique et la philosophie, selon les vœux de son père, le seigneur François de Boisy, mais aussi selon ses propres souhaits, la théologie. En effet, François-Bonaventure est un garçon très pieux, qui depuis l'âge de 11 ans, a décidé de devenir prêtre et est plus que jamais porté à tenir cette promesse. Sa mère, Françoise de Sionnaz, l'a toujours encouragé dans cette

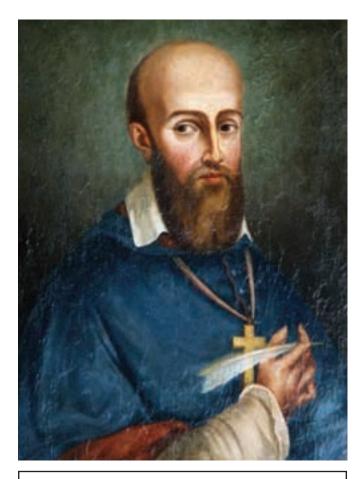


Tableau du vivant de saint François Basilique de Thonon (1616?)

voie. D'ailleurs, en 1566, alors que, jeune mariée, elle vénérait avec son époux, la relique du saint suaire habituellement conservée à Chambéry et exposée pour un temps en l'église Notre-Dame de Liesse, à Annecy, elle promit à Dieu que s'il lui donnait un fils, elle ferait tout ce qui était en son pouvoir pour en faire un homme d'église, afin que pour le restant de ses jours, il se consacre au service des autels. On comprend, les inclinations de François qui naquit dès l'année suivante. Certes, à cette date, 1566, il n'y avait véritablement pas d'urgence de maternité puisque la très jeune mariée n'était âgée que de 15 ans. Elle vivait avec son époux, de 30 ans plus âgé qu'elle, depuis quelques mois seulement, mais le contrat de mariage avait été établi dès 1560. La toute jeune maman, aux allures de sœur aînée, était donc animée de forts sentiments de piété. Son époux, le seigneur de Boisy n'en était pas moins dépourvu. Ne clamait-il pas, avec une ironie mordante, en parlant des réformateurs protestants officiant dans la toute proche ville de Genève.

- ils professent une religion 15 ans plus jeune que moi !

Pour son fils aîné, Monsieur de Boisy, aurait plus volontiers envisagé une carrière d'ordre juridique, dans le barreau, il le voyait déjà avocat au Parlement de Savoie ou même sénateur. L'enfant est très doué, il lit le latin et est capable de converser en cette langue, il est savant en belles lettres et se plaît volontiers dans les études, des études brillantes mais que pour cette raison de qualité, il faut poursuivre, ce qui motive la décision du voyage a Paris. Encore faut-il que le suzerain, le duc de Savoie, Emmanuel-Philibert, qui avait précédé le duc régnant actuel, son fils Charles-Emmanuel 1er, ait donné son autorisation pour que le jeune Savoyard, alors âgé de sept ans seulement, puisse aller étudier en France. Il l'avait donnée, cette autorisation, en son temps : le 4 de Juin 1575. le duc Emmanuel-Philibert.

dérogeant pour les seigneurs de Sales à son édit que point de père de famille, ni tuteur ou curateur n'eût à envoyer ses enfants dehors de l'état (de Savoie) pour étudier, permet qu'Amé, Louis, Gaspard et François de Sales aillent à Paris ou ailleurs, en France.

- il ira frotter sa cervelle contre celle des autres, affirmait son père.

Outre l'avenir de leur enfant, la théologie ou le droit, il existe un autre léger mais réel point de désaccord entre les deux parents : parmi les cinquante collèges parisiens, le papa aurait souhaité envoyer son fils au collège de Navarre, élégamment fréquenté par la noblesse et qui avait vu passer en ses murs, entre autres, le duc d'Anjou, Henri de Béarn, le duc de Guise...

Sur la requête polie et respectueuse de son fils, la maman préférait avec lui, le collège de Clermont, rue Saint Jacques, dirigée par les Jésuites dont les qualités d'enseignants étaient connues même loin de la capitale française. En effet, François, le fils, estimait le collège de Navarre trop mondain et trop superficiel

- la compagnie des méchants va me perdre, n'hésitait -il pas à avancer dans sa volonté d'être louable.

En définitive, cela est-il surprenant, c'est le désir commun de la mère et du fils qui prévalut et voilà pourquoi, ce matin, les trois cavaliers sont en selle, prêts à partir pour Paris, avec dans leur plan de route, le collège parisien de Clermont pour étape ultime.

Voyage périlleux, risqué, présage de



dangers connus et d'autres ignorés, d'autant plus redoutés. On quitte le château natal rassurant, en Savoie, trois corps de logement, six tours et trois tourelles, douze girouettes, et même quelques paons dans la cour dont la contemplation sereine repose les yeux et les esprits, pour se lancer dans un périple si hasardeux, si exceptionnel qu'il faudra plusieurs années à François pour oser le refaire dans l'autre sens.

Bien!

Les chevaux sont reposés et harnachés, les bagages sont fixés sur les croupes, l'argent est à l'abri serré dans les ceintures de cuir. Les visages sont graves. Chacun sait, sans s'appesantir sur les dangers du voyage, que l'on ne se reverra pas avant plusieurs années. Mais tout de même il faut oser et entreprendre et, malgré son appréhension légitime, François se réjouit de pouvoir désormais s'informer de la façon de vivre de chaque peuple.

Première étape, le Parmelan, c'est la montagne qui domine Annecy, puis Annecy elle-même, là, les voyageurs se reconnaissent encore en terre voisine. Le torrent de Guiers à Pont-de-Beauvoisin marque la frontière entre le duché de Savoie et le Dauphiné, la province française limitrophe. Chacun des trois hommes conservent précieusement sur lui le passeport qui a été délivré et scellé par Monsieur de Boisy lui-même et qui atteste de leur bon état de santé en ce temps de peste endémique, ainsi que de la qualité de catholiques de chacun.

Le trajet prévu n'est pas le plus direct, loin s'en faut : Thorens – Lyon – Bourges – Orléans - Paris.

On préfère, toutes les fois qu'on le peut, emprunter les coches d'eau, qui reposent les chevaux, et qui semblent plus sûrs en regroupant les voyageurs isolés, ainsi le Rhône jusqu'à Lyon et la Loire jusqu'à Nevers puis de Bourges à Orléans.

Autrement, on suit les routes et les chemins marqués par les ornières et les gués. Seule la route d'Orléans à Paris est pavée. On

Bas-relief de la Fondation visitandine Cathédrale Saint-Pierre (Annecy) progresse par petites journées, en se réjouissant de certaines rencontres et en en évitant d'autres : des messagers toujours pressés, des marchands, meneurs de charrette, allant d'une ville de foire à la suivante, des colporteurs leurs paniers d'osier sur le dos, se rendant d'un village vers l'autre, des gentilshommes et des cavaliers faisant métier de braves, des femmes dans des carrosses attelés qui cachent leur visage sous un masque afin de protéger la fraîcheur de leur teint et leur incognito. Tout ce monde nomade se croise, se salue, se rejoint, s'interpelle.

Monsieur Déage a la réputation d'être un homme sévère mais c'est bien cette sévérité qui lui a fait mériter sa fonction de précepteur. En voyage, il conserve une mine sérieuse qui peut paraître rébarbative. Il a raison, il doit rester méfiant, il a charge de son élève, le petit Monsieur de Sales et de l'autre voyageur, Georges Rolland. François lui est aimable, c'est sa nature et bien que jeune, il a déjà assez mûri pour apprécier le sel de la promenade et ses charmes. Lui, n'hésite pas à entrer en contact, saluer les gens, leur parler, les interroger sur le but de leur voyage, leurs activités, leurs projets. Il commence sur le

terrain, son apprentissage de la connaissance du monde.

Le soir, on s'arrête tôt à l'hostellerie, annoncée par des branches de houx et des couronnes de feuillage. D'abord pour être sûr d'y trouver une place et de ne pas être refoulé dans la grange ou l'écurie nettement moins confortables. Ensuite, parce que la prochaine étape se trouve souvent à plusieurs lieues, et que l'on n'est pas certain de pouvoir l'atteindre dans de bonnes conditions. Enfin lorsque la nuit est tombée, ce sont les bandits de grand chemin qui prennent possession de la campagne et il ne fait pas bon se faire intercepter par eux. Ils vous dévalisent et même, selon leur humeur, vous tuent si vous manifestez quelques signes de résistance.

La longue randonnée s'est ainsi prolongée pendant une quinzaine de jours.

Grâce à Dieu, elle s'est bien déroulée, et les voyageurs ayant découvert Paris, peuvent alors réserver un logement à l'hôtel de la Rose Blanche, située tout près du collège de Clermont où François de Sales ira se présenter sans attendre à ses nouveaux maîtres Jésuites.

Il restera 6 ans dans la capitale.

1601. Château de Bourbilly. Bourgogne. Royaume de France

Jeanne de Chantal vient d'accoucher de son quatrième enfant. la petite Charlotte, il y a trois semaines seulement.

Jeanne est une femme décidée, volontaire. En vérité c'est elle qui fait marcher le domaine, car son mari est presque toujours parti en campagne, guerroyer sous les ordres du roi Henri IV. Il ne s'agit pas que pendant ces absences dont on ne connaît jamais les limites, le domaine aille à vau-l'eau.

Le laisser-aller et les négligences ne sont pas dans le tempérament de Jeanne. Ne la surnomme-t-on pas "la Dame Parfaite"! Gérer l'entretien d'un château cerné de fossés remplis d'eau, entouré de bois, de champs et de vignes, commander les serviteurs, les fermiers, les paysans du domaine, tant dans leurs occupations quotidiennes que dans la conduite de leur vie religieuse (chaque journée commence par la messe à cinq heures du matin), voilà bien de l'ouvrage et de l'occupation.

En plus de cette "routine", Jeanne s'emploie à faire l'aumône tout autour d'elle,

notamment au cours de cette affreuse famine de l'an 1600 qui a ravagé tout le royaume. Elle reçoit les pauvres, console les égarés, rend visite aux malades avec tant de bienveillance et d'amabilité que certains n'hésitent pas à affirmer

- il y a plaisir à être malade l

Elle a toutefois pris le temps et la satisfaction de mettre au monde quatre enfants. En 1601, l'aîné a cinq ans, il répond au prénom rare de Celse-Bénigne. Trois petites sœurs suivent Marie-Aimée, trois ans, Françoise, deux ans, et la toute petite Charlotte encore dans ses langes qui n'a qu'une vingtaine de jours d'existence.

C'est dire que le bonheur est simple jusqu'à ce funeste matin de l'automne 1601, ou le mari, Christophe de Rabutin, baron de Chantal, pour une fois en son domaine, "en vacances de guerre", est parti chasser avec son cousin, monsieur d'Anlezy. On dit que Christophe n'apprécie pas plus que cela le délassement de la chasse. Peut-être lui rappelle-t-il trop son dur métier de soldat. Un

pressentiment l'aurait d'ailleurs perturbé quant au bien-fondé du divertissement de ce jour.

Un homme affolé se présente au château porteur d'une affreuse nouvelle. Le baron vient d'être grièvement blessé à la suite d'un malheureux coup d'arquebuse, tiré bien involontairement par son cousin.

L'agonie dure neuf jours au cours desquels Christophe se montre très courageux : - ma Mie, l'arrêt du ciel est juste, il le faut aimer, il faut mourir !,

beaucoup plus courageux que son épouse qui, malgré sa piété, n'accepte pas ce coup du destin qu'elle juge par trop injuste.

-Seigneur, implore-t-elle à Dieu, prenez tout ce que j'ai au monde, parents, biens, enfants, mais laissez-moi ce cher époux, que vous m'avez donné...!

Christophe, pour sa part, exige que l'on pardonne à "son innocent meurtrier". Il le demande notamment à Celse, son aîné, qui malgré son jeune âge, fait montre d'une ardeur vengeresse digne d'un adulte.

Quand Christophe de Rabutin meurt, sa veuve est désespérée. Elle se souvient de son mariage, à l'âge de vingt ans. A vrai dire c'était un mariage de convenances, arrangé par les deux beaux-pères, mais qui s'était vite transformé en un délicieux mariage d'amour. Le fiancé était un brillant officier, gai, charmant, causeur. La promise avait de la beauté et encore plus d'agréments.

Veuve à vingt-huit ans, Jeanne n'en finit pas de pleurer son cher époux. Elle fait alors vœu de chasteté. Elle prie, elle distribue les richesses et les vêtements de son mari aux pauvres. Elle se confie à Dieu et à la religion catholique à laquelle même le roi Henri IV s'est rallié, avec il faut bien le reconnaître en ce qui le concerne, une volonté d'intérêt de pouvoir. Jeanne, elle, est tout a fait sincère. Dans sa solitude pieuse, elle recherche, un guide spirituel, un conseiller. Après deux années que l'on peut qualifier d'errantes, elle rencontre le 5 mars 1604, François de Sales, le jeune homme de Thorens, qui après des études on ne peut plus studieuses et religieuses, à Paris puis à Padoue, en Italie, est devenu Monseigneur, évêque de Genève. Par la force des choses et sous la pression des huguenots genevois, il est contraint de résider à Annecy lorsqu'il ne voyage pas dans son diocèse, comme il aime à le faire fréquemment.

1632. Maison de la Galerie à Annecy. Duché de Savoie

Jeanne de Chantal a créé en 1610, sous la direction et l'aide de François de Sales, la première maison de l'Ordre de la Visitation, dans des bâtiments qui s'étendent de part et d'autre de la rue de la Providence et dont les deux corps de logis sont reliés par une galerie qui enjambe la rue. Elle en est la Mère, à la fois avisée et protectrice. C'est tout naturellement que sa petite-fille, Marie, qui habite Paris, lui rend visite, pendant certaines vacances et loge de ce fait dans le couvent. La relation est simple et affectueuse entre la petite-fille et la grand-mère.

Cette petite Marie a déjà pâti d'une vie bien tourmentée. Née en 1626 à Paris, place Royale, elle est donc la fille de Celse-Bénigne, baron de Chantal, et de Marie de Coulanges. On disait de son père que "tout jouait en lui". Il était brillant, volontaire et homme d'esprit. Malheureusement elle ne le connut point car éloigné de la cour à la suite d'un duel inconvenant, et ne connaissant pas d'autre métier que celui des armes, il s'engagea volontaire en 1627 et mourut du fait

des Anglais lors du siège de l'ile de Ré. Son épouse, la douce Marie de Coulanges ne lui survécut que quelques années seulement. Et voilà notre petite Marie orpheline à 7 ans. D'abord confiée à ses grands-parents maternels, qui meurent à leur tour, on désigne comme tuteur ses oncles, Philippe et Christophe de Coulanges. Ce dernier est abbé de Livry. Marie le surnomme "le bien-bon". Sa façon d'éduquer est très personnelle, à vrai dire peu ecclésiastique. La petite fille fréquente beaucoup de monde, apprend l'italien, qu'elle domine parfaitement et possède de sérieuses notions dans les langues espagnole et latine.

Pour la changer de l'atmosphère parisienne, ou plus simplement pour la distraire, on l'envoie de temps en temps en vacances chez sa grand-mère paternelle à Annecy. Où donc une jeune fille de douze ans, gracieuse blonde aux yeux bleus, pourrait-elle être plus en sécurité que dans un couvent ?

Elle est en sécurité certainement, mais il lui arrive aussi de s'ennuyer, les strictes

occupations religieuses n'étant pas d'un attrait fascinant pour la fillette, élevée jusqu'alors assez librement, même et surtout par son

oncle abbé.

Marie s'ennuie. Alors, elle écrit des lettres. Sa grand-mère Jeanne se préoccupe :

- encore en train d'écrire..., Marie...? Mais à qui donc cette fois-ci?
- ma mère, j'écris à mon oncle Philippe, le bien-bon I
- mais j'ai déjà fait partir un courrier hier matin pour ce même oncle ! Que peux-tu donc lui raconter encore ?
- ma mère, je dois encore lui apprendre, l'informer, l'amuser... Il me plaît de l'entretenir...!
- je comprends, je comprends, mais une jeune fille de grande famille, comme toi, doit aussi savoir qu'un jour elle devra s'occuper de sa maison, bien d'autres tâches l'attendent plus profitables que celle d'écrire à sa famille : la cuisine, le ménage, l'entretien...! Tiens, par exemple, sais-tu broder ?
- je vous respecte de tout mon cœur ma mère, mais franchement la broderie n'est pas dans le goût de mes préférences...!
- n'importe, tu dois apprendre, cela te sera certainement utile dans l'avenir!
- j'en doute ma mère, mais je vous obéis, et pour vous être agréable, je vais entreprendre un ouvrage de broderie...!
- je te remercie de ta bonne volonté, je reconnais en toi, le caractère volontaire mais aimable de ton pauvre père !
- ma mère, puis-je vous demander encore une faveur ?
- comme tu le voudras, ma fille!
- pour ma broderie, je n'ai pas d'idée de sujet... Pourriez-vous m'aider ?
- certainement, avec joie...!, voyons que puis-je te proposer...? Tiens par exemple, tu pourrais représenter un fait historique : notre fondateur, François de Sales bénissant dans ces lieux mêmes, à la maison de la Galerie, les sœurs de la première Visitation, Marie-Jacqueline, Charlotte et Anne-Jacqueline aussi, et bien sûr, ta vieille grand-mère qui se trouve devant toi aujourd'hui!



Tapisserie de la Marquise de Sévigné, petite-fille de sainte Jeanne de Chantal Avec une application assidue, la petite Marie entreprend de broder.

Ce n'est pas son loisir préféré mais elle s'acharne, elle s'entête, elle s'oblige et, en définitive, est toute fière comme le sont tous les enfants de cet âge de venir présenter son œuvre à sa grand-mère.

- c'est magnifique, mon enfant, très fin et appliqué, tu es une artiste!

- maintenant ma mère, puis-je écrire à mon bien-bon pour lui raconter ma broderie et son résultat ?
- écris, écris mon enfant puisque c'est dans ta nature. Il ne m'étonnerait pas que plus tard, devenue grande, tu n'entres en littérature, comme moi je suis entrée dans les ordres religieux, on ne doit pas lutter contre le destin de sa vocation.

2006

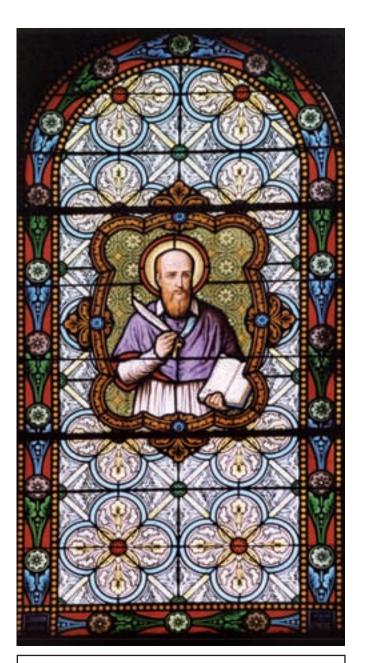
François de Sales fut canonisé dès 1665. Il était mort à Lyon, en 1622, des suites d'un œdème pulmonaire, au retour d'un voyage en Avignon. Quand selon ses désirs son corps fut ramené à Annecy, porté sur un brancard entre deux chevaux, une foule immense et recueillie vint saluer l'homme de bien et l'homme de cœur. "Il s'y fit un si grand concours de peuple que jamais on n'avait vu semblable chose à Annecy».

Jeanne de Chantal mourut, elle, en 1641. L'Ordre de la Visitation comptait alors quatre-vingt six maisons. Jeanne fut canonisée en 1751.

Quant à la petite Marie de Rabutin, baronne de Chantal, elle épousa en 1644 le marquis Henri de Sévigné qui, en 1651, la laissa veuve avec 2 enfants, après sept ans de mariage, en se faisant tuer au cours d'un duel dont l'enjeu était une femme qui n'était pas la sienne. Malgré son jeune âge, bien qu'elle fût très séduisante et fort courtisée, Marie ne se remaria point. Elle passa sa vie entre la Cour du roi et la province, à écrire nombre de lettres à sa fille, Françoise de Grignan, à laquelle elle vouait un amour idolâtre, correspondance qui est restée dans la littérature française sous le titre de "lettres de la marquise de Sévigné". La broderie de la jeune Marie est toujours exposée à Annecy avec d'autres souvenirs de François de Sales, à la Maison de la Galerie,

Pierre Vicard

devenue couvent des sœurs de Saint-Joseph.



Vitrail de l'église Saint-André de Boëge

Le tourisme à Saint-Jean dans les années 30

Le réseau du P.L.M (Paris-Lyon-Marseille) a contribué au développement du tourisme dans notre région. Il favorisa les déplacements, et vanta les bienfaits de l'air de la montagne. Des brochures touristiques sont éditées avec le descriptif du réseau ferroviaire.







Saint-Jean-de-Tholome en particulier est cité dans le guide bleu de 1934 "*La Savoie*" arrondissement de Bonneville, pour les ruines du château féodal à La Fléchère, et pour le Môle.

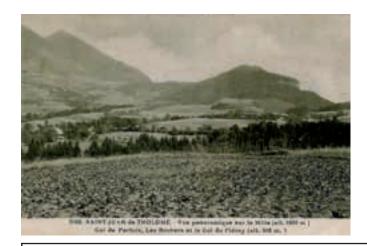
Saint-Jean-de-Tholome est une cure d'air et de repos, situé au centre de la Haute-Savoie (30 km de Genève , 50 km d'Évian, 60 km de Chamonix, 50 km d'Annecy), à 800 mètres d'altitude, sur les contreforts du Môle, à cheval sur les grandes vallées de l'Arve et du Giffre. De ce site bien aéré, la vue s'étend, reposante, sur la plaine du Faucigny, Genève et son lac, la grande chaîne du Jura et les contreforts des montagnes du Chablais.

La pureté de l'air qu'on y respire, son orientation, le calme de son site, la douceur des paysages, la fraîcheur de ses forêts de sapins et de ses pâturages, en font une station idéale pour les villégiateurs avides de silence, de repos, de fraîcheur et de santé.

De nombreuses promenades (Grand Château, Penouclet, Calvaire de Regevas, Grotte aux Fées, Ruines de l'ancien château de Faucigny) faciles et ombragés permettent à nos hôtes de se procurer sans fatigue de magnifiques panoramas sur la vallée de l'Arve, le Mont-Blanc, la Chaîne des Aravis, le Salève, les Voirons, le Massif des Brasses et le Marcelly. L'excursion au Môle, dont l'altitude (1869 mètres) et la situation centrale et dégagée font un des plus beaux points de vue de la Haute-Savoie, est elle-même à la portée des moins entraînés.

CHEWINSDEFER PLIVE

Description de Saint-Jean-de-Tholome par le Touring Club de France





Editeur de cette carte : Mossuz (propriétaire de l'hôtel des Roches) - 70 ans après, la vue sur le Môle reste la même

Pour aider les estivants dans le choix de leur destination en Haute Savoie, le syndicat d'initiative régional d'Annecy édite un guide avec un descriptif sommaire de tous les lieux de villégiature du département .

SAINT-JEAN-DE-THOLOME Commune a 8 km. de Saint-Jeoire et 13 km. de Bonneville. Ali. 806 m.,

749 hab. Sur route Bonneville-Saint-Jeoire. Gare S.N.C.F. à Bonneville. Autobus pour Bonneville et Annemasse. Belle situation dans campagne boisée. A proximité montagne du Môle. Forêt de sapins.

HOTEL-PENSION (Joseph Gay). Maison fondée en 1910 (850 m. d'Alt.). Forêts de sapins à 100m. Garage. Ouvert pour l'été

HOTEL DES ROCHES DE GRAND CHATEAU (Emile Mossuz), lauréat du concours des petites hôtelleries de 1932 au T.C.F. 27 ch Confort moderne, Eau de rocher dans chaque chambre. Service eau ch. et fr. Salle de bains, Propriété privée, à proximité de l'église; vastes forêts de sapins; vue sur le Lèman et le Mt-Blanc. Ouvert toute l'année. Arr. pour famille. Service par petites tables; cuisine bourgeoise. Sports d'hiver. (Téléphone :2.

Extrait du guide 1948 (47ème édition)

La pension GAY

communications?»

Après la naissance de leurs quatre enfants, Angèle et Joseph Gay ont cessé de travailler à Paris (voir Le Petit Colporteur n°14). Depuis 1910, pour compléter leur activité agricole, ils accueillent des estivants dans la ferme familiale au village des Ruz. Ils ont gardé des contacts à la capitale, et font paraître des publicités dans les journaux parisiens comme "*le Savoyard de Paris*" afin de faire connaître leur pension. Une clientèle fidèle de Genève, séjourne également à la pension.(voir réservation page suivante)

Dans un autre courrier, une cliente parisienne demande quelques précisions pour son séjour : « Le service et l'éclairage sont ils compris dans le prix de 4 francs par jour ? Y-a-t- il une gare à Saint-Jean-de-Tholome, ou le cas contraire, une voiture assure-t-elle les

C'est Joseph Gay qui va à la gare de Viuz chercher les vacanciers, avec son cheval qui tire la "wagonnette". C'est une voiture avec un marchepied, une porte et un coffre pour les bagages. Il se charge également des courses, du potager et de la ferme.

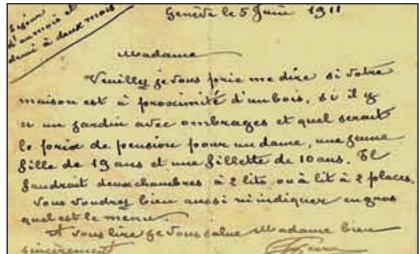
L'activité familiale prend de l'essor.

La demande est importante, et la maison n'est pas assez grande.

Marguerite née en 1909 a suivi les cours de l'école ménagère à La Sainte Famille. Elle vit, ainsi que son frère Pierre né en 1906, avec ses parents. Angèle et Joseph, peuvent ainsi envisager le développement de la pension.



Demandes de réservation de Genève et de Paris



En 1931, Angèle et Joseph contactent leur neveu Jean Châtel. Jeune architecte stagiaire à Genève, il a ouvert son premier bureau d'architecture en 1932 à Bonneville au dessus du café "*La Gondole*". Il lui font part de leur projet : construire une maison fonctionnelle, spacieuse, avec le confort moderne pour accueillir dans de meilleures conditions les estivants.

Les plans sont prêts, deux bâtiments sont construits à côté de la ferme.



- 1) La salle à manger, où les repas seront servis.
- 2) La villa où logent les pensionnaires.

Huit chambres sont réparties sur deux étages.

Quatre grandes et quatre petites chambres toutes avec fenêtre ont été agencées avec raffinement par Angèle et sa fille Marguerite.

Chaque chambre a une couleur différente, rose, bleue, verte, jaune, orangée, avec une frise peinte à la main. Pour compléter harmonieusement le décor, des rideaux fleuris, un couvre-lit assorti et derrière le paravent une table de toilette, avec cuvette et broc en faïence aux couleurs de la chambre. Les commodités WC et lavabo avec eau courante sont au rez de chaussée. Pour la toilette qui se fait dans les chambres, les brocs d'eau sont remplis régulièrement depuis le bassin.

Sur demande, le petit déjeuner est servi dans la chambre. On peut également louer un fer à repasser électrique.

La cuisine est toujours faite dans la maison. Pour faciliter le transport des plats, une porte est ouverte sur le côté de la ferme. Une marche, huit à dix pas dans le jardin et on accède de la cuisine à la salle. La demande est parfois importante.

En saison, jusqu'à 40 personnes déjeunent à la pension.



Aussi certains logent chez l'habitant ou l'on fait avec les moyens du bord, comme cette habituée qui écrit de Chartres.

« pendant 1 ou 2 jours, je coucherai bien dans le foin »

Les repas sont préparés par Angèle. Les produits de la ferme servent à confectionner les repas : lapin, légumes, viande salée, beurre, fromages.



De Paris, elle a rapporté son livre de cuisine : "Le Cuisinier A La Bonne Franquette" décrit par son auteur comme le plus simple, le plus complet des manuels de cuisine bourgeoise.

Elle affectionne particulièrement la recette du *Sambayon*. Cette crème mousseuse au vin accompagne avec délice le gâteau de Savoie. Les pensionnaires ont pu apprécier également l'omelette soufflée, les merveilles, la galette à la drachée et les *rissoles* spécialités de la cuisine savoyarde.

Pendant la saison, le travail ne manque pas et des jeunes filles du village sont employées pour le service, l'entretien des chambres et la lessive.

Des vacances simples au grand air, du repos pour oublier la vie trépidante, voilà le plaisir que ces estivants trouvaient à Saint-Jean.

Joseph Gay en 1937



Ci-dessus : Des vacanciers A gauche : Randonnée au Môle



Marguerite Gay, Jeanne Métral Lyonnaz Gantin



Les frères Félix et Pierre GAY et des vacancières



Publicité de 1934

L'Hôtel des ROCHES de Grand Château

Claude Emile Pie Mossuz, né le 1 janvier 1877 à Saint Jean, est le fils de Marie Mossuz et de Marie-Josephte Jolivet Padon. Son troisième prénom a été choisi en l'honneur du pape Pie IX (1846-1878) très populaire en son temps. Issu d'une famille très croyante, son grand-oncle Marie Mossuz bienfaiteur de la paroisse, était le parrain de la Grande Cloche de l'Eglise de Saint Jean. Son frère Adolphe est Curé-Archiprêtre de Bons-en-Chablais. En 1904, il épouse Elise Nier Maréchal originaire de Contamine. Elle décède à l'âge de 32 ans en 1910.



Claude Emile et Elise, le 18 mai 1904

De son premier mariage, il a eu deux filles : Marie Joséphine, née en 1905 et Denise, née en 1909. Sa fille aînée deviendra religieuse à La Roche-Sur-Foron, sous le nom de Sœur Jeanne Elise, en hommage à sa belle-mère Jeanne et en souvenir de sa maman Elise.

Claude Emile se marie en secondes noces avec Jeanne Marie Déage, qui est née à Saint Laurent en 1892. Ils vivent à Contamine où naît Gisèle en 1912. En 1920, lors de la naissance d'Irène, la famille habite à Saint Jean.

Ce serait à la suite d'un pari qu'à l'âge de 57 ans, il crée l'hôtel des Roches. Une bâtisse qui se trouvait en face de la ferme, de l'autre côté du





Les parents de Claude Emile : Marie Josephte 1855-1936 Marie Mossuz 1848-1926



Le linteau de la porte de la ferme avec les initiales de Marie Mossuz

chemin qui conduit au col du Reyret, avait besoin d'être rénovée. Il envisageait un garage.

Mais en discutant, des *san-dian-nis* lui lancèrent le défi de faire un hôtel ! Qu'à cela ne tienne, le 16 janvier 1930, l'hôtel pension restaurant, dénommé Hôtel des Roches, est immatriculé au registre du commerce de Bonneville.

L'aménagement de l'hôtel a permis de recevoir des estivants dès le 1er juillet 1930, mais les installations sanitaires n'ont été terminées que le 1er juin 1931.

En avril 1932, Emile Mossuz écrit au Touring Club de France pour s'inscrire au Concours de Petites hôtelleries françaises de Savoie et Haute Savoie. Le règlement du concours est très précis. Ce concours récompense les hôtels qui ont des installations hygiéniques et un entretien impeccable. La



Claude Emile Mossuz (1877 - 1961)

qualité de la table, la tenue de la salle à manger, la propreté des chambres, la cuisine et la tenue du personnel ont une part importante au résultat du concours. Au second trimestre 1932, les hôtels retenus, ont été visités par la commission du T.C.F.

Une somme de 30 000 francs est répartie entre les lauréats. Le 1er prix est doté de 10 000 francs. L'hôtel des Roches a été primé à ce concours, et ce sont ces différents échanges de courriers pour l'inscription ainsi que les souvenirs des petites filles de Claude Emile et Jeanne, qui m'ont permis de réunir des renseignements détaillés.

L'hôtel comporte 21 chambres réparties sur trois étages. Chaque étage de l'hôtel a une couleur différente : coquille d'œuf, rose pastel, lambris bois vernis pour le troisième qui se trouve dans les combles. Les planchers cirés des couloirs sont recouverts de tapis. Le décor est soigné. Chaque chambre comporte l'électricité, la sonnette, un lavabo avec eau chaude et eau froide, bidet mobile, lits à deux places ou lits jumeaux, table de nuit, chaises, table de travail en chêne, literie en crin d'animal. Les chambres exposées au levant ont toutes un balcon.

A chaque étage, se trouve un WC avec chasse d'eau. Deux salles de bains sont installées à proximité des WC sur deux des étages. Six chambres supplémentaires sont aménagées à la ferme (l'annexe).

Que de modernités ! Que ce soit pour l'eau courante qui provient d'une source captée à environ 1850 m au pied d'un rocher en plein bois ou, pour les installations sanitaires avec fosse septique et canalisations d'égout.

Chaque été, du personnel saisonnier est recruté. La cuisine est faite par Mme Mossuz, aidée d'une cuisinière, puis de sa fille Irène. Gisèle, son autre fille, se charge du ménage. Le bar et la salle de restaurant au rez-de-chaussée sont ouverts à la clientèle locale et à celle de passage. En dehors de la saison d'été, l'Hôtel des Roches est alors un bar restaurant comme nombre d'autres dans nos villages.

A l'étage, dans la salle à manger réservée aux pensionnaires, un menu différent de la salle de restaurant du rez-de-chaussée est servi par petites

tables.

La vaisselle est en porcelaine, et les couverts

en argent.

Egalement à leur disposition, un salon avec de confortables fauteuils, une bibliothèque avec la T.S.F. L'hôtel est équipé du téléphone : Le n°2 à Saint Jean de Tholome, le n° 1 étant celui de la mairie.

Les abords de l'hôtel sont aménagés avec au levant un grand potager, au couchant des jardins d'agrément avec chaises longues, et au midi, un verger. Une allée de sorbiers que l'on appelle *L'Avenue* permet de profiter en sortant de l'hôtel d'une promenade agréable.

Le livre d'or commencé le 3 Juillet 1934 nous apprend, que la clientèle venait entre autres de Belgique, de Suisse, d'Alger, de Paris, de Marseille ou de Nice. Certains précisent leur profession : le



Claude Emile a l'esprit ouvert au modernisme. Dans les années 1920, alors que peu de véhicules à moteur circulent dans le village, il conduit une Rochet Schneider.



Jeanne Mossuz, née Déage (1892 - 1975) avec sa petite fille Jeanne Marie, en 1950

proviseur du lycée de Sceaux, le chef de la préfecture de la Seine, un général, un conseiller au commerce extérieur de la France, un artiste peintre. Tous font les éloges de la cuisine de Mme Mossuz, de la gentillesse de ses filles et de la beauté du site. Certains clients reviennent plusieurs années de suite.

La saison 1939 se trouve écourtée, et le témoignage de la famille Granjean-de Peretti daté du 27 août 1939, nous rappelle les évènements :

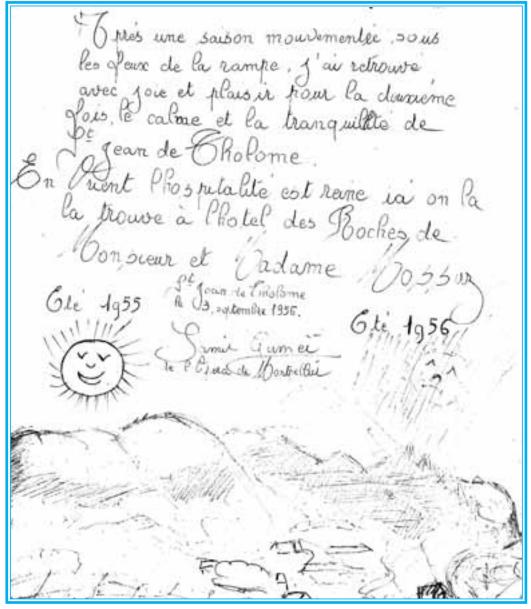
« Approuvons pleinement les éloges de St-Jean-de-Tholome et de l'Hôtel des Roches prodigués par nos prédécesseurs, et ne pouvons que maudire ce monstre d'Hitler qui nous oblige à partir plus tôt que nous ne pensions »

Après la guerre, l'activité reprendra jusqu'au 15 octobre 1956, date de la radiation au registre du Commerce. Le dernier hommage sur le livre d'or date du 3 septembre1956. il a été écrit par Samir Gumeï de l'Opéra de Montpellier.





Claude Emile Mossuz



Eté 1955 le soleil au-dessus du Môle est riant, été 1956 il est bien triste. Est-ce dû à la météo ou à la fermeture de l'hôtel des Roches ?

Cinq MOTS: une CARTE POSTALE

Qui n'a pas éprouvé une douce jubilation de vacancier en expédiant ce petit bout de carton qu'est : la carte postale.

Sait-on que la carte postale est une invention récente datant de l'année 1870. Année noire entre toutes, avec également la pénurie d'enveloppes et de papier à lettres. Un libraire de la région du Mans eut l'idée de fabriquer ce simple porte message. Il fit rapidement fortune. L'invention se développa avec des reproductions, des photos de sujets divers tels que monuments, paysages etc., saris oublier les dessins égrillards !!!

A l'origine réglementée par l'Administration des Postes, la carte postale va se banaliser avec surtout la facilité d'envoyer cinq mots au maximum ce qui aura l'avantage de la brièveté et de la discrétion. Simple rappel d'une amitié ou déclaration d'amour, la carte postale avait conquis ses "lettres de noblesse".

Laissons-nous transporter pour un petit tour de découverte des applications de cette innovation.

Tantôt sensuelle, tantôt ingénue, parfois humoristique, elle nous incite à la promenade ou la découverte.











Noël Rochon du Verdier



Année 1955-1956 Ecole de Savernaz à Saint-Jean-de-Tholome



de gauche à droite

1^{er} rang (assis): Dominique Gantin, Jacky Gevaux, Josette Gantin, Adelin Morel.

2ème rang : Marie-Françoise Morel, Colette Verdan, Marie-Claude Gevaux, Guy Gevaux,

Gilbert Baud et son frère Gérald derrière

3ème rang : Georges Gantin, René Mermin, Jean-Paul Verdan, Pierre Nanjod.

au fond: Monique Verdan et Mme Mossuz Olympe institutrice à Savernaz de 1939 à 1968

Souvenir de Juin 1956

Déjà le sport est au programme scolaire,
Alors, la maîtresse décide de jouer à saute-mouton.

La maîtresse va nous montrer

Dans la cour, elle nous a placé

Mon frère, le cobaye tout trouvé

C'est le premier qu'elle va "sauter"

De trois pas s'est reculée

Sur ses genoux sa jupe a relevée

Son élan mal calculé

Contre mon frère s'est emplâtrée

Les quatre fers en l'air s'est retrouvée

Mais on a bien rigolé.

JG

1912 - Des nouvelles du "Petit Lonchet"

François Mossuz dit "Le Petit Lonchet" est né à Saint-Jean-de-Tholome.

En 1912, il a 22 ans. Il travaille ainsi que sa sœur Adèle, son aînée d'un an, dans un restaurant parisien. De nombreuses cartes postales témoignent des nouvelles fréquentes qu'il envoie à sa famille.

C'est du 26 Octobre au 10 Novembre 1912 qu'à lieu à Paris, au Grand Palais, la 4ème Exposition de la Locomotion Aérienne.

En visitant l'exposition, il envoie cette carte postale pour que sa famille profite de ce qu'il découvre. L'aviation n'en est qu'à ses débuts.



C'est le 25 Juillet 1909, seulement trois ans auparavant, que Louis Blériot a traversé la Manche aux commandes de son prototype le Blériot XII.

Selon Mr Pichon, spécialiste de l'histoire de l'aviation, nos Savoyards sont photographiés sur le Blériot XXXVI, dont le premier vol a eu lieu en novembre 1912.

Cet avion est un biplace d'observation au fuselage monocoque blindé.

Au 1^{er} plan François Mossuz, avec sa sœur Adèle et son futur mari Augustin Fréon, l'autre jeune fille n'est pas identifiée.

Nul doute, la carte postale a fait le tour de la famille!

Marie-Dominique Gevaux

FAIT DIVERS paru dans le Messager du 7 août 1912

La petite commune de Faucigny, à 5 km de Bonneville, a vu un brave cultivateur, François Mossuz, émettre la prétention légitime de faire cesser l'intrigue que sa fille de 14 ans avait nouée avec un ouvrier italien du nom de Prina. Las de l'inefficacité de sa femme, incapable de mettre fin à cette idylle, il lui fit de vifs reproches. Mais l'Italien était derrière la fenêtre, il entendit tout, brisa la vitre, tomba sur le malheureux père et le poignarda au-dessus de la tempe gauche. La victime est dans un état désespéré et la gendarmerie recherche son agresseur.

Une Epidémie à Peillonnex en 1896

Une épidémie de l'origine contagieuse début mars, avait entraîné la fermeture des écoles fin juillet. Des mesures draconiennes semblent avoir été prises pour permettre leur réouverture.

A la lecture des moyens utilisés pour juguler l'épidémie, on peut juger des ressources de l'époque face à un tel événement et voir le progrès réalisé jusqu'à nos jours dans le traitement d'un problème de ce genre.

Bonneville, 1er août 96

Monsieur le Sous-Préfet

En réponse à votre lettre du 27 juillet par laquelle vous me demandez de vous faire connaître s'il y a lieu de faire rouvrir les écoles communales de Peillonnex, j'ai l'honneur de vous informer que je me suis transporté hier 31 juillet dans cette commune et que j'ai pu constater qu'aucun cas d'angine contagieuse n'a été observé depuis les premiers jours de juillet.

En raison de l'intensité et de la durée de l'épidémie dont les premières victimes remontent au commencement de mars, j'estime qu'il serait extrêmement imprudent d'ouvrir les écoles avant d'avoir procédé à une désinfection des classes et du mobilier scolaire aussi complète que possible. Voici comment on devra procéder à cette opération :

Dans chaque classe, on disposera sur le plancher une couche de sable ou de terre de 10 centimètres environ d'épaisseur sur une étendue de deux mètres. Au milieu de cette couche de sable destinée à protéger le planchers contre le feu, on placera un récipient en fonte ou en tôle qui recevra une quantité de soufre calculé à raison de 30 grammes par mètre cube à désinfecter, soit trois kilos pour une salle de 100 mètres cube. Après avoir fermé très hermétiquement les fenêtres et collé dans les jointures des bandes de papiers, le soufre sera allumé, la porte fermée hermétiquement comme les fenêtres et la salle restera plongée dans les vapeurs d'acide sulfureux pendant 24 heures. Tout le mobilier scolaire et tous les objets familiers aux enfants devront être disposés dans la salle avant l'opération pour participer à la désinfection.

Au bout de 24 heures, on ouvrira les portes et les fenêtres et il sera procédé au blanchiment des murs à la chaux puis au lavage à la potasse des bancs, des tables, du plancher et de toutes les boiseries.

Cette opération est peu coûteuse et constitue le mode de désinfection le plus sûr et le plus économique.

En raison Is l'intensit et Is le Duran.

De l'épidemine Fout les pressions viet inverremondent au commencement de mars,
j's estima qu'il servit, estromourent impriment
D'ouvir les écoles avant d'avoir procédé à serve Boisinfection Des chasses et de mobilier
des laire aussi complete que possible.
Porci comment ou Boura procéder à cette
oficiration:
Dans chaque classe ou Bispossora son
le planeter une couste de sable ou de terre
de Dix centimetres environ D'opaissour
sur une étendre de sable, destine à protager
le planeter coutre le feu, on placere une
récipient en fonte ou en tole qui renove
une quartité de sont ou en tole qui renove
une quartité de sont que confecule à raison

J'ai fait à ce sujet mes recommandation à M. l'instituteur et à Mme l'institutrice qui devront procéder à l'opération et je suis certain de leur concours éclairé et dévoué. Mais il est indispensable que l'un et l'autre trouvent auprès de la municipalité un appui efficace et un crédit suffisant.

Cette dernière devra comprendre que les mesures d'hygiène qui lui sont imposées sont d'un intérêt général et que pour assurer la santé des enfants, les sacrifices qui lui sont demandés sont bien légers en comparaison du but atteint.

Je vous prie M. le Sous-Préfet de vouloir bien transmettre ses prescriptions à qui de droit et d'insister pour qu'elles soient exécutées aussi scrupuleusement que possible.

Veuillez agréer etc. Signé : D. Gallay

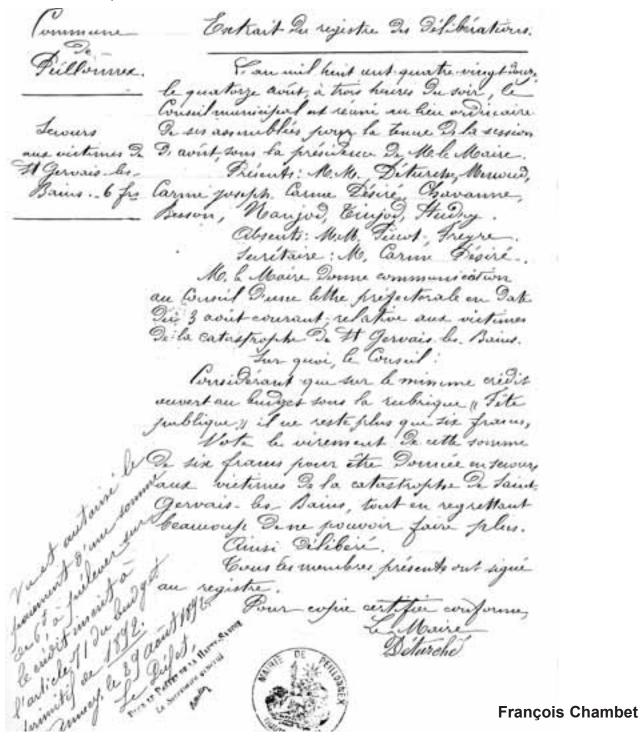
François Chambet

Peillonnex au Secours des Sinistrés de Saint-Gervais

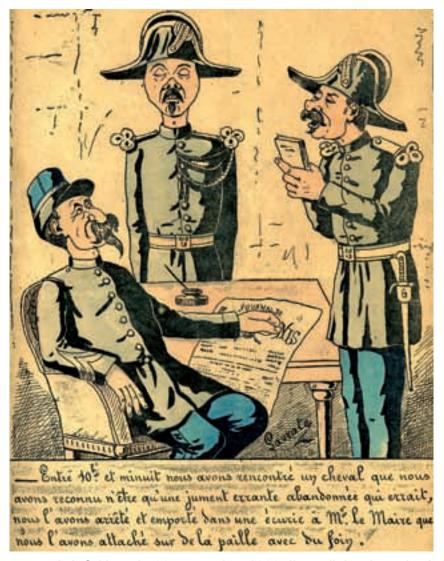
Dans la nuit du 12 juillet 1892, une terrible catastrophe endeuilla le haut de la vallée de l'Arve, de Saint-Gervais et le Fayet.

Sous la pression et le mouvement du glacier de Tête Rousse, une poche d'eau évaluée à plusieurs milliers de mètres cubes, se libéra de sa coque glaciaire. Le flot meurtrier empruntant le lit du Bon Nant ravagea tout sur son passage, maisons, arbres, ponts. Les thermes du Fayet où résidaient des curistes, furent engloutis sous quelque 17 mètres de hauteur de boue, cailloux, graviers. Les survivants sortirent hébétés du sinistre. Rien n'avait permis d'envisager une telle débacle. On fut bien obligé de constater le désastre. Combien de morts ? peut-être 200, 300, 400 ? La stupéfaction envahit toute la contrée et même au-delà des frontières.

Aussitôt, les secours arrivèrent de toutes parts, l'élan de solidarité fut remarquable. Les Genevois ne demeurèrent pas à l'écart du mouvement et la petite commune de Peillonnex participa à sa manière à cette chaîne d'entraide, en cet été 1892.



Rr'apport au Brr'igadier



Edmond Lavrate naît à Orléans le 29 septembre 1829. Il est d'abord employé de la Préfecture du Loiret, puis dans l'administration des lignes télégraphiques qui le révoque le 27 septembre 1878. L'homme s'installe ensuite près de Paris, à Romainville.

Lavrate s'adonne alors à l'aquarelle comique, au travers de laquelle il vise tout particulièrement les militaires. Avec l'avènement de la République, le dessinateur attaque dorénavant la figure de Napoléon III, cible privilégiée des républicains depuis Sedan .

Une de ses aquarelles, ayant pour légende « Badinguet partant en guerre, Roulé à Sedan », est saisie en 1872 chez Leloup, marchand d'estampe, rue de la Lune à Paris. Ce marchand est alors décrit par un rapport de police comme « connu pour son exaltation politique », c'est-à-dire, républicain avancé. A la demande du cabinet du Ministre de l'Intérieur, une enquête de moralité est réalisée sur Lavrate . La police émet sur lui un avis « favorable ». Le secrétaire de la mairie de Romainville le présente comme un homme d'une conduite régulière dont il s'est servi quelquefois dans l'intérêt de la Ville.

La police continue de le tenir pour suspect, puisqu'en 1876, une note rapporte que l'aquarelliste aurait assisté à une réunion publique électorale en tant que secrétaire. L'année suivante on le retrouve assesseur pour un candidat au poste de candidat d'arrondissement de la ville de Saint-Denis.

Pendant 5 ans, il exécute les dessins couleurs du "Monde Plaisant" (Le Monde Plaisant. Journal hebdomadaire, comique et satirique). Émile Bayard déclare à son propos en 1900 :

« Voici de la charge bien grossière, d'un goût peu délicat mais qui cependant fait rire par son intention de gaieté débordante, par sa fantaisie sans limites, grâce au caractère très accessible du commun de ces croquis lourds, enluminés à la diable, soulignés à point par une légende très appropriée. Ses planches en couleurs tapissent encore les murs à la campagne ».

Noël Rochon du Verdier

en li vingt-ling deptembre, à Contamine dur aum, J'Southign Hom Contette Jande Champeter 2. Cette Commune.

...certifie m'être transporté aujourd'hui vers les deux heures de l'après-midi, à la demande du sieur Étienne feu Pierre Decroux sur une pièce de terre en champ déjà le labourée, appartenant à l'hospice des Pauvres de cette commune et tenu en foin-ascensement par le dit Decroux, pour y constater, sur le témoignage des frères Claude Bruno, François fils de vivant Vincent Mullat tous deux de cette commune, et Joseph-Marie Morel natif de Saint-Jean Tholome, tous domiciliés à Contamine, que Louise Decroux femme de François Gavard venait de cueillir avec sa fille Fina Gavard et ses ouvriers, les fruits d'un pommier existant sur cette pièce de terre, située au village de Pouilly, lieu dénommé à Tréchy figurant sous le N° 446, section A de la Mappe

Etant arrivé sur la pièce désignée, j'y ai encore trouvé ladite Decroux femme Gavard, qui achevait de ramasser les fruits de ce pommier, mais qui les ayant mis dans un sac, avait eu le temps, me voyant arriver accompagner dudit Decroux, de mettre d'autres pommes provenant d'un pommier voisin à elle appartenant, sur celles qu'elle venait de ramasser du pommier appartenant à l'hospice.

M'étant approché d'elle, je lui ai demandé pourquoi elle avait cueilli les fruits du pommier appartenant à l'hospice ; elle m'a répondu : "je fais ce que mon mari m'a commandé".

Sur ce, m'étant approché du sac, j'ai constaté qu'il existait deux espèces de

pommes, l'une dénommée, je crois, Carpender-Blanc provenant du pommier appartenant à l'hospice, l'autre, je crois, Grane-rougeau, provenant de son pommier : les ayant démêlées, j'estime à trente litres la quantité de Carpender-Blanc, ayant une valeur de deux livres cinquante centimes.

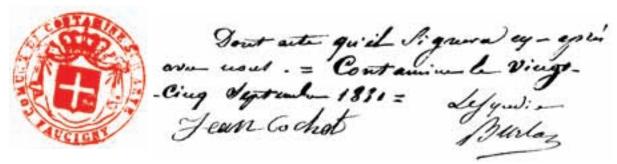
Pour mieux m'assurer si l'arbre en question était réellement sur la propriété de l'hospice, j'ai fixé une ficelle d'une limite à l'autre formant et indiquant la ligne divisionnelle entre les propriétés de l'hospice et celle du sieur Gavard ou de sa femme, j'ai trouvé la distance de dix-huit centimètres dès la ficelle au pied dudit arbre ce qui m'a indiqué [en note] : que l'arbre était réellement sur la propriété de l'hospice.

Puis étant allé interroger les trois témoins prénommés, ils m'ont tous trois répondu individuellement avoir vu ladite Louise Gavard née Decroux faire abattre et abattre elle-même les fruits du pommier en question et les ramasser.

Sur quoi, j'ai déclaré à ladite Decroux que j'allais dresser procès-verbal de sa contravention, l'invitant à venir assister à sa rédaction. = Ainsi fait.

Jean Cochet

Pardevant nous syndic de la commune de Contamine sur Arve, a comparu sieur Jean Cochet garde champêtre du lieu, qui a affirmé, par serment, le procès-verbal qui précède sincère et véritable, déclarant n'avoir rien à y ajouter ni diminuer après lecture à lui faite.



ANGUISON

Prieur de Contamine, Chambrier de Cluny, télépathe . . .

On sait que l'évêque Guy de la Famille des de Faucigny fit don, en 1083, à la communauté des Bénédictins de Cluny de "l'église de Sainte-Marie sise en une localité dite Contamine, au bord de la rivière Arve, avec tous les biens y annexés serfs des deux sexes, chapelles et églises, vignes, champs, prés, bois, eaux, ruisseaux, moulins, passages, terrains cultivés ou en friche, le tout en toute son intégrité... ".

Les sires de Faucigny continuèrent de confier aux prieurs de nouvelles terres à exploiter et d'églises à administrer. Le ministère (1140 à 1155 ou 1160) du deuxième prieur connu, Anguison, fut troublé par un procès intenté par Bernard, prieur de la Novalèse qui ne voulait céder les églises de Châtillon et de Thyez.

Un accord, confirmé en 1155 par Arducius et Aymon de Faucigny, vint sceller cette affaire : Anguison dut payer quinze cents sols pour avoir la paix sur les domaines clunisiens.

Probablement issu d'une famille noble (peut-être de celle de Lucinge), Anguison était l'ami des sires de La Roche. Après avoir mené une vie de chevalier, comme les seigneurs de son temps, Anguison songea à se consacrer à la vie religieuse, dans l'Ordre des Clunisiens, dont la réputation était considérable à cette époque. Il fut chambrier particulier de Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, et prieur de Contamine.

Le chevalier Pierre de la Roche eut une violente altercation avec le curé de Saconnex au sujet du paiement d'une certaine dîme. Fatigué de la vie qu'il menait et désirant sans doute expier ses fautes et assurer le salut de son âme, il partit pour Jérusalem.

Avant son départ, Pierre avoua à son ami Anguison, avoir poursuivi et frappé le prêtre.

Endormi dans sa cellule, la volonté inerte, le cerveau à l'abri de toute influence extérieure, le moine se trouvait dans des conditions parfaites de suggestibilité.

Loin de lui, quelque part sur la route de Jérusalem, Pierre de La Roche va mourir. A cet instant les phases de sa vie se déroulent avec netteté en sa mémoire et il revoit avec remords et crainte d'une punition éternelle, la scène où il a frappé le curé de Saconnex. Il pense fortement à son ami qui seul peut lui venir en aide. Les ondes psychiques vont faire vibrer les cellules du dormeur ; des sensations particulières de vue et d'ouïe s'éveillent avec une telle intensité qu'Anguison croit voir le chevalier et l'entendre parler.

Le prieur de Contamine alla trouver l'Abbé de Cluny, lui apprit le trouble qu'il éprouvait depuis son rêve et manifesta le désir de remplir les volontés de Pierre, dont il ignorait la mort. Anguison quitta Cluny vers 1124, alla à Saconnex et obtint du curé la confirmation du récit de son ami. Il se dirigea ensuite vers La Roche, où il vit ses parents qui indemnisèrent le prêtre de la perte et de l'injure qu'il avait subies.

Après un séjour à Contamine, où il régla les affaires du prieuré, il retourna à Cluny où il devint en 1129 ou 1130, chambrier.

C'est quelques temps après qu'il apprit la mort de Pierre sur la route de JérusaleMr

Anguison serait né vers 1080 et décédé postérieurement à 1160, âgé d'environ 80 ans.

Collationné par Andrée Blanc d'après :

- "Note sur le prieur Enguiso", un cas de télépathie au moyen-âge" Imprimerie Abry, Annecy, ouvrage consulté à la bibliothèque de Bonlieu (9072 5 B 22).
- Bouchage Le Prieuré de Contamine-sur-Arve et les Soeurs du même lieu Imprimerie Drivet et Ginet Chambéry 1889.

Un cas de télépathie m'a été raconté par une amie : pendant la guerre de 1914-1918, son grand-père ayant entendu un énorme bruit pensa immédiatement qu'il était arrivé un malheur à son fils mobilisé.

Quelques temps après, il apprit que Eugène avait été tué au combat à l'heure où s'était produit ce fracas à Bellevaux.